

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE SENTIMENT D'APPARTENANCE FAMILIALE CHEZ DE JEUNES ADULTES
ADOPTÉS TARDIVEMENT À L'ÉTRANGER

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
CYNTHIA BOUDREAU GAGNÉ

DÉCEMBRE 2012

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Le dépôt de mon mémoire signifie la fin d'une longue aventure. J'ai eu le privilège d'avoir à mes côtés certaines personnes que je veux remercier. Sans elles, ce mémoire n'existerait pas.

Tout d'abord, je tiens à remercier du fond du cœur les six jeunes adultes adoptés qui ont accepté de participer à cette recherche. Sans vous, ce projet n'aurait pu être mené à terme. Merci de m'avoir accordé de votre temps si précieux et d'avoir partagé en toute confiance votre histoire. Vous êtes des personnes admirables. Je remercie le Regroupement des Adoptés à l'International Sans Frontières (RAIS) et l'Hybridé. Vous avez joué un rôle important pour le recrutement des participants. Je vous en suis très reconnaissante.

Je tiens ensuite à remercier ma directrice de recherche et professeure à l'école de travail social à l'UQAM, Annie Gusew ainsi que ma co-directrice de recherche, professeure et directrice de l'École de travail social à l'UQAM, Suzanne Mongeau. Annie et Suzanne, merci pour votre soutien, votre encadrement, votre rigueur, votre minutie et votre patience. Merci également pour vos commentaires justes et constructifs. Dès le début, vous m'avez accordé votre confiance, vous m'avez accueillie telle que j'étais et vous n'avez jamais cessé de croire en moi. Par l'entremise de nos rencontres, vous m'avez aidée à devenir une meilleure chercheuse, mais également une meilleure personne. Nous formions toutes les trois une bonne équipe. La combinaison des forces de chacune nous a permis de mener à bon port cette recherche.

Je veux également remercier mes parents adoptifs et mon frère adopté pour leur fidèle appui, leurs encouragements et leur générosité. Vous avez été une grande source d'inspiration. Un merci particulier s'adresse à ma mère pour m'avoir transmis le goût des études et pour m'avoir prêté une oreille attentive quotidiennement.

Finalement, des remerciements vont à mes amis et collègues, Mélanie Cadieux et Anne-Marie Piché. Vos remarques pertinentes, vos conseils judicieux, votre empathie et votre écoute sans jugement m'ont été indispensables pour l'achèvement de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
RÉSUMÉ	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
1.1 L'adoption internationale	3
1.1.1 Un bref historique	3
1.1.2 Une nouvelle conjoncture	4
1.1.3 L'état des connaissances sur l'adoption internationale tardive.....	5
1.2 L'adoption internationale tardive	6
1.2.1 Une définition	6
1.2.2 Un bagage de vie déjà bien étoffé.....	6
1.2.3 Des difficultés de tous ordres.....	7
1.2.4 L'intégration familiale et l'adoption internationale tardive	8
1.3 Appartenir : une perpétuelle et complexe quête	10
1.3.1 L'objectif d'une adoption : donner une famille à un enfant.....	10
1.3.2 L'appartenance : un besoin fondamental	11

1.3.3	Le sentiment d'appartenance : sensation plus difficile à éprouver chez les adultes adoptés	12
1.3.4	Le phénomène de la double appartenance	13
1.3.4.1	Entre deux familles	13
1.3.4.2	Entre deux cultures et deux pays	15
1.3.5	Une double appartenance et l'adoption internationale tardive.....	16
1.4	La pertinence sociale de la recherche	18
CHAPITRE 2		
	CADRE CONCEPTUEL	19
2.1	L'exploration du sentiment d'appartenance	19
2.1.1	L'origine et les synonymes	19
2.1.2	Les définitions proposées.....	20
2.1.3	La définition retenue	21
2.1.4	L'opérationnalisation du concept.....	22
2.2	Les caractéristiques de l'adolescence	23
2.3	Les caractéristiques de l'âge adulte.....	25
2.3.1	Des changements importants au cours des dernières décennies	25
2.3.2	Le stade du jeune adulte et l'apprentissage des rôles sociaux	26
2.3.3	Une tâche spécifique au jeune adulte adopté	28
2.4	L'objectif général et les objectifs spécifiques de la recherche	29
CHAPITRE 3		
	ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE	30
3.1	La méthode de recherche.....	30
3.2	La constitution de l'échantillon.....	31
3.3	Le recrutement des sujets	31
3.4	Les caractéristiques des participants de l'échantillon.....	32

3.5 La méthode et les instruments de collecte de données	33
3.6 L'analyse des données.....	34
3.7 Les considérations éthiques.....	35
3.7.1 Les moyens pour obtenir le consentement libre et éclairé des sujets.....	35
3.7.2 Le respect de la confidentialité des données.....	35
3.7.3 Les risques et les avantages de la recherche pour les sujets	36
3.8 Les forces et les limites de l'étude	36
CHAPITRE 4	
LES HISTOIRES DES JEUNES ADULTES RENCONTRÉS.....	38
4.1 L'histoire de Martin : Enterrer la hache de guerre	38
4.2 L'histoire de Sophie : Une honte viscérale et nocive	39
4.3 L'histoire de Louise : Le phénomène du « biscuit Oréo »	41
4.4 L'histoire de Sarah : Une paix intérieure retrouvée	42
4.5 L'histoire d'Émilie : Un réveil progressif.....	44
4.6 L'histoire d'Antoine : Ce qu'aurait pu être ma vie	45
CHAPITRE 5	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	47
5.1 Le déroulement de l'adolescence	47
5.1.1 Recherche d'identité	47
5.1.2 Relations familiales.....	49
5.1.3 Rapport à la différence.....	50
5.1.4 Relation avec les pairs	51
5.1.5 Moment critique.....	51
5.2 Le début de l'âge adulte	52
5.2.1 Rapport à l'adoption	53

5.2.2	Parcours scolaire et professionnel.....	54
5.2.3	Relations amoureuses.....	55
5.3	Les relations avec la famille et l'entourage.....	56
5.3.1	Relations avec les parents adoptifs.....	56
5.3.2	Relations avec la fratrie.....	58
5.3.3	Relations avec la famille élargie.....	59
5.3.4	Relations avec l'entourage.....	59
5.4	Le sentiment d'appartenance familiale.....	60
5.4.1	Perceptions de leur sentiment d'appartenance.....	60
5.4.2	Rituels familiaux.....	63
5.4.3	Valeurs et appartenance.....	64
5.4.4	Soutien et appartenance.....	65
5.5	Le rapport à la différence.....	67
5.5.1	Les parents adoptifs et leur rapport à la différence.....	67
5.5.2	La famille élargie et leur rapport à la différence.....	69
5.5.3	Les jeunes adultes adoptés et leur rapport à la différence.....	69
5.6	Le rapport à la famille biologique, à la culture et au pays d'origine.....	70
5.6.1	Liens à la famille biologique.....	70
5.6.2	Liens à la culture et au pays d'origine.....	72
CHAPITRE 6		
ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....		74
6.1	Un sentiment d'appartenance favorisé par la reconnaissance de la différence.....	74
6.1.1	La reconnaissance d'un passé différent.....	75
6.1.2	La reconnaissance de l'origine ethnique et de l'aspect physique distinct.....	77
6.1.3	La reconnaissance de la double appartenance.....	79
6.2	Un sentiment d'appartenance favorisé par la participation et l'identification.....	82
6.2.1	La participation aux rituels familiaux.....	83

6.2.2 L'identification à certaines valeurs familiales	84
6.2.3 Le partage d'un quotidien	86
6.3 Un sentiment d'appartenance favorisé par l'acceptation de son histoire singulière.....	88
6.3.1 L'entrée dans l'âge adulte : une période charnière dans l'acceptation de son histoire singulière.....	89
6.3.2 Des actions facilitant l'acceptation de son histoire singulière	90
CONCLUSION.....	94
APPENDICE A GRILLE D'ENTRETIEN	97
APPENDICE B FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	99
APPENDICE C FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE	101
APPENDICE D GRILLE D'ANALYSE	103
BIBLIOGRAPHIE.....	105

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Le sentiment d'appartenance et ses composantes	23
3.1	Les données sociodémographiques des participants de l'échantillon	33

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEP	Attestations d'études professionnelles
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
FPAQ	Fédération des Parents Adoptants du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
RAIS	Regroupement des Adoptés à l'International Sans Frontières
SAI	Secrétariat à l'adoption internationale
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

L'adoption internationale tardive a fait l'objet de peu de recherches québécoises. Jusqu'à maintenant, les études ont mis en relief que les adultes adoptés éprouvaient des difficultés à se sentir appartenir. Cette recherche exploratoire a comme objectif général de mieux comprendre le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Le concept central utilisé dans cette étude est le sentiment d'appartenance familiale constitué de trois composantes : l'identification, la participation et le vécu affectif. Nous avons opté pour une méthodologie de type qualitatif/interprétatif, car nous désirions mettre au centre de notre analyse les perceptions des jeunes adultes adoptés sur leur sentiment d'appartenance familiale. Pour la collecte des données, notre choix s'est arrêté sur l'entrevue semi-dirigée. Nous avons interviewé six jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger, âgés entre 18 et 30 ans et provenant des banlieues de Montréal. Dans un premier temps, une analyse verticale a été réalisée pour chacune des entrevues. Par la suite, une analyse transversale a été complétée afin de comparer les entrevues entre elles et de faire ressortir les éléments les plus significatifs dans l'ensemble des données.

L'étude met en lumière que la reconnaissance de la différence par la famille adoptive et ce, depuis le début, a contribué au développement d'un sentiment d'appartenance familiale chez les jeunes adultes adoptés rencontrés. Ces derniers disent se sentir aimés, acceptés et reconnus dans leurs différences. Paradoxalement, la reconnaissance de ressemblances entre parents adoptifs et enfants adoptés vient renforcer l'identification à la famille adoptive de même que le sentiment d'appartenance familiale. Les résultats révèlent aussi que la participation aux rituels familiaux, l'identification à certaines valeurs communes et le partage d'un quotidien se veulent tous des moyens de favoriser la cohésion. Pour les participants, l'entrée dans l'âge adulte contribue à une meilleure connaissance de soi et d'acceptation de son histoire singulière, venant ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance familiale. Finalement, bien que la famille adoptive joue un rôle de premier ordre dans le développement d'un sentiment d'appartenance familiale chez les jeunes adultes adoptés, nos résultats mettent en relief que le développement du sentiment d'appartenance se co-construit entre parents et jeunes adultes adoptés.

Mots-clés : Adoption internationale tardive, sentiment d'appartenance familiale, jeune adulte adopté

INTRODUCTION

*« Ce que je sens, ce que j'ai toujours senti,
c'est que ma famille adoptive était comme un puzzle
et que j'étais une pièce d'un autre puzzle,
et que la société m'avait placé dans le mauvais puzzle ».*
(Newton-Verrier, 2008, p. 472)

Il y a quatre ans, nous constatons que peu d'études avaient été réalisées au Québec auprès d'enfants issus de la première vague d'adoption internationale du début des années 1970, 1980 et 1990 qui étaient devenus de jeunes adultes. Ensuite, nous découvrons que, depuis 2004, les enfants adoptés à l'étranger arrivaient de plus en plus à un âge avancé dans leur famille adoptive et ce, pour divers motifs. Nous remarquons aussi que peu d'études québécoises et canadiennes s'étaient penchées sur l'adoption internationale tardive. C'est à partir de ces quelques constats que nous avons décidé d'entamer une recherche portant sur l'expérience de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. De plus, étant nous-mêmes une jeune adulte adoptée à l'étranger, nous savions que l'adoption internationale, hâtive ou tardive, posait d'emblée des questions d'identité et d'appartenance. L'objectif général de cette recherche est de mieux comprendre le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger.

Le document se divise en six chapitres. Le premier présente le contexte dans lequel s'insère cette recherche en soulevant divers éléments tels qu'un portrait de l'adoption internationale, les particularités et les connaissances d'une adoption internationale tardive, les difficultés d'appartenance chez les adultes adoptés et la pertinence sociale de l'étude. Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel de la recherche. Il se divise en deux parties. Tout d'abord, il explore le concept principal de ce mémoire, le sentiment d'appartenance. La deuxième partie aborde les caractéristiques de l'adolescence et de l'âge adulte suivies par la présentation de l'objectif général et des objectifs spécifiques de la recherche. Le troisième chapitre expose les différents éléments de la méthodologie. Le quatrième fait état des histoires des jeunes adultes rencontrés adoptés

tardivement à l'étranger. Le cinquième chapitre divulgue les résultats obtenus. Le sixième chapitre débouche sur l'analyse et la discussion des résultats. Finalement, la conclusion rappelle la nature et l'envergure du travail, les objectifs poursuivis et la méthodologie utilisée. Elle fait également ressortir les principaux résultats obtenus et les conclusions tirées.

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Explicitant le contexte dans lequel s'inscrit cette étude, quatre sections distinctes façonnent ce premier chapitre. La première dresse un bref portrait de l'adoption internationale au Québec et fait état des connaissances sur l'adoption internationale tardive. La deuxième section concerne davantage cette forme d'adoption singulière et évoque ses particularités à reconnaître. Pour la troisième section, nous faisons ressortir en quoi l'appartenance est un besoin fondamental et comment divers éléments, tels que le sentiment d'être différent et le phénomène de la double appartenance, viennent complexifier l'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Enfin, la dernière section soulève la pertinence sociale de cette recherche.

1.1 L'adoption internationale

1.1.1 Un bref historique

Au Québec, l'adoption internationale est peu courante avant les années 1970. Ce sont les adoptions internes qui s'effectuent en grande majorité pendant les années 1950 et 1960. Parfois nommée adoption « domestique » ou « locale », l'adoption interne se définit comme : « *adoption of a child living in the same country of the adoptive parent(s)* » (Adoption Council of Canada, s.d.). Toutefois, à la fin des années 1960, l'évolution sociale du Québec donne lieu à plusieurs transformations majeures, dont « la libéralisation du statut et du rôle des femmes dans notre société » (Carignan, 2007, p. 60) qui ont désormais accès à la contraception. Ce changement provoque une chute considérable du nombre de naissances non désirées. Par conséquent, le nombre d'enfants abandonnés ou confiés à l'adoption interne au Québec tend également à décroître. C'est au début des années 1970 que l'adoption internationale s'implante peu à peu dans

le paysage québécois. L'adoption internationale désigne : « *adoption of a child living in a different country from the adoptive parent(s)* » (Adoption Council of Canada, s.d.). Au début des années 1980, l'adoption internationale représente de plus en plus une façon de fonder une famille.

Le Québec s'adapte progressivement à ce nouveau phénomène. En 1982, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) instaure le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI). Le SAI joue différents rôles auprès des organismes agréés, des personnes et des familles désirant adopter à l'étranger. Retenons qu'encore aujourd'hui, un de ses rôles majeurs est de coordonner toutes les activités reliées à l'adoption internationale au Québec (SAI, 2011). Au début des années 1990, l'adoption internationale prend une réelle ampleur. Entre 1990 et 1999, le Québec est l'une des provinces ayant le plus haut niveau d'adoption à l'étranger, soit près de 8 000 enfants (Beaulne et Lachance, 2000). Cet engouement « serait en grande partie tributaire de l'assouplissement de la législation, qui a eu pour effet de raccourcir considérablement les périodes d'attente et de simplifier les démarches administratives liées à la venue d'enfants domiciliés à l'étranger » (Beaulne et Lachance, 2000, p. 5). Si l'adoption internationale atteint un pic pendant cette décennie, la situation tend à changer au début des années 2000. Depuis 2004, une nouvelle conjoncture semble prendre forme, particulièrement au Québec.

1.1.2 Une nouvelle conjoncture

D'après les statistiques du SAI, depuis 2004 le nombre de lettres de non-opposition¹ émises par cette instance ne cesse de diminuer en ce qui concerne l'adoption internationale (SAI, 2007). Le SAI (2008) a émis, en 2005, 600 lettres de non-opposition contre 528 pour l'année 2006, 496 pour 2007 et, finalement, en 2008, il y a eu une légère baisse, soit 400. Pendant ce temps, entre 2005 et 2006, les autres provinces canadiennes connaissent aussi une baisse du nombre d'adoptions internationales. Cette diminution du nombre d'adoptions à l'étranger peut varier pour divers motifs. Certains pays ferment leur porte à ce type d'adoption, préférant favoriser l'adoption à l'intérieur de leur pays. D'autres pays resserrent leurs critères d'admission, entraînant une diminution du nombre de candidats potentiels à l'adoption internationale (SAI, 2007).

Si on dénote une baisse constante du nombre d'adoptions internationales, on remarque que la moyenne d'âge des enfants adoptés à l'étranger augmente d'année en année depuis 2004 (SAI,

¹ Pour poursuivre les démarches d'adoption, l'autorisation du SAI est nécessaire. Lorsque celui-ci ne connaît aucun motif d'opposition à l'adoption d'un enfant, il émet une lettre de non-opposition.

2007). En effet, en 2005, la moyenne d'âge était de 25,1 mois et, en 2007, elle atteignait 33,6 mois. Suite à un colloque tenu en 2004, le SAI annonçait que de nouvelles réalités étaient à considérer pour l'adoption internationale, notamment l'âge avancé des enfants au moment de leur adoption. En 2008, l'âge des enfants a connu une légère baisse, passant ainsi autour de 32,1 mois (SAI, 2008). Malgré ces changements, il n'en demeure pas moins que la majorité des enfants admissibles à l'adoption sont âgés de moins de trois ans. Selon Burckhardt et Mingasson (2008), les adoptions en bas âge ou hâtives sont en général le souhait de nombreux parents adoptifs.

Ceci étant dit, l'adoption internationale existe depuis maintenant une trentaine d'années au Québec. À l'heure actuelle, les enfants adoptés entre les années 1970 et 1990 sont devenus de jeunes adultes. Ils sont en âge de porter un regard sur leur expérience adoptive. Cependant, le phénomène étant relativement récent, peu d'études se sont attardées sur l'entrée dans l'âge adulte de ces personnes.

1.1.3 L'état des connaissances sur l'adoption internationale tardive

Comme nous l'avons déjà mentionné, peu d'études québécoises et canadiennes se sont penchées sur le début de l'âge adulte lié à un contexte d'adoption internationale. Au Québec, Ouellette et St-Pierre (2008) ont publié un article sur la quête des origines de jeunes adultes adoptés à l'étranger. Au Canada, l'étude de Westhues et Cohen (1997) semble être la seule à ce jour. La majorité des études que nous avons recensées sur les adultes adoptés à l'étranger proviennent des Pays-Bas, des pays scandinaves et des États-Unis. L'adoption internationale tardive a aussi fait l'objet de peu d'études au Québec. L'étude de Ouellette et Méthot (2000) est l'une des rares dont l'objectif principal était de comprendre comment se réalise l'intégration familiale d'un enfant adopté tardivement à l'étranger du point de vue des parents et des grands-parents. Ayant fait l'objet de peu de recherches, du moins au Québec, explorer et mieux comprendre cette forme d'adoption singulière est d'autant plus pertinent. De plus, et comme soulevé précédemment, ce type d'adoption commence à devenir une nouvelle réalité en matière d'adoption internationale. Dans les pages suivantes, il sera question d'adoption internationale tardive. L'accent sera également mis sur l'intégration familiale, compte tenu de notre sujet.

1.2 L'adoption internationale tardive

1.2.1 Une définition

Si les adoptions en bas âge ou hâtives sont souhaitées par les futurs adoptants, certains couples ou certaines personnes sont ouverts à l'adoption d'enfants plus âgés. Dans la littérature sur l'adoption, il n'existe aucun consensus sur l'âge d'une adoption dite tardive. Cependant, les études recensées fixent à trois ans l'âge de l'enfant admissible à une adoption tardive et, pour cette recherche, la définition retenue pour une adoption internationale tardive est celle de Ouellette et Méthot (2000), qui la définissent comme suit :

Les cas d'enfants adoptés à trois ans et plus, qui ont conscience de leur déplacement, qui ont déjà une bonne compréhension de leur langue maternelle et certains acquis culturels leur permettant de communiquer adéquatement dans leur environnement d'origine, et dont l'histoire personnelle est déjà relativement longue (p. 2).

Cette définition met en lumière deux éléments caractérisant une adoption internationale tardive : l'âge avancé de l'enfant au moment de son adoption et l'accumulation d'un bagage chargé d'expériences culturelles et personnelles dus aux années passées dans le milieu de vie d'origine.

1.2.2 Un bagage de vie déjà bien étoffé

La définition ci-haut révèle que la vie de ces enfants a débuté bien avant leur adoption et leur arrivée au sein de la famille adoptive. La particularité d'une adoption internationale tardive, c'est que ces enfants ont vécu plusieurs années dans leur milieu de vie d'origine avant d'être adoptés. De ce fait, ils ont eu le temps d'être socialisés à la culture du pays d'origine. Par conséquent, certains ont déjà intégré des acquis culturels lorsqu'ils « atterrissent » dans leur nouvelle famille, comme mentionné dans la définition. Les enfants adoptés à l'âge de trois, quatre ou cinq ans ont déjà leurs goûts, leurs croyances et leurs habitudes (Ouellette et Méthot, 1996). Certains ont pu vivre avec leur famille biologique et ont développé des liens avec elle ou avec d'autres adultes significatifs (*ibid.*, 1996). Ils peuvent même avoir conservé un souvenir de leur famille biologique. Il est donc essentiel de reconnaître cette appartenance dans un contexte d'adoption internationale tardive (Rorbech, 1991; Ouellette et Méthot, 2000).

Dans de nombreux cas, les enfants adoptés à l'étranger ont eu des conditions de vie difficiles dans leur pays d'origine. Ces conditions se caractérisent souvent « par la pauvreté, la malnutrition, le manque d'affection et de stimulation, ainsi que par des soins déficients

inappropriés » (Migneault *et al.*, 2007). Les conséquences négatives d'un environnement déficient sont nombreuses : problèmes de santé, retards de développement cognitif, moteur et psychosocial ainsi que des difficultés d'attachement (Migneault *et al.*, 2007). Lors d'adoptions internationales tardives, les enfants sont exposés sur une plus longue période à des conditions de vie précaires. À ce sujet, les récits des parents adoptifs interviewés par Ouellette et Méthot (2000) révèlent que les enfants adoptés tardivement à l'étranger ont été abandonnés plus d'une fois et pensent avoir été gravement négligés et maltraités avant d'être adoptés. Dans l'étude de Verhulst (2000), les parents ayant été adoptés tardivement à l'étranger rapportent également que leurs enfants ont eu des conditions de vie difficiles où l'abus et la négligence étaient présents. Contrairement à l'enfant adopté en bas âge, celui adopté tardivement s'incorpore dans sa nouvelle famille avec un plus grand « bagage d'antécédent négatifs » (Migneault *et al.*, 2007).

Bref, l'enfant adopté tardivement à l'étranger est porteur d'un bagage de vie déjà bien étoffé. Son périple ne se termine pas au moment de son adoption, à laquelle il est rarement préparé. L'enfant doit s'intégrer dans une nouvelle famille, une nouvelle culture et un nouveau pays. L'âge de l'enfant au moment de son adoption est une des caractéristiques « qui a la plus forte valeur prédictive de difficultés » (Ouellette et Belleau, 1999, p. 127), les adoptions tardives étant donc plus à risque. Les conséquences désastreuses du milieu de vie d'origine de l'enfant sont également à considérer.

1.2.3 Des difficultés de tous ordres

Des difficultés d'ordre familial sont souvent vécues dans le cadre d'adoptions tardives (Tizard, 1991; Ouellette et Belleau, 1999). Sur le plan scolaire, ces enfants ont plus de difficulté d'apprentissage et d'intégration scolaire (*Terre des hommes*, cité par Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003; Vinay, 2006). L'étude française, *Terre des hommes* (cité par Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003), rapporte des problèmes au niveau psychologique chez les enfants arrivés à l'âge de trois et quatre ans. L'étude émet l'hypothèse que trois et quatre ans seraient des âges critiques au niveau de la structuration de la personnalité. À ces âges, l'enfant percevrait l'adoption, non comme le début d'une nouvelle vie, mais comme un traumatisme de plus qui s'ajoute à une liste parfois déjà longue. Par ailleurs, l'étude *Terre des hommes* (cité par Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003) révèle que ceux adoptés à plus de cinq ans ont davantage collaboré à l'enquête et se sont montrés plus réceptifs lorsqu'ils ont été interrogés sur leur expérience adoptive.

Bien que l'âge de l'enfant au moment de son adoption soit une variable à prendre en compte, les conséquences néfastes de l'environnement d'origine sont aussi à considérer. L'étude de Verhulst (2000) révèle que plus l'enfant adopté a connu des conditions de vie difficiles, telles que la négligence, l'abus ou des placements répétés, plus il est à risque d'avoir, ultérieurement, des troubles d'adaptation. Ayant subi sur une plus longue période « des expériences précoces fragilisantes », les enfants adoptés tardivement à l'étranger sont prédisposés à développer des problèmes comportementaux, contrairement à ceux qui ont bénéficié d'un environnement favorable (Verhulst, 2000). Il faut aussi prendre en compte le milieu institutionnel dans lequel ils ont vécu. Ces enfants ont été souvent placés dans un orphelinat avant d'être adoptés. Les soins y sont souvent assurés de façon minimale. Selon Gagnon (2004), « les orphelinats ne peuvent répondre adéquatement aux besoins physiques, affectifs et psychosociaux des enfants » (p. 135). Ainsi, les conditions de vie dans les orphelinats peuvent également entraîner de multiples problèmes chez l'enfant. Pour leur part, Ouellette et Méthot (2000) affirment que le poids du passé n'a pas facilité la création de nouveaux liens avec la famille adoptive. Si pour certains l'adaptation de l'enfant s'est faite sans problèmes majeurs, la situation est un peu différente pour d'autres. Dans les cas où les adoptions tardives présentaient des difficultés assez importantes, les enfants avaient des problèmes de comportement (agressivité, manipulation, crise, mensonge, vol, désobéissance, glotonnerie) ou des problèmes émotifs.

En somme, l'âge avancé de l'enfant au moment de son adoption peut être une variable influençant l'intégration familiale. De surcroît, un milieu de vie d'origine, où prédominent la pauvreté, l'abus, le manque de soins, la négligence, les placements répétés et la violence, entraîne diverses difficultés chez l'enfant, qui ont des répercussions sur l'adaptation et l'intégration sociale, scolaire et familiale. À ce sujet, Ouellette et Méthot (2000), s'appuyant sur les études de plusieurs auteurs, mentionnent que les enfants adoptés tardivement entretiennent davantage de relations familiales complexes. Attardons-nous maintenant sur l'intégration familiale lors d'adoption internationale tardive.

1.2.4 L'intégration familiale et l'adoption internationale tardive

L'étude de Ouellette et Méthot (2000) démontre que l'intégration d'un enfant adopté tardivement à l'étranger est un processus difficile pour la famille adoptive. Selon les chercheuses, devenir parents d'un enfant plus âgé semble être « un processus plus diffus et plus lent que lors d'une adoption précoce ou suite à une naissance » (Ouellette et Méthot, 2000, p. 265). Les parents adoptifs interrogés disent avoir trouvé l'expérience d'une adoption internationale tardive plus

difficile que prévu (Ouellette et Méthot, 2000). À son arrivée, l'enfant adopté tardivement à l'étranger est bouleversé et ébranlé par la rupture brutale qu'il vient de vivre. Il n'est « pas socialisé à sa culture d'accueil et, surtout, il n'est pas socialisé à sa famille, aux catégories de la parenté, aux codes et aux conduites qui s'y rattachent » (Ouellette et Méthot, 2000, p. 264). Tel que mentionné précédemment, les difficultés ne facilitent guère l'adaptation et l'intégration familiale de ce dernier. Cependant, les parents adoptifs, pour qui l'expérience d'adoption s'est révélée laborieuse, ont réussi, malgré tout, à trouver un équilibre familial (Ouellette et Méthot, 2000). Seulement deux situations rapportées par cette étude ont fait état d'un placement d'enfant suite à l'adoption.

Pour ce qui est de l'altérité, Delannoy (2006) rapporte que l'intégration d'un enfant adopté tardivement à l'étranger s'avère plus difficile puisque ce dernier est « déjà marqué par son appartenance antérieure à une culture autre » (Delannoy, 2006, p. 45). Selon elle, l'intégration d'un enfant adopté à l'étranger apporte d'emblée l'altérité dans la famille. Tous s'attendent à ce qu'il s'intègre, qu'il devienne un des leurs et non qu'il accentue les différences. L'apprentissage des coutumes, de la langue, des connivences familiales, des codes familiaux et culturels sont des passages obligés à l'intégration familiale (Delannoy, 2006). Toujours dans le cadre d'une adoption internationale tardive, il peut arriver que l'enfant ait pu, par exemple, conserver sa langue ou des manières de se comporter et d'interagir. Ces caractéristiques le définissant viennent aussi amplifier la différence déjà marquée par une apparence physique différente (Ouellette et Méthot, 2000).

Tizard (1991) aborde les rapports entre enfants adoptés et parents adoptifs dans un contexte d'adoption internationale tardive. Tout d'abord, il cite l'étude de l'Allemand Kuhl (1985, cité par Tizard, 1991) révèle que les parents adoptifs et les adolescents adoptés tardivement à l'étranger disent chacun ressentir une certaine insatisfaction regard de leur expérience adoptive. Quant à au Suédois Andersson (1983, cité par Tizard, 1991), son étude révèle que les parents adoptifs d'enfants adoptés tardivement à l'étranger affirment que leurs enfants ne sont pas proches d'eux et de leurs amis. Les adoptants perçoivent que leur relation avec leurs enfants sont à sens unique et qu'ils sont les seuls à donner. Malgré tout, ils disent ne pas regretter d'avoir adopté. Finalement, l'étude des Norvégiens Dalen et Saetersdale (1987, cité par Tizard, 1991) rapporte que les adolescents et les jeunes adultes adoptés tardivement, d'origine vietnamienne, affirment s'être bien adaptés et sont fortement attachés à leur famille adoptive. Cependant, ils prennent peu de risques, souffrent d'insécurité et vivent des relations peu profondes et durables avec leurs amis.

Somme toute, l'adoption internationale tardive comporte des particularités importantes à reconnaître. Retenons qu'une adoption internationale tardive complexifie l'intégration de l'enfant dans sa nouvelle famille. L'âge tardif de l'enfant doit être pris en considération ainsi que son passé et ses conséquences néfastes. Ces dernières entraînent des difficultés de tous ordres vécues à l'arrivée de l'enfant adopté dans sa nouvelle famille qui viennent perturber l'adaptation et l'intégration familiale. Par exemple, des difficultés d'attachement chez l'enfant peuvent nuire à son intégration familiale de même qu'au développement d'un sentiment d'appartenance. De leur côté, les parents adoptifs doivent parvenir à tisser des liens d'attachement avec leur enfant adopté alors qu'ils ont été absents durant les premières années de sa vie. L'élaboration d'un lien parent-enfant représente un défi, tant pour les parents adoptifs que pour l'enfant. On remarque que la question de la différence, particulièrement en adoption internationale, fait partie du quotidien de ces familles (Tillon, 1995).

L'adoption représente une étape dans la vie de l'enfant et non une naissance. Elle implique des ruptures et des pertes définitives, mais c'est également l'inscription de l'enfant dans une nouvelle filiation. C'est aussi une opportunité pour l'enfant de construire de nouveaux liens d'attachement et d'appartenance à une famille, à une nouvelle culture et à un nouveau pays. L'enfant pourra ainsi devenir à nouveau un membre à part entière au sein d'une nouvelle famille.

1.3 Appartenir : une perpétuelle et complexe quête

1.3.1 L'objectif d'une adoption : donner une famille à un enfant

L'adoption est « une aventure familiale »². Elle a comme objectif de donner une famille à un enfant qui en est privé (Vinay, 2006). L'objectif de toute adoption, qu'elle se fasse dans le pays ou à l'étranger, est également de servir l'intérêt supérieur de l'enfant. Les différents acteurs en matière d'adoption internationale doivent être guidés par ce principe. La définition proposée par Goldstein *et al.* (1998, cités par Nadeau et Corbeil, 2007) nous rappelle que le meilleur intérêt de l'enfant est « d'appartenir à une famille et de développer un lien d'attachement réciproque et permanent avec des parents » (p. 200). Bien que ce principe ne fasse pas l'unanimité et se complexifie « lorsqu'il concerne les décisions à prendre pour l'adoption internationale » (Nadeau et Corbeil, 2007, p. 200), la famille adoptive doit devenir une base permanente et sécurisante pour l'enfant adopté. Cette confiance et cette sécurité que lui procure sa nouvelle famille permettent à

² Nous faisons référence au titre du livre *L'adoption, une aventure familiale*, réalisé sous la direction de Camdessus (1995). Ce titre est, à notre avis, approprié pour qualifier ce qu'est l'adoption.

l'enfant adopté d'établir de nouveaux liens (Vinay, 2006). L'instauration de liens d'attachement avec les parents adoptifs et le sentiment de sécurité sont des conditions favorables au développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Les enfants ont besoin de prendre racine dans une famille. Le sentiment d'appartenance familiale incite l'enfant à explorer des lieux inconnus et à s'y intégrer (Wendland et Gaugue-Finot, 2008). Avoir de multiples appartenances est nécessaire pour être heureux et bien dans sa peau. Enfin, l'appartenance est un besoin fondamental.

1.3.2 L'appartenance : un besoin fondamental

Lorsqu'une personne s'affilie ou s'incorpore à un groupe, elle répond à un des besoins fondamentaux de tout être humain : celui de l'appartenance. Germain Duclos, orthopédagogue et conférencier, soutient que « l'humain est social et grégaire. Il a besoin d'appartenir à un groupe, de se relier à autrui, de sentir qu'il est rattaché à un réseau relationnel » (Duclos, 2010, p. 105). L'affiliation a un effet de reconnaissance et tout individu aspire à être reconnu par les autres. Cette reconnaissance confirme son existence parmi autrui (Duclos, 2010). Ce besoin d'affiliation s'exprime également dans une dimension psychique et est intimement lié à l'identité. Selon Wendland et Gaugue-Finot (2008), le besoin d'affiliation, soit de se sentir attaché et d'appartenir, serait « un des piliers sur lesquels se construit le psychisme de l'enfant et se fonde son identité » (p. 325). Éprouver un sentiment d'appartenance à la famille ou à d'autres groupes a des retombées bénéfiques. Par exemple, une bonne estime de soi découle souvent d'un sentiment d'appartenance. Une personne ayant une bonne estime d'elle-même et se sentant en confiance participe à sa collectivité et devient du même coup un membre à part entière de celle-ci. De plus, cette personne se donne la chance de développer diverses appartenances qui constitueront son identité.

Or dans la littérature sur l'adoption, quelques études concluent que le sentiment d'appartenance est difficile à éprouver chez les adultes adoptés, plus particulièrement à l'égard de la famille adoptive. Selon Newton-Verrier (2008), cette difficulté d'appartenir est liée, entre autres, à la double appartenance que porte toute personne adoptée. Avoir une double appartenance nuit à la construction identitaire, qui est plus complexe chez les personnes adoptées (Baden et O'Leary Wiley, 2007). Newton-Verrier (2008) rappelle aussi que le sentiment d'être différent, ajouté à une intégration familiale faible, peut ébranler le développement d'un sentiment d'appartenance à la famille adoptive. Dans les pages suivantes, nous reviendrons sur ce constat et

sur le phénomène de la double appartenance qui semble être vécu de manière plus intense lors d'une adoption internationale tardive.

1.3.3 Le sentiment d'appartenance : sensation plus difficile à éprouver chez les adultes adoptés

Selon Newton-Verrier (2008), les personnes adoptées désirent éprouver un sentiment d'appartenance, mais certaines parviennent peu à ressentir. La réalité d'une personne adoptée est « de vivre dans une famille tout en appartenant biologiquement à une autre » (Newton-Verrier, 2008, p. 471). Ainsi, plusieurs enfants adoptés, devenus adultes, affirment n'avoir jamais eu la sensation d'appartenir à une famille, à un groupe ou à une organisation quelconque, c'est pourquoi plusieurs tentent de se joindre à des associations ou à des groupes (Newton-Verrier, 2008). Newton-Verrier (2008) dit avoir reçu plusieurs confidences d'adultes adoptés qui dissimulent à leurs parents adoptifs les difficultés qu'ils ont à se sentir affiliés à la famille et ce, même s'ils l'aiment énormément. Toujours selon Newton-Verrier (2008), il y a une différence « entre aimer ses parents adoptifs et un sentiment d'appartenance » (p. 472). D'autres se sentent si peu intégrés à leur famille adoptive qu'une fois adulte ils ne trouvent aucune raison de rester en relation avec elle. Le sentiment d'être différent leur donne l'impression de n'avoir rien en commun avec leur famille et contribue également à ne pas entretenir de lien avec cette dernière une fois adulte (Newton-Verrier, 2008).

Quelques études soulèvent cette difficulté d'appartenance familiale chez les adultes adoptés. L'étude de Howe, Shemming et Feast (2001) portait sur l'évaluation, par des adultes adoptés, de leur expérience adoptive pendant leur enfance et leur adolescence. L'âge de l'enfant au moment de l'adoption a été utilisé comme variable afin d'analyser si les adultes se sont sentis différents ou pas de la famille adoptive et s'ils ont éprouvé ou non un sentiment d'appartenance à celle-ci. L'étude indique que les adultes adoptés tardivement se sont sentis différents de leur famille adoptive pendant leur enfance et à l'adolescence, contrairement à ceux adoptés en bas âge. Elle révèle également que les adultes adoptés tardivement ont éprouvé un sentiment d'appartenance beaucoup moins fort envers leur famille adoptive que ceux adoptés en bas âge. De plus, l'enquête indique que les adultes adoptés tardivement entretiennent davantage de représentations négatives de leur expérience adoptive que ceux adoptés en bas âge.

Désirant étudier le développement social d'adultes adoptés à l'étranger et d'adultes non adoptés, Tieman, Van der Ende et Verhulst (2006) ont analysé, entre autres, les relations familiales. L'enquête indique que les adultes adoptés à l'étranger ont davantage de relations

problématiques avec leurs parents adoptifs et la fratrie que les adultes non adoptés. Selon les chercheurs, des difficultés d'attachement ne seraient pas en cause. Ils font plutôt l'hypothèse que le sentiment d'être différent de la famille adoptive aurait un effet sur le sentiment d'appartenance familiale. Les adultes adoptés à l'étranger ont un bagage génétique et une apparence physique distincts de la parenté adoptive. Ils peuvent également avoir des traits de personnalité différents. Selon cette étude, toutes ces différences ont pu influencer leurs relations avec les membres de la famille adoptive de même que leur sentiment d'appartenance familiale. Malgré une différence peu significative, l'étude conclut tout de même que les adultes adoptés n'ont pas de relations plus difficiles que ceux non adoptés. Finalement, l'étude des Canadiens Westhues et Cohen (1997) a comparé l'intégration familiale de jeunes adultes adoptés à l'étranger avec celle de leurs frères et sœurs non adoptés. Bien que les jeunes adultes adoptés à l'étranger aient moins le sentiment d'appartenir à leur famille adoptive que leurs frères et sœurs non adoptés, les chercheurs concluent que l'écart entre les résultats est peu significatif. Le sentiment d'être différent peut avoir des retombées sur le sentiment d'appartenance, mais être porteur d'une double appartenance peut également expliquer cette difficulté d'appartenance.

1.3.4 Le phénomène de la double appartenance

Être adopté, c'est être confronté à « deux systèmes familiaux : la famille d'origine avec tout son héritage génétique et culturel et la famille adoptive avec un autre bagage de valeurs et de culture » (Breton, 2010). Certains auteurs utilisent les termes « double affiliation » (Ouellette et Méthot, 1999; Goubier-Boula, 2005), « double appartenance » ou « double filiation » (Rosenfeld *et al.*, 2006), « double généalogie » (Lamotte *et al.*, 2007) ou simplement « double identité » (Breton, 2010). Pour notre part, nous emploierons le terme double appartenance. Lors d'une adoption internationale, s'ajoute la dimension de l'ethnie et de la culture du pays d'origine. Cette double appartenance est composée d'une appartenance d'origine et d'une appartenance adoptive. Selon Breton (2010), l'appartenance d'origine fait référence à la famille biologique, au pays et à la culture d'origine alors que l'appartenance adoptive renvoie plutôt à la famille adoptive, soit à la culture de la société d'accueil et au pays adoptif.

1.3.4.1 Entre deux familles

Toute personne adoptée porte en elle deux couples de parents. Cette double appartenance est inévitable et peut être à la fois symbolique ou imaginaire (Rosenfeld *et al.*, 2006). La négociation d'une double appartenance entre deux familles peut susciter des conflits de loyauté ou un

sentiment de redevance (Rosenfeld *et al.*, 2006). Cette double appartenance ne peut être ignorée par la personne adoptée, car elle constitue une partie de son identité. Celle-ci doit parvenir à intégrer ces deux composantes pour forger sa propre identité (Breton, 2010). Susceptible de provoquer des tiraillements, avoir une double appartenance apporte son lot de questions d'ordre identitaire et d'appartenance telles que « Qui-suis-je ? », « Où est ma place dans ces deux familles ? » et « À quelle famille j'appartiens ? » (Delannoy, 2006). Selon Delannoy (2006), il est difficile d'éprouver un sentiment d'appartenance familiale quand on porte le bagage génétique de sa famille d'origine et que l'on vit dans une famille adoptive. Newton-Verrier (2008) fait également le lien entre le sentiment d'appartenance familiale et l'aspect physique distinct des personnes adoptées. Selon elle, il peut être plus complexe de se sentir intégré à sa famille adoptive quand les marqueurs génétiques sont absents. Elle ajoute que ces derniers « jouent un rôle-clé dans le sentiment d'appartenance de chacun » (p. 471). À l'âge adulte, le phénomène de la double appartenance tend à se résorber. Selon Chicoine, Germain et Lemieux (2003), une fois adulte, les personnes adoptées à l'étranger ont « généralement trouvé une double appartenance satisfaisante [...] » (p. 440).

Cette double appartenance entre deux familles se joue également sur le plan psychique. À ce sujet, Delannoy (2006) fait la distinction entre lien psychologique et lien affectif. Selon l'auteur, l'enfant adopté peut aimer ses parents adoptifs mais se sentir descendant d'une autre famille. La distinction entre ces types de lien peut faire émerger des malentendus entre parents adoptifs et enfant adopté. Delannoy (2006, citant Lévine, 1996) explique la nature de ce conflit qui veut que l'enfant adopté soit travaillé par quatre désirs contradictoires qu'il nomme « territorialisation familiale ». Il décrit ces désirs comme suit :

Le désir de fidélité aux géniteurs qui peut l'amener à récuser l'appartenance à la famille adoptive; le désir d'éliminer les géniteurs du champ de sa pensée, ce qui l'amène à nier la réalité de son origine biologique et à ne se considérer que comme l'enfant de ses parents adoptifs; le désir de se vivre comme n'étant l'enfant de personne; le désir de s'inscrire de façon harmonieuse et unifiée dans la triple appartenance : famille des géniteurs, des adoptants, des adoptés (Lévine, 1996, cité par Delannoy, 2006, p. 48)

Lévine ajoute que c'est « en entretenant une bonne relation imaginaire avec les parents géniteurs, que les parents adoptifs seront le mieux à même d'aider leur enfant » (p. 48). Plusieurs auteurs, s'inscrivant dans une perspective psychanalytique, ont étudié l'appartenance familiale dans la dernière décennie (Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003; Paucher, 2005; Lamotte *et al.*, 2007; Lévy-Soussan, 2007). La psychanalyse utilise plutôt le concept de « sentiment de filiation » pour désigner le sentiment d'appartenance familiale. Nécessitant un travail psychique pour se

construire, le sentiment de filiation en contexte d'adoption est « la capacité de se sentir le « fils de » ou « la fille de », la « mère de » ou le père de » qui construit, sans lien biologique, le sentiment d'appartenance à une famille » (Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003, p. 177). Nous tenions à souligner cet apport provenant de la psychanalyse, sans toutefois nous orienter vers cette perspective.

La question de la double appartenance dans le cadre d'une adoption internationale fait ressortir la dimension de l'ethnie et de la culture du pays d'origine. À quel pays et à quelle culture la personne adoptée s'identifie-t-elle et sent-elle appartenir ? Ces questions peuvent une fois de plus susciter des tiraillements entre l'appartenance d'origine et l'appartenance adoptive.

1.3.4.2 Entre deux cultures et deux pays

Toute personne adoptée à l'international constate un jour qu'elle vient d'un pays et d'une culture différents de la parenté adoptive et présente des traits physiques distincts des parents adoptifs et de la culture de la société d'accueil. Confrontée à deux cultures et à deux pays, elle peut se sentir tirillée entre son appartenance d'origine et son appartenance adoptive. En fait, la couleur de la peau et le bagage génétique rappellent constamment à la personne adoptée qu'elle appartient à son groupe ethnique d'origine. D'un autre côté, des éléments, tels que la socialisation à la culture du pays d'adoption, la façon de s'habiller ou la langue couramment parlée, l'affilient au pays et à la culture des parents adoptifs : « Il ne fait pas entièrement partie ni de l'un ni de l'autre, mais les deux groupes font partie de lui » (Gagnon, 2004, p. 140).

Les études réalisées auprès d'adultes adoptés à l'étranger concluent que la grande majorité s'identifient et se sentent appartenir à la culture adoptive (Rorbech, 1991; Bagley, 1993; Freundlich et Lieberthal, 2000; Greene *et al.*, 2007). Quelques études arrivent à des conclusions différentes. Les adolescents et les jeunes adultes adoptés à l'étranger interrogés dans ces enquêtes disent se sentir tirillés entre la culture des parents adoptifs et celle du pays d'origine (Westhues et Cohen, 1997; Baden, 2002). Notons que la grande majorité des enfants adoptés à l'étranger sont arrivés à un très jeune âge et pour cette raison, ils n'ont aucun souvenir de leur pays et de leur culture d'origine (Friedlander, 1999) et ce, même une fois rendus à l'âge adulte. Qu'en est-il alors d'une adoption internationale tardive ?

1.3.5 Une double appartenance et l'adoption internationale tardive

Les personnes adoptées tardivement ne font pas exception et sont aussi porteuses d'une double appartenance. Souvenons-nous que ces enfants ont pu réellement connaître leurs parents biologiques, tisser des liens d'attachement avec ces derniers et peuvent même avoir conservé un souvenir d'eux.

Comme mentionné antérieurement, les enfants adoptés tardivement à l'étranger ont été socialisés à leur culture d'origine. Celle-ci ne peut être mise à distance lors d'une adoption internationale tardive. En ce qui concerne l'identité culturelle, Ouellette et Belleau (1999) mentionnent que la culture d'origine « entre alors en jeu dans son développement et son intégration familiale et sociale représente pour lui un pôle d'identification important » (p. 114). C'est pourquoi la reconnaissance et l'intérêt portés à la culture d'origine par la famille adoptive s'avèrent essentiels dans le cadre d'une adoption internationale tardive (Ouellette et Belleau, 1999). Selon ces auteures, ces enfants « sont appelés à vivre une certaine confusion ou à s'identifier à leur groupe ethnique d'origine plutôt qu'à leur famille adoptive et à la culture d'accueil » (Ouellette et Belleau, 1999, p. 115) et la négociation d'une double appartenance est inévitable pour ces enfants (Lussier, 1992, cité par Ouellette et Belleau, 1999). Considérant ce qui a été dit précédemment, nous constatons que les enfants adoptés tardivement sont plus susceptibles de se sentir tiraillés, déchirés entre leur famille biologique et adoptive, mais semblent l'être davantage vis-à-vis la culture d'origine et la culture de la société d'accueil. Les souvenirs qu'ils gardent de leur pays, de leur culture ou même de leur famille biologique viennent brouiller les repères « identitaires » et « d'appartenance ».

Pour conclure, il ressort que la négociation d'une double appartenance, une intégration familiale faible et le sentiment d'être différent sont des éléments qui peuvent ébranler le développement d'un sentiment d'appartenance familiale chez les personnes adoptées tardivement. Intégrer un enfant adopté, dont une partie de la personnalité s'est constituée dans un milieu de vie différent de celui des parents adoptifs (Maury, 1999), est beaucoup plus exigeant pour la famille adoptive. Retenons que les conditions difficiles du milieu de vie d'origine de l'enfant adopté peuvent entraîner des difficultés de tous ordres et se répercuter sur l'adaptation et l'intégration familiale. Comme soulevé antérieurement, le phénomène de la double appartenance semble être vécu de façon plus intense pour les enfants adoptés tardivement à l'étranger, ne facilitant guère la construction identitaire. Enfin, le sentiment d'être différent de la famille adoptive en regard des

caractéristiques culturelles et personnelles que conserve l'enfant, peut le distinguer, voire le différencier des membres de la parenté adoptive.

Il serait réducteur de croire que tous les éléments énumérés ci-haut expliquent en totalité cette difficulté à éprouver un sentiment d'appartenance. D'autres éléments peuvent l'entraver, par exemple les attitudes des parents adoptifs vis-à-vis de leur enfant adopté ont des effets non négligeables dans le développement de l'identité et du sentiment d'appartenance familiale. Selon Breton (2010) et Claire-Marie Gagnon, présidente de la Fédération des Parents Adoptants du Québec (FPAQ) (citée par Laplante, 2010), les parents adoptifs ont un rôle crucial dans la construction identitaire de l'enfant adopté. Il leur revient de valoriser la différence, d'aider leur enfant à développer un sentiment d'appartenance à la famille adoptive, à l'école, au quartier, mais également à la culture d'origine. Ces attitudes participent à la construction identitaire et, par le fait même, au développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Abordant la place accordée à l'origine de l'enfant adopté par la famille adoptive, Ouellette et Méthot (2000) soulèvent que la valorisation et la reconnaissance de la différence par les parents adoptifs, surtout celle de l'aspect physique distinct, sont une « stratégie d'intégration familiale ». D'après les chercheuses, l'identification de ressemblances entre parents adoptifs et enfant adopté serait également une « stratégie » bénéfique pour favoriser l'intégration familiale. Évoquant les difficultés de la construction de la parentalité adoptive, Marinopoulos, Sellenet et Vallée (2003) affirment que :

L'enfant adopté s'inscrira d'autant mieux dans sa nouvelle filiation que ses parents sauront accueillir son histoire antérieure en reconnaissant ses origines, ses parents de naissance, son vécu avant son arrivée, afin de préserver le sentiment de continuité dont chaque enfant a besoin (Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003, p. 199).

Bref, des parents adoptifs reconnaissant l'histoire antérieure de l'enfant adopté, son passé et ses origines tout en valorisant la différence, favorisent la construction identitaire et le développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Paradoxalement, les parents adoptifs et les enfants adoptés qui se reconnaissent mutuellement des ressemblances, en dépit des différences physiques visibles, contribuent à l'intégration de l'enfant dans la famille adoptive. Avant de présenter le cadre conceptuel et les éléments de méthodologie, nous traiterons de la pertinence sociale de cette recherche.

1.4 La pertinence sociale de la recherche

À ce jour, peu d'études se sont intéressées à l'expérience adoptive de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Dans les dernières années, les études, thèses et mémoires québécois que nous avons répertoriés, ont davantage porté sur le vécu des enfants adoptés à l'étranger et sur celui des parents adoptifs (Despeignes, 1994; Belleau, 1996; Morin, 2003; Le May, 2004; St-Pierre, 2005; Houle, 2006; Massé, 2006; Migneault *et al.*, 2007; Germain, 2008; Tessier *et al.*, s.d.). Certaines recherches se sont également orientées sur l'expérience adoptive d'adolescents adoptés à l'étranger (Doré, 1998; Lussier, 1992; Morrier, 1995). Les thèmes les plus abordés sont l'attachement, l'adaptation sociale et scolaire, le développement de l'enfant, l'identité et la santé. Nous avons tout de même recensé quelques études québécoises (Labarre, 2008; Ouellette et St-Pierre, 2008) et une canadienne (Westhues et Cohen, 1997) portant sur les adultes adoptés à l'étranger. Aux termes de ce qui précède, nous croyons que cette recherche a sa place parmi les autres. Elle contribuera à mieux comprendre cette réalité peu connue et sera un lieu d'expression pour les jeunes adultes adoptés. Ces derniers pourront s'exprimer, se confier en toute liberté et ce, sous le sceau de la confidentialité au sujet de leur expérience adoptive tardive et de leur appartenance familiale.

Pour terminer, comme soulevé au début de la problématique, une nouvelle conjoncture semble s'installer progressivement en ce qui a trait aux adoptions internationales au Québec. Les enfants adoptables sont de plus en plus âgés. Même si la majorité des enfants ont moins de trois ans, depuis 2004, leur âge ne cesse d'augmenter. De ce fait, notre recherche permettra de développer de nouvelles connaissances sur ce type d'adoption. Ces connaissances pourront être bénéfiques pour les futurs parents désirant adopter un enfant plus âgé ou pour les acteurs travaillant auprès des familles adoptives. Les résultats serviront à informer, conscientiser et préparer les parents désirant adopter tardivement à l'étranger.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL

Se sentir appartenir semble difficile pour une personne adoptée. Mais qu'est-ce que le sentiment d'appartenance ? Partant de ce questionnement, le présent chapitre a pour objectif, dans un premier temps, d'explorer ce concept. Pour ce faire, nous effectuerons un retour sur l'origine du mot « appartenir », nous proposerons des définitions et nous construirons, à partir de celles-ci, notre propre définition du sentiment d'appartenance. Dans un deuxième temps, une section portera sur l'adolescence et les caractéristiques de l'âge adulte afin de bien circonscrire le contexte dans lequel les jeunes adultes adoptés évoluent présentement.

2.1 L'exploration du sentiment d'appartenance

2.1.1 L'origine et les synonymes

Afin de mieux comprendre le concept d'appartenance, un retour sur l'origine du mot « appartenir » et ses synonymes s'impose. Lorsqu'on cherche les synonymes d'appartenir, des termes comme adhérer, affilier, adopter et intégrer apparaissent. Tout d'abord, appartenir vient du mot latin *pertinere*, qui signifie se « rattacher à ». Appartenir se définit comme « faire partie d'un groupe, d'un ensemble, en être un élément » (Larousse des noms communs, 2008, p. 70). Pour sa part, adhérer vient du mot latin *adhaerere*, qui signifie « souscrire à une idée, à une opinion, s'inscrire à un parti, à une association » (Larousse des noms communs, 2008, p. 18). Synonyme d'adhérer et d'appartenir, affilier provient des mots latins *affiliar* et *filius* qui signifie « fils ». Affilier c'est « faire entrer quelqu'un dans un parti, un groupement » (Larousse des noms communs, 2008, p. 25). Adopter vient du mot latin *adoptar* et de *optar*, qui veut dire « choisir ». Adopter signifie « faire sienne une idée; admettre ou prendre par choix, par décision » (Larousse des noms communs, 2008, p. 21). Finalement, intégrer provient du mot latin *integrar*, qui veut

dire « remettre en état ». Intégrer signifie « faire entrer dans un ensemble plus vaste; incorporer, inclure » (Le Petit Larousse illustré, 2011, p. 544). En considérant ce qui précède, il nous apparaît que le mot « appartenir » est connexe aux termes adhérer, affilier, adopter et intégrer. Dans l'ensemble, appartenir c'est faire partie d'un groupe, d'un ensemble ou d'une association quelconque.

2.1.2 Les définitions proposées

Explorer la racine du mot « appartenir » nous aide à mieux saisir sa signification. Toutefois, aucune de ces définitions ne fait mention d'indicateurs d'appartenance à un groupe. Pour pallier à cette lacune, quatre définitions issues de la littérature portant sur l'appartenance ou le sentiment d'appartenance sont présentées. Ces définitions renferment des indicateurs nous permettant d'observer qu'une personne est affiliée à un groupe ou qu'elle a développé un sentiment d'appartenance.

La première définition provient de Lucille Guilbert, professeure d'ethnologie et d'histoire de l'Université Laval. Elle définit le sentiment d'appartenance comme « l'émotion de se considérer partie intégrante d'une famille, d'un groupe ou d'un réseau » (Guilbert, 2005, p. 6-7). Cette définition est pertinente, mais restreinte.

La deuxième définition proposée, celle de Mucchielli (2011), est tirée du livre *Le travail en équipe. Clés pour une meilleure efficacité*, qui définit l'appartenance ainsi :

« Sentir » le groupe dans lequel on se trouve et « se sentir » soi-même de ce groupe englobe un ensemble d'attitudes individuelles et de sentiments, désignés par le mot « appartenance ». [...] Elle implique (même si on ne se trouve pas actuellement et physiquement dans le groupe) une identification personnelle par référence au groupe (identité sociale), des attaches affectives, l'adoption de ses valeurs, de ses normes, de ses habitudes, le sentiment de solidarité avec ceux qui en font aussi partie, leur considération sympathique. (Mucchielli, 2011, p. 189)

Cette définition, riche de sens, présente des indicateurs nous démontrant qu'une personne est affiliée à un groupe. Les indicateurs sont une identification personnelle au groupe, l'adoption de valeurs, de normes ou d'habitudes, d'attaches affectives et un sentiment de solidarité. La troisième définition provient de France Lehoux (2005), conseillère en orientation, qui définit le sentiment d'appartenance comme suit :

Le sentiment d'appartenance est quelque chose qui se construit peu à peu. Le partage d'une même réalité, de valeurs ou d'objectifs communs crée un terrain favorable. Il nécessite en plus, pour se développer, une qualité d'interactions avec les personnes, ce qui contribue au fait qu'on se sente bien et qu'on ait conscience de sa valeur au sein d'un

groupe particulier. Vous sentant reconnu ou reconnue, vous avez alors envie de vous engager davantage, de donner le meilleur de vous-même et de vous identifier avec une certaine fierté à ce groupe dont vous faites partie. (Lehoux, 2005)

Lehoux (2005) rappelle que le sentiment d'appartenance est quelque chose qui se construit peu à peu, dans le temps et à travers les interactions. Elle identifie des indicateurs, tels que le sentiment de reconnaissance, de fierté et de bien-être au contact du groupe, qui contribuent au développement d'un sentiment d'appartenance. Mais comme Mucchielli (2011), elle évoque l'identification au groupe par l'entremise de valeurs, d'objectifs communs ou le partage d'une même réalité.

La quatrième définition, celle de Solange Luneau (2003), pédagogue, propose des indicateurs favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance familiale chez un enfant. Le sentiment d'appartenance à la famille se construit et grandit chez l'enfant lorsqu'il « se sent estimé de ses parents, de ses frères et sœurs, c'est-à-dire quand on lui signale qu'il est unique... » (Luneau, 2003, p. 113). Reconnaître l'enfant avec ses différences et ses ressemblances ou lui relater l'histoire et les traditions de la famille élargie sont également des attitudes parentales favorisant sa construction. L'enfant, qui apporte « une contribution importante à la famille et lorsqu'il assume des responsabilités au profit de tous » (Luneau, 2003, p. 113), se donne également la chance d'éprouver un sentiment d'appartenance. Finalement, l'enfant qui vit en famille des événements spéciaux et des projets auxquels il contribue, participe au façonnement de ce sentiment d'appartenance familiale. En ce qui a trait au dernier indicateur, Morval (1991) et Morval et Biron (1993) indiquent que la présence de rituels familiaux au sein d'une famille ainsi que la participation de ses membres à ces rituels enrichissent la vie familiale, assurent la cohésion de la famille et alimentent leur sentiment d'appartenance. Pour leur part, Ouellette et Méthot (2000) énumèrent des moyens d'intégrer l'enfant adopté tardivement à l'étranger dans la famille élargie. Parmi ces moyens, la pratique de sociabilités familiales comme les rituels familiaux favorise l'inscription de l'enfant dans le groupe familial élargi. Luneau (2003) traite de l'appartenance familiale tandis que les trois autres auteurs parlent d'appartenance sans faire référence à un groupe particulier. Passons maintenant à la définition retenue.

2.1.3 La définition retenue

La définition retenue regroupe les principaux éléments provenant des quatre définitions précédentes.

Le sentiment d'appartenance, c'est l'**émotion de se considérer** comme partie intégrante d'une famille, d'un groupe ou d'un réseau (Guilbert, 2005). C'est un sentiment qui **se co-construit dans le temps et à travers les interactions** (Lehoux, 2005). Appartenir à un groupe implique une **identification personnelle et sociale** (Lehoux, 2005; Mucchielli, 2011). Cette identification s'exprime dans l'**adhésion aux valeurs, aux normes et aux habitudes soutenues par le groupe** (Mucchielli, 2011). Adhérer, c'est aussi partager une **réalité commune et des objectifs communs** (Lehoux, 2005).

L'appartenance à un groupe se manifeste aussi par la participation de la personne dans le groupe. **Apporter une contribution importante à la famille, assumer des responsabilités au profit de tous et vivre en famille des événements spéciaux et des projets** (Luneau, 2003), tels que les rituels familiaux (Morval, 1991; Morval et Biron, 1993; Ouellette et Méthot, 2000), sont des indicateurs de l'appartenance d'une personne à une famille.

Appartenir à un groupe fait vivre divers sentiments à la personne. Elle peut ressentir un **sentiment de bien-être** (Lehoux, 2005) au contact du groupe, un **sentiment de solidarité, de fierté** (Lehoux, 2005; Mucchielli, 2011) et, non le moindre, un **sentiment de reconnaissance** (Luneau, 2003; Lehoux, 2005). Ces sentiments incitent souvent la personne à participer davantage au sein du groupe.

L'appartenance d'une personne à un groupe s'observe à partir des indicateurs soulignés en caractères gras. Pour ce mémoire, nous explorons le sentiment d'appartenance à la famille adoptive chez de jeunes adultes adoptés tardivement. Réunis ensemble, ces indicateurs favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance. Passons à l'opérationnalisation du concept.

2.1.4 L'opérationnalisation du concept

Nous avons classé les indicateurs à l'intérieur de trois composantes qui sont ressorties avec force lors de l'élaboration de notre définition : l'identification, la participation et le vécu affectif. Ces trois principales composantes favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance. Retenons l'idée que le sentiment d'appartenance est une émotion qui se co-construit dans le temps et à travers les interactions. De plus, la participation des jeunes adultes adoptés peut s'observer dans le cadre de rituels familiaux.

Tableau 2.1
Le sentiment d'appartenance et ses composantes

Concept	Composantes	Indicateurs
Sentiment d'appartenance (se co-construit dans le temps et à travers les interactions)	Identification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adhérer aux valeurs, normes et habitudes soutenus par le groupe ✓ Partager une réalité et des objectifs communs
	Participation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Apporter une contribution importante à la famille ✓ Assumer des responsabilités au profit de tous ✓ Vivre en famille des événements spéciaux et des projets auxquels la personne participe (rituels familiaux)
	Vécu affectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Se sentir solidaire ✓ Se sentir reconnu ✓ Expérimenter un sentiment de bien-être

2.2 Les caractéristiques de l'adolescence

Avant d'aborder les caractéristiques du début de l'âge adulte, nous soulèverons quelques éléments sur la période qui la précède, l'adolescence. C'est à cette période que les questions d'identité et d'appartenance refont surface avec intensité. Pour un adolescent adopté à l'étranger, l'adolescence représente également une recherche d'identité, mais avec quelques tâches supplémentaires. Il doit, certes, négocier avec une double appartenance, mais il doit aussi entamer un travail de deuil afin d'accepter son histoire singulière.

C'est à l'adolescence que les émotions prennent une place importante dans la vie, entre autres l'égoïsme (Gagnon, 2004). Cette période apporte son lot de bouleversement dans la famille. Les valeurs parentales sont remises en question et il y a davantage de conflits. L'adolescent s'éloigne de ses parents afin de conquérir son indépendance, désirant tout de même conserver leur amour (Gagnon, 2004). L'adolescence est une période où l'on attache une grande importance à son aspect physique. Pour un adolescent adopté à l'étranger, c'est à cette période qu'il prend « une conscience plus aiguë des différences physiques avec le reste de sa famille... [...] » (Chicoine, Germain et Lemieux, 2003). Ce constat peut être déroutant et entraîner un

sentiment d'être différent de la famille adoptive. Avant toute chose, l'adolescence est une période importante dans la construction identitaire d'un individu. C'est à « cette phase de la vie que vont venir se jouer et se rejouer différents conflits intrapsychiques tels que l'Œdipe, le roman familial ou encore la (re)confrontation à la perte et au deuil » (Rosenfeld *et al.*, 2006, p. 160).

Les adolescents adoptés à l'étranger ne font pas exception à ceux non adoptés. Ils doivent se construire une identité. Ainsi, trois questions surgissent : « Qui-suis-je ? », « D'où est-ce que je proviens ? » et « Où vais-je ? » (Breton, 2010). Comme précédemment mentionné, être un adolescent ou un adulte adopté à l'étranger, c'est composer avec deux familles, deux cultures et deux pays (Breton, 2010). Toutefois, à l'adolescence, la double appartenance (tiraillement, confusion identitaire, etc.) tend à s'accroître. Par conséquent, se définir est plus complexe pour l'adolescent adopté. Ces diverses questions conduisent l'adolescent adopté à se repérer par rapport à son passé et à ses origines. C'est à ce moment qu'il peut effectuer une prise de conscience du rejet initial vécu (Vinay, 2003) des ruptures et des pertes subies causés par son adoption. Sa tâche sera d'intégrer ces éléments de son histoire. Gagnon (2004) souligne que c'est à l'adolescence qu'un travail de deuil s'enclenche. Selon elle, l'adolescent adopté devra « passer à travers tous les deuils associés à son abandon : deuil de la mère, du père, des frères et sœurs biologiques, de son pays d'origine, deuil d'une vie 'normale' » (Gagnon, 2004, p. 140). De plus, il est fréquent lors d'adoption internationale d'obtenir peu d'informations sur les premiers mois ou les premières années de sa vie. L'adolescent adopté devra aussi accepter cette situation qui laissera des vides dans son histoire. Ainsi, la tâche de l'adolescent adopté « consiste à rattacher tous les bouts de son histoire et à l'accepter dans toute sa complexité... [...] » (Gagnon, 2004, p. 140).

Par ailleurs, il n'est pas rare de voir des adolescents « attaquer » la filiation pour se détacher de leurs parents et pour vérifier que quoi qu'ils fassent elle ne sera pas remise en question (Lamotte *et al.*, 2007). Pour les adolescents adoptés, il s'agit aussi d'une tentative pour trouver une réponse à la question : « est-ce que cette filiation malgré l'absence de la réassurance du biologique est réellement la leur ? » (Lamotte *et al.*, 2007, p. 382).

Tout compte fait, l'adolescence est un passage obligé pour accéder à l'âge adulte. C'est un temps de la vie où la construction identitaire « bat son plein ». Dans sa recherche d'identité, l'adolescent adopté a quelques tâches supplémentaires, soit celles de négocier avec sa double appartenance et d'enclencher un travail de deuil. Il est confronté à nouveau aux pertes et aux

ruptures vécues, à son d'abandon, à sa famille biologique, bref à ses origines. Il devra donc entamer un processus de deuil afin d'accepter son histoire dans toute sa singularité.

2.3 Les caractéristiques de l'âge adulte

Le début de l'âge adulte se différencie de l'adolescence. Le jeune adulte devient autonome et ce, à plusieurs niveaux : matériel, physique et « psychologique » (Bee et Boyd, 2011). Au début de la vingtaine, la personnalité subit plusieurs changements. Chez le jeune adulte, on dénote une augmentation de certaines caractéristiques « telles que la confiance, l'estime de soi, l'indépendance, [...] une plus grande autonomie [...] et une plus grande affirmation de soi » (Bee et Boyd, 2011, p. 319). Dans les pages suivantes, nous aborderons les changements majeurs caractérisant le début de l'âge adulte, les tâches associées au stade de jeune adulte et à l'apprentissage des trois rôles sociaux de la vie d'adulte. Nous terminerons avec une tâche spécifique à l'adulte adopté, celle de la recherche des parents biologiques.

2.3.1 Des changements importants au cours des dernières décennies

Le début de l'âge adulte, situé entre 18 et 25 ans (Arnett, 2000) est aujourd'hui vécu différemment d'il y a trente ans. En effet, plusieurs changements majeurs sont survenus dans la trajectoire de vie des jeunes adultes. Gaudet (2007) parle des changements sur les plans scolaire, professionnel, familial et résidentiel. La vingtaine est dorénavant une période de vie réservée aux explorations dans les trajectoires professionnelle et scolaire, amoureuse et familiale (Gaudet, 2007).

Sur le plan scolaire, l'allongement des études est un des plus gros changements survenus dans la trajectoire de vie des jeunes adultes. Ils sont nombreux à prolonger leurs études afin de satisfaire aux exigences du marché du travail (Gaudet, 2007). Sur le plan professionnel, la vingtaine se veut une période d'exploration professionnelle. Cette dernière peut être avantageuse pour les jeunes adultes. Ce temps d'exploration leur permet de déterminer leurs intérêts et de façonner leur identité. Certains profitent de cette période pour retourner à l'école, occuper divers emplois ou changer d'orientation professionnelle (Gaudet, 2007). Concernant les trajectoires familiales des jeunes adultes, ce sont les « calendriers familiaux des Canadiens qui ont été les plus bouleversés au cours des cinquante dernières années » (Gaudet, 2007, p. 14), notamment par l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Les jeunes femmes sont nombreuses à poursuivre des études postsecondaires et à s'impliquer davantage sur le marché de l'emploi.

Par conséquent, la naissance d'un premier enfant est repoussée pour satisfaire aux attentes du marché du travail et les couples ont de moins en moins d'enfants (Gaudet, 2007). Leur arrivée sur le marché du travail a transformé les rapports sociaux. Le début de l'âge adulte se voulant une période d'exploration amoureuse, même s'ils s'engagent, les jeunes adultes perçoivent leurs relations amoureuses comme des expériences (Gaudet, 2007). De plus, ils prolongent leur scolarité et la transition résidentielle est aussi retardée. Ils sont plus susceptibles qu'auparavant de demeurer plus longtemps au domicile parental. Bref, « les trajectoires d'entrée dans l'âge adulte démontrent à quel point les parcours de vie des jeunes se sont diversifiés » (Gaudet, 2007, p. 15). Ces derniers ont de nouvelles façons de mener leur existence. La vingtaine est considérée comme une période d'exploration à plusieurs niveaux (Gaudet, 2007). Les rôles sociaux qui marquaient auparavant le début de l'âge adulte (rôle parental, conjugal et travailleur) sont maintenant repoussés à plus tard.

Or même si repoussés vers la trentaine, les jeunes adultes devront un jour ou l'autre faire l'apprentissage de ces rôles sociaux. Dans les lignes suivantes, nous traiterons du stade de développement du jeune adulte célibataire décrit par Wright et Leahey (2007) et qui tire son origine des six stades du cycle de vie de la famille nord-américaine de la classe moyenne élaboré par Carter et McGoldrick (1988, 1999). De plus, il sera question de l'apprentissage des trois principaux rôles de la vie au début de l'âge adulte, soit celui de conjoint, de parent et de travailleur dans l'objectif de comprendre comment une personne entame sa vie en tant qu'adulte.

2.3.2 Le stade du jeune adulte et l'apprentissage des rôles sociaux

Au stade de jeune adulte, les rapports entre lui et sa famille d'origine se modifient et se transforment. Wright et Leahey (2007) parlent de « la différenciation du moi par rapport à la famille d'origine ». En réalité, le jeune doit développer de nouveaux liens avec sa famille d'origine qui lui permettront de se séparer d'elle. L'objectif n'est pas de rompre tout rapport avec elle ou de la substituer, mais de s'en séparer tout en lui demeurant attachée (Wright et Leahey, 2007). Cette séparation peut prendre différentes formes, entre autres, quitter la résidence familiale. Selon Bee et Boyd (2011), le départ de la maison familiale « suppose un processus d'émancipation psychologique majeur... [...] » (p. 322). Pendant ce processus, le jeune adulte instaure une distance émotionnelle dans ses relations avec sa famille. L'attachement qu'il porte à ses parents diminue et se transfère aux amis ou à un partenaire amoureux. Cette baisse d'attachement est bénéfique. Elle autorise le jeune à réajuster son regard envers ses parents et « à les considérer avec plus d'objectivité en tant qu'individus et non plus seulement en tant que

parents » (Bee et Boyd, 2011, p. 322). De surcroît, le départ de la maison familiale met en branle le processus d'acquisition des rôles sociaux (Bee et Boyd 2011).

Au stade du jeune adulte, ce dernier doit choisir et sélectionner les « éléments qu'il conservera de sa famille, de ceux qu'il abandonnera et de ceux qu'il créera lui-même au fur et à mesure qu'il traversera les différents stades de sa propre vie de famille » (Wright et Leahey, 2007, p. 108). La maîtrise de ce stade est également accomplie quand les relations entre le jeune adulte et ses parents sont empreintes de respect mutuel. Le jeune adulte modifie le regard qu'il pose sur ses parents et les accepte tels qu'ils sont « sans leur reprocher ce qu'ils n'ont pas pu être » (Wright et Leahey, 2007, p. 108). Les propos de Wright et Leahey (2007) sur les relations familiales entre le jeune adulte et sa famille rejoignent ceux de Newton-Verrier (2008) qui soutient que les relations familiales entre l'adulte adopté et ses parents adoptifs doivent dorénavant reposer sur des comportements d'adulte. L'adulte adopté doit prendre en charge ses comportements et ses émotions dans ses relations avec ses parents adoptifs et avec la fratrie adoptive ou biologique. Une communication ouverte et honnête est de mise. De plus, les relations doivent être empreintes de respect et laisser place aux différences (Newton-Verrier, 2008).

Comme mentionné précédemment, le jeune adulte doit explorer différentes orientations professionnelles pour bien cerner son choix de carrière et ses intérêts (Wright et Leahey, 2007). D'ailleurs, il lui revient de prendre en charge son avenir professionnel dans le but d'apprendre son rôle de travailleur (Bee et Boyd, 2011). Ce rôle, qui occupe une grande partie du temps, lui permet de se réaliser pleinement. Si la satisfaction professionnelle est à son plus bas au tout début, elle peut augmenter à mesure que le jeune adulte avance dans la vingtaine et ce, pour diverses raisons : emploi mieux rémunéré, moins routinier, laissant place à une plus grande créativité (Bee et Boyd, 2011). Au début de l'âge adulte, l'amitié occupe une place prépondérante. Antonucci (1990, 1994, cité par Bee et Boyd, 2011) soutient que chaque jeune au début de l'âge adulte se construit une escorte sociale qu'il définit comme « une couche protectrice formée par des membres de la famille et d'amis, qui entoure la personne et l'aide à surmonter efficacement les difficultés de la vie » (p. 323). Il soulève également que le conjoint peut faire partie de cette escorte sociale. Les amis sont souvent choisis en fonction de l'âge. D'après Bee et Boyd (2011), au début de la vingtaine, le nombre d'amis est élevé, mais il tend à diminuer au début de la trentaine.

Finalement, le développement de relations plus personnelles avec des pairs (Wright et Leahey, 2007) est crucial au début de l'âge adulte. Selon Erikson (1982, cité par Bee et Boyd,

2011), le début de l'âge adulte est caractérisé par le stade de l'intimité ou de l'isolement. Le jeune adulte doit développer son intimité tout en assumant ses divers rôles sociaux. Le sentiment de solitude peut être présent au début de l'âge adulte lorsque l'attachement du jeune adulte envers ses parents n'a pas diminué ou que ce dernier n'a pas noué de relation intime avec un partenaire. « Pour bien vivre ce stade, chaque personne doit trouver un partenaire avec lequel elle parviendra à créer un solide attachement » (Bee et Boyd, 2011, p. 320). Le développement d'une relation intime favorise l'interdépendance du moi (Wright et Leahey, 2007) et est une opportunité pour le jeune adulte d'apprendre son rôle conjugal (Bee et Boyd, 2011). Lorsque la relation conjugale évolue positivement, le couple peut penser à former une famille. Dans ce cas, les deux adultes seront plus aptes à jouer leur rôle de parent (Bee et Boyd, 2011).

2.3.3 Une tâche spécifique au jeune adulte adopté

Les jeunes adultes adoptés doivent franchir les mêmes étapes que ceux non adoptés. Elinor B. Rosenberg (1992), travailleuse sociale, parle néanmoins d'une tâche spécifique au jeune adulte adopté : celle de décider de rechercher ou non ses parents biologiques. Rechercher ses parents biologiques serait, entre autres, un moyen de résoudre le tiraillement ou la confusion identitaire que provoque la double appartenance et ainsi ressentir un sentiment de continuité (Baden et O'Leary Wiley, 2007). La littérature sur l'adoption insiste beaucoup sur l'importance de ce processus, considérant toutefois que le besoin de rechercher ses parents biologiques varie pour chaque individu. Auparavant, rechercher ses parents biologiques était perçu comme le signe de problèmes relationnels avec la famille adoptive. Il en est autrement aujourd'hui. À l'heure actuelle, les études concluent que rechercher ses parents biologiques est un processus normal et que ceux désirant partir à leur recherche entretiennent de bonnes relations avec leurs parents adoptifs (Baden et O'Leary Wiley, 2007).

Finalement, le début de l'âge adulte est une période où la personne doit prendre sa place au sein de sa collectivité. Cette période de vie est marquée par un désir d'autonomie, d'exploration, d'expérimentation et d'affirmation de soi. L'accession à cette autonomie passe, entre autres, par la maîtrise des différentes tâches liées au stade du jeune adulte et à l'apprentissage des divers rôles sociaux. Nous constatons que les jeunes adultes prennent du temps pour établir leur identité et leurs appartenances au cours de cette période de vie. Nous tenions à aborder le début de l'âge adulte pour bien circonscrire le contexte dans lequel les jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger s'inscrivent. Nous allons maintenant explorer le sentiment d'appartenance à la famille adoptive à un temps de la vie où le jeune adulte doit s'en séparer tout en lui demeurant attaché.

Lors des entrevues, nous désirions garder à l'esprit les enjeux de l'entrée dans l'âge adulte et quelques éléments de compréhension de celle-ci. Ces derniers seront utiles lors de notre analyse.

2.4 L'objectif général et les objectifs spécifiques de la recherche

Notre objectif général est de mieux comprendre le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Ce sentiment se co-construit dans le temps et à travers des interactions. À cette fin, nous analyserons les trois principales dimensions associées au sentiment d'appartenance. De plus, nous étudierons comment les jeunes adultes adoptés entreprennent leur passage à la vie adulte et les tâches qui s'y rattachent. Nos objectifs spécifiques sont les suivants :

- 1) explorer l'identification à la famille adoptive;
- 2) identifier le niveau de participation à la vie familiale ainsi que ses manifestations;
- 3) connaître les sentiments éprouvés à l'égard de la solidarité, de la reconnaissance et du bien-être;
- 4) analyser le passage à la vie adulte et les tâches qui s'y rattachent chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger.

CHAPITRE 3

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, il sera question des aspects méthodologiques de la recherche. Nous débuterons par la méthode de recherche, la constitution de l'échantillon et le recrutement des sujets. Nous poursuivrons avec la méthode et les instruments de collecte de données et l'analyse des données pour terminer avec les considérations éthiques, les limites et les forces de la recherche.

3.1 La méthode de recherche

Tout d'abord, spécifions que cette recherche se veut de nature exploratoire. L'adoption internationale, tardive ou pas, est un phénomène relativement jeune. À notre connaissance, peu d'études québécoises se sont attardées au sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Par conséquent, cette recherche permettra de mieux documenter le concept du sentiment d'appartenance familiale dans le cadre d'une adoption internationale tardive.

Comme soulevé précédemment, notre objectif général est de mieux comprendre le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Il va de soi qu'une recherche qualitative est nécessaire. Selon Fortin, Côté et Fillion (2005), « le but des recherches qualitatives est de découvrir, d'explorer, de décrire des phénomènes et d'en comprendre l'essence » (p. 25-26). Afin d'interpréter le phénomène dans sa globalité, les recherches qualitatives mettent l'emphase sur la compréhension du comportement humain, le sens ou les significations que le phénomène étudié revêt pour les individus (Fortin, Côté et Fillion, 2005), ce qui est également l'objectif général de cette recherche. Or le sentiment d'appartenance comporte un caractère subjectif. Lorsqu'une personne se considère ou pense qu'elle fait partie

d'un groupe, c'est qu'elle se sent appartenir. Le sentiment d'appartenance est une émotion ou une sensation propre à chaque individu pouvant ne pas être ressentie par tous les membres du groupe. Dans ce cas, l'approche qualitative/interprétative s'avère la plus appropriée et est associée au paradigme interprétatif qui « essaie de comprendre le monde tel qu'il est sur le plan de l'expérience subjective » (Dolbec et Prud'Homme, 2009, p. 546). Selon Karsenti et Savoie-Zajc (2004), ce courant « est animé du désir de comprendre le sens de la réalité des individus... [...] » (p. 126). En parlant de l'approche qualitative/interprétative, Merriam (2002) souligne également que les chercheurs utilisant ce type d'approche s'efforcent de comprendre « *the meaning people have constructed about their world and their experiences; that is how do people make sense of their experience?* » (p. 4 et 5). Cette approche, dont l'épistémologie sous-jacente est interprétative, concorde avec notre objectif général. Dans cette optique, l'approche qualitative/interprétative s'avère adéquate pour notre étude.

3.2 La constitution de l'échantillon

Pour la constitution de notre échantillon, nous avons ciblé de jeunes adultes ayant été adoptés tardivement à l'étranger par des familles québécoises. Les jeunes adultes adoptés devaient résider sur l'île de Montréal et dans les banlieues environnantes. L'échantillon était de type non probabiliste, car il était constitué « en fonction de certaines caractéristiques précises de la population » (Chauchat, 1985, cité par Mayer *et al.*, 2000, p. 79) et il n'avait pas été choisi au hasard. Voici quelques caractéristiques de la population à l'étude qui ont été établies en fonction des objectifs poursuivis :

- être âgé entre 18 et 25 ans au moment de l'entrevue;
- avoir été adopté tardivement à l'international par des familles du Québec.

Les participants devaient être âgés entre 18 et 25 ans, cette tranche d'âge correspondant à la période jeune adulte (Arnett, 2000) et ils devaient avoir fait l'objet d'une adoption internationale tardive. Comme mentionné par Ouellette et Méthot (2000), une adoption internationale tardive signifie que l'enfant est âgé de trois ans et plus au moment de son adoption. Finalement, les participants devaient avoir été adoptés par des familles québécoises.

3.3 Le recrutement des sujets

Au début, nous devions recruter les sujets par le biais d'annonces affichées sur les babillards de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ce mode de recrutement n'ayant pas été retenu,

nous avons plutôt tenté de recruter les sujets par l'entremise de deux associations de personnes adoptées à l'international, soit le Regroupement des Adoptés à l'International Sans Frontières (RAIS) et l'Hybridé. Notre projet d'étude a été accueilli avec enthousiasme par ces deux associations qui, chacune à leur façon, nous ont aidée à recruter quelques jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Bien que ces associations aient été d'une grande aide, le recrutement s'est révélé plus difficile que prévu. Afin de le faciliter, nous avons élargi notre tranche d'âge jusqu'au début de la trentaine. Ce qui explique pourquoi l'une de nos participantes était âgée de 32 ans au moment de l'entrevue. De plus, nous avons pensé recruter des participants ailleurs dans la province, comme à Québec ou au Saguenay Lac-St-Jean, mais cela n'a pas été nécessaire. Après avoir réalisé deux entrevues, le bouche-à-oreille nous a permis de recruter d'autres participants. Nous aurions aimé en interviewer au moins huit, mais le temps a joué contre nous. Au total, nous sommes parvenus à recruter six jeunes adultes adoptés correspondant aux caractéristiques énumérées plus haut.

3.4 Les caractéristiques des participants de l'échantillon

Notre échantillon est composé de six jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger, âgés entre 20 et 32 ans. La moyenne d'âge étant de 24 ans. Nous avons interrogé deux hommes et quatre femmes. L'âge des participants au moment de leur adoption se situe entre deux ans et demi et cinq ans. La majorité des jeunes adultes sont originaires d'Amérique du Sud. Sur les six participants, cinq sont célibataires et une seule est conjointe de fait. Au moment de l'entrevue, trois d'entre eux avaient complété leur secondaire, un avait une formation de niveau collégial et deux de niveau universitaire. La majorité des participants viennent de familles biparentales, quatre ont un frère ou une sœur adopté à l'étranger et seulement une a une fratrie composée d'un frère adopté et d'un frère biologique.

Tableau 3.1
Les données sociodémographiques des participants de l'échantillon

Catégorie d'âge	▪ 20-25 ans	4
	▪ 26-32 ans	2
Genre	▪ Hommes	2
	▪ Femmes	4
Âge au moment de l'adoption	▪ Moins de 3 ans	1
	▪ 3 ans et plus	5
Pays d'origine	▪ Amérique du Sud	4
	▪ Afrique	1
	▪ Asie	1
État civil	▪ Célibataire	5
	▪ Conjoint de fait	1
Niveau de scolarité	▪ Secondaire	3
	▪ Collégial	1
	▪ Universitaire	2
Type de famille	▪ Biparental	4
	▪ Monoparental	1
	▪ Homoparental	1
Fratric	▪ Adoptée	4
	▪ Biologique et adoptée	1
	▪ Aucune fratrie	1

3.5 La méthode et les instruments de collecte de données

Nous avons réalisé six entretiens (semi-dirigés) avec de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Selon Savoie-Zajc (2009), l'entrevue semi-dirigée se « déroule à l'intérieur d'une relation avant tout humaine et sociale » (p. 344). Partant du point de vue des jeunes adultes adoptés et nous situant dans une approche qualitative/interprétative, l'entrevue semi-dirigée était donc appropriée. Jusqu'à maintenant, peu d'études ont donné la parole aux jeunes adultes adoptés et ce type d'entrevue nous a donné l'opportunité de le faire. Pour elle, l'entrevue semi-dirigée poursuit divers buts. Parmi eux, on retrouve le fait de « rendre explicite l'univers de l'autre » (Savoie-Zajc, 2009, p. 342) [...] et de permettre « la compréhension du monde de l'autre » (p. 343). Les entretiens ont été réalisés à partir d'une grille d'entretien (Appendice A) constituée de

questions ouvertes en lien avec les thèmes centraux qui faisaient référence à la définition du sentiment d'appartenance, à ses composantes ainsi qu'à nos objectifs spécifiques. À la suite de la première entrevue, quelques modifications ont été apportées à la grille d'entretien dans le but de mieux répondre à notre objectif général. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un magnétophone. À cet effet, tous les participants ont signé un formulaire de consentement (Appendice B) attestant de leur approbation d'être interviewés et enregistrés. À la fin de l'entrevue, ils étaient aussi appelés à remplir une fiche sociodémographique (Appendice C). Ces données nous ont permis de dresser un portrait des jeunes adultes adoptés. Tel que convenu, les entrevues, d'une durée approximative d'heure et demie, se sont déroulées au lieu qui convenait aux participants (généralement dans les locaux de l'UQAM, mais également une fois au domicile).

3.6 L'analyse des données

Comme méthode d'analyse, nous avons privilégié une analyse de contenu de type thématique. Les analyses thématiques sont celles « qui tentent principalement de mettre en évidence les représentations sociales ou les jugements des locuteurs à partir de l'examen de certains éléments constitutifs du discours » (Quivy et Campenhoudt, 2006, p. 202). Elle est recommandée lorsqu'il s'agit de poser un diagnostic rapide ou comme première expérience de recherche (Paillé et Mucchielli, 2008). De plus, dans le cadre de notre recherche, plusieurs verbatim ont été soumis à l'analyse (Paillé et Mucchielli, 2008). Dans un premier temps, les entretiens ont été enregistrés et nous les avons retranscrits sous forme de verbatim. Ensuite, nous avons procédé à une analyse verticale de chaque entrevue et par la suite à une analyse transversale. Suite à l'analyse verticale, nous avons élaboré notre grille d'analyse (Appendice D).

Pour construire notre grille d'analyse, nous sommes partie des thèmes centraux de notre schéma d'entretien et de ce que nos données dégageaient. Les thèmes centraux sont devenus des catégories avec des sous-catégories. Nous avons employé les deux fonctions de l'analyse thématique, le repérage et la documentation (Paillé et Mucchielli, 2008). Pour l'analyse des données transversales, la fonction de documentation a été requise. Cette fonction « concerne la capacité de documenter l'importance de certains thèmes au sein de l'ensemble, donc de relever des récurrences, des regroupements, etc. » (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 162). Abondant dans le même sens, Quivy et Campenhoudt (2006) rapportent que plus certains thèmes sont récurrents, plus ils ont de l'importance pour le locuteur. Bref, l'analyse transversale des entretiens a consisté à dégager les points de convergence et de divergence.

3.7 Les considérations éthiques

L'étudiante-chercheuse a certaines obligations et responsabilités d'ordre éthique envers la société, la communauté scientifique et également envers les participants. Le bien-être de ces derniers doit faire l'objet d'une attention particulière de sa part. Les sujets doivent être respectés, informés et libres de faire des choix. Signalons que cette recherche a fait l'objet d'une approbation éthique du sous-comité d'évaluation de l'école de travail social de l'UQAM. Dans les pages suivantes, il sera question des moyens employés pour optimiser le bien-être des sujets.

3.7.1 Les moyens pour obtenir le consentement libre et éclairé des sujets

Le consentement libre et éclairé des sujets est une notion cruciale lorsqu'il est question d'éthique. Le processus débute dès le premier contact avec le participant et se termine lorsque la recherche ne nécessite plus sa collaboration. Afin que chaque participant soit en mesure de prendre une décision éclairée, nous avons utilisé les moyens suivants. Tout d'abord, nous informions les participants de la nature de la recherche, des objectifs, des modalités, des risques et des avantages liés à leur participation ainsi que de l'utilisation que nous ferions des données recueillies. Ensuite, dans le but d'obtenir un consentement libre, nous avons alloué un temps afin qu'ils réfléchissent sur leur désir de participer ou non à l'étude. Nous les avons avisés plus d'une fois qu'ils pouvaient mettre fin à leur participation en tout temps. Finalement, lorsqu'ils choisissaient de collaborer à l'étude, un formulaire de consentement était signé par les deux parties, le participant et nous-mêmes, afin d'officialiser le tout. Ce formulaire attestait des éléments énumérés précédemment (choix de mettre fin en tout temps à sa participation, risques et avantages de participer à la recherche, objectifs et modalités de l'étude, etc.). Le formulaire de consentement signé attestait que le participant accordait son consentement.

3.7.2 Le respect de la confidentialité des données

En tant qu'étudiante-chercheuse, nous avons le devoir de protéger les participants en conservant les renseignements personnels qui pourraient mener à leur identification. Afin de garder l'anonymat et le caractère confidentiel des données, nous avons utilisé un pseudonyme pour identifier chaque participant. Ce pseudonyme a été employé tout au long de la recherche. En ce qui a trait aux renseignements personnels recueillis, chaque participant a été avisé qu'aucun renseignement ne serait diffusé afin de garder confidentiel leur identité. La transcription des entretiens a été réalisée par l'étudiante-chercheuse qui a été la seule à écouter les enregistrements audio des entrevues. Nous avons conservé les enregistrements dans un classeur fermé à clé, où

personne ne pouvait avoir accès. De plus, tout le matériel a été enregistré dans un dossier informatique sécurisé. Les participants ont été informés que les données ne serviraient qu'aux fins de cette recherche. Cependant, elles seront conservées dans un classeur fermé à clé au domicile de l'étudiante-chercheuse pour une période d'un an. Par la suite, elles seront détruites. Le matériel informatisé sécurisé sera supprimé au même moment que les données « papier ».

3.7.3 Les risques et les avantages de la recherche pour les sujets

Il y a peu de risques encourus pour les sujets de la recherche, considérant que l'entrevue semi-dirigée ne présente en elle-même aucun risque. Toutefois, les questions posées aux participants sur leur rapport à leur famille adoptive ou sur leur histoire personnelle pouvaient susciter des émotions difficiles ou induire un certain inconfort émotionnel. Pour remédier à la situation, à la fin de chaque entretien, nous avons accordé du temps pour explorer les sentiments vécus par le participant. Comme mentionné précédemment, les participants étaient avisés qu'ils pouvaient interrompre pour un court moment l'entretien ou y mettre fin en tout temps. Cependant, aucune personne n'a fait la demande d'interrompre l'entretien ou de se retirer de l'étude.

Les avantages de participer à la recherche sont nombreux. Tout d'abord, l'entrevue semi-dirigée fut une occasion pour les participants de s'exprimer sur leur expérience adoptive et leur sentiment d'appartenance familiale. Afin de favoriser cette libre expression, nous leur rappelions la notion de confidentialité. Par la suite, ce fut une opportunité de prendre un temps pour réfléchir sur leur rapport à leur famille adoptive. De ces réflexions ont pu émerger des prises de conscience qui ont conduit à des changements. À ce sujet, Savoie-Zajc (2009) rappelle que l'entrevue semi-dirigée possède une fonction émancipatrice. À notre avis, questionner et réfléchir sur nos rapports avec autrui est bénéfique. Cette forme d'introspection favorise la connaissance de soi. Finalement, tout au long de ce processus et jusqu'à ce que la recherche ne nécessite plus leur implication, nous faisons comprendre aux participants que leurs témoignages permettraient le développement de nouvelles connaissances sur cette forme particulière d'adoption. Leur participation contribuerait à faire émerger de nouvelles réalités encore peu explorées à ce jour et de nouveaux éléments de compréhension.

3.8 Les forces et les limites de l'étude

Nous concluons ce chapitre en soulevant quelques limites et forces de l'étude. La principale force de notre étude réside dans le fait que, jusqu'à maintenant, peu d'études québécoises et canadiennes ont accordé la parole aux jeunes adultes adoptés, hâtivement ou tardivement, à

l'étranger. Peu de recherches se sont attardées sur l'entrée dans l'âge adulte de ces personnes. Pour cette raison, l'approche qualitative/interprétative s'est avérée pertinente. Nous sommes allée explorer en profondeur le sens que les jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger accordaient à leur expérience adoptive de même que leurs perceptions sur leur sentiment d'appartenance familiale. Cela explique en grande partie la pertinence sociale de l'étude. Une autre force de l'étude est reliée à notre statut. Étant nous-mêmes une jeune adulte adoptée à l'étranger, nous avons pu observer que ce « statut » favorisait un climat de confiance entre les participants et nous. Nous croyons que l'instauration d'un climat de confiance a pu laisser une plus grande place aux confidences, partant du fait que les participants et nous partageons une réalité commune, l'adoption internationale.

Quant aux limites, la principale concerne le nombre relativement restreint de participants interrogés. Ce nombre n'est pas représentatif de la population à l'étude. Il faut comprendre que des contraintes de temps et le manque de ressources nous ont obligée à restreindre le nombre de participants. Finalement et comme mentionné précédemment, certains de nos participants ont été recrutés par l'entremise d'associations pour personnes adoptées à l'international. Nous croyons que leur expérience au sein de ces associations est venue teinter la signification que l'expérience adoptive « tardive » revêt pour eux. Nous pouvons penser que ces participants accordaient une certaine importance à cette réalité, contrairement à ceux n'ayant entrepris aucune démarche pour en faire partie ou qui n'ont tout simplement pas encore mené une réflexion sur leur expérience adoptive. À notre avis, les participants qui ont choisi de faire partie de ces regroupements souhaitaient réfléchir sur leur expérience adoptive et avaient une « sensibilité » particulière à cet élément faisant partie de leur trajectoire de vie.

CHAPITRE 4

LES HISTOIRES DES JEUNES ADULTES RENCONTRÉS

Il nous apparaissait important de faire un court résumé des histoires des jeunes adultes adoptés rencontrés pour cette étude afin d'avoir une vue d'ensemble des parcours de vie de chacun et chacune. Ces courts récits sont l'occasion de s'imprégner de leur réalité. Ils faciliteront la lecture de la présentation des résultats et permettront une meilleure compréhension de leur analyse et de la discussion.

4.1 L'histoire de Martin : Enterrer la hache de guerre

Martin est originaire d'Amérique du Sud. À l'âge d'un an et demi, il se retrouve dans un orphelinat situé dans la plus haute capitale du monde. Où était-il avant son entrée à l'orphelinat ? Personne ne le sait, ni même Martin. Les parents adoptifs de Martin passent près d'adopter un enfant d'une autre origine. Finalement, les circonstances de la vie font que c'est Martin qui leur est proposé. Âgé de trois ans, Martin arrive au Québec accompagné de ses parents adoptifs venus le chercher dans son pays d'origine. À son arrivée, il a des infections aux mains et plusieurs caries. Il est infesté de poux et souffre de malnutrition. Cependant, Martin retrouve un état de santé satisfaisant, dû à la qualité des conditions de vie offertes par son nouvel environnement familial. Martin habite en banlieue pendant toute son enfance. Il a comme ami Samuel, qui est lui aussi un enfant adopté à l'étranger. Martin a des amis, mais éprouve une grande difficulté à s'attacher. S'il considère que ceux-ci ne lui apportent rien, il coupe la relation sans regret. Martin pense que cette attitude a un rapport avec son vécu pré-adoptif. Il raconte que lorsque ses parents adoptifs sont venus le chercher, il était un garçon réticent. Il ne se laissait pas prendre ou approcher facilement. Pour le tenir dans ses bras, sa mère adoptive devait lui offrir de la nourriture. C'est de cette façon qu'elle a gagné sa confiance.

Selon Martin, son adolescence a été difficile. Il est victime de racisme et éprouve de la difficulté à s'identifier aux autres adolescents. Il a l'impression d'être constamment « en guerre » contre son adoption qu'il n'arrive pas à accepter. Au même moment, il ressent un immense besoin de retourner dans son pays d'origine. Toutefois, parce qu'il est mineur et que cela comporte des restrictions, il décide d'attendre avec impatience au début de l'âge adulte. Les parents adoptifs de Martin ont des perceptions différentes des siennes sur le racisme. Par conséquent, Martin se sent incompris et peu à l'aise en leur présence. La difficulté à accepter son adoption et le sentiment d'être incompris deviennent insupportables à vivre à un point tel que Martin désire quitter la maison familiale. Alors qu'il est sur le point de fuguer au beau milieu de la nuit, le réveil de son chien vient bousculer ses plans. La présence de Samuel, son ami d'enfance, l'aide à traverser cette période complexe.

Au début de l'âge adulte, Martin choisit « d'enterrer la hache de guerre avec son adoption ». Retourner dans son pays d'origine est, en autres, un élément l'aidant à accepter son adoption. Reconnaisant dorénavant sa double appartenance et sa richesse, Martin cherche à aider d'autres personnes adoptées à l'étranger en mettant sur pied un regroupement. Depuis qu'il a enterré « la hache de guerre », ses relations avec ses parents adoptifs se sont améliorées. Ces derniers ont toujours accordé une place à la famille biologique, à la culture d'origine et à l'histoire antérieure de leur fils adopté. Ils n'ont jamais nié ou caché quoi que ce soit. Par rapport à la famille élargie, Martin aborde peu le sujet, rapportant que cela crée des malaises. Sur le plan sentimental, la première peine d'amour est difficile à gérer, ce qui ne l'empêchera pas de s'engager dans d'autres relations amoureuses et de donner sa confiance. En ce début de l'âge adulte, Martin demeure un peu préoccupé par rapport à sa famille biologique. Il aimerait bien savoir s'il a une sœur ou un frère biologique et il est convaincu que c'est le cas. Il garde un peu espoir qu'un jour il rencontrera sa mère biologique. D'ailleurs, Martin conserve un souvenir de son visage.

4.2 L'histoire de Sophie : Une honte viscérale et nocive

Sophie vient d'un pays de l'Asie de l'Est. Elle a été adoptée à l'âge de cinq ans et n'a aucun souvenir de sa vie avant son adoption. Elle est incapable d'expliquer ce manque de souvenir. Elle suppose que dès son arrivée au Québec, sa mémoire a bloqué les souvenirs du passé. La mère adoptive de Sophie vient la chercher dans son pays d'origine pour la ramener au Québec. Pendant son séjour, elle entame des recherches pour retrouver la mère biologique de Sophie, mais sans succès. L'enfance de Sophie est marquée par la solitude. C'est une petite fille solitaire, gênée et qui s'intègre peu aux enfants de son âge. À l'école, elle a peu d'amis et demeure souvent seule

dans son coin. Sophie trouve une explication à cette solitude : la honte d'être un enfant adopté. Elle grandit en banlieue où elle et son frère adopté sont les seuls enfants d'origine ethnique différente. Ceci suscite plusieurs questions des autres enfants de son âge. Ces questions et l'attention qu'on lui porte la rendent mal à l'aise. De plus, elle grandit dans une famille homoparentale. Cette différence vient amplifier la honte qui l'habite et son sentiment d'être différente. À quelques reprises, sa mère adoptive tente de lui faire connaître sa culture d'origine, mais Sophie se montre peu intéressée, ce qui force sa mère à arrêter les démarches.

À l'adolescence, Sophie vit une crise identitaire. Fatiguée d'être la fille gênée et isolée, l'adolescence représente pour elle une opportunité de se découvrir, d'explorer et d'expérimenter. Consciente qu'elle est différente des autres, elle désire que les gens la considèrent comme les autres adolescentes de son âge. Encore habitée par la honte et le sentiment d'être différente, Sophie ment à son premier copain sur sa situation personnelle et familiale, ce qui lui crée beaucoup d'ennuis et la place dans des situations embarrassantes. D'ailleurs, cette première relation amoureuse est qualifiée de désastreuse par Sophie. Naïve et peu expérimentée, elle demeure dans cette relation, car son copain lui donne beaucoup d'affection et c'est ce dont elle a besoin. Même si l'adolescence a été difficile, elle reconnaît aujourd'hui que c'est grâce à sa famille adoptive qu'elle a réussi à traverser la tempête.

Au début de l'âge adulte, la recherche d'identité entamée à l'adolescence n'est pas encore achevée pour la jeune adulte adoptée. Toutefois, Sophie dit se connaître davantage, vit diverses expériences et en ressort grandie. Elle qualifie sa relation avec ses parents adoptifs de ni proche, ni éloignée. Sophie souffre encore du fait que sa mère adoptive n'a jamais été affectueuse et démonstrative à son égard. Malgré tout, elle reconnaît qu'avoir eu une mère « psychologue » est la meilleure chose qui lui soit arrivée. Avec sa mère adoptive, elle a pu aborder tous les sujets sans tabous et ce, encore aujourd'hui. Cette ouverture d'esprit de sa mère adoptive et de sa conjointe se manifeste également envers le passé et les origines. Ses mères reconnaissent l'existence de la famille biologique, font mention de la culture et du pays d'origine et tiennent compte de l'histoire personnelle de Sophie. L'apparence physique distincte de Sophie n'a jamais posé de problème dans la famille proche ou élargie. Ses relations amoureuses sont encore difficiles, car le mensonge et la honte se côtoient.

Actuellement, Sophie est bien au Québec et elle se sent québécoise. Elle s'est récemment jointe à une association qui regroupe d'autres personnes adoptées à l'étranger. Elle accepte mieux son adoption et les différences qu'elle soulève. Toutefois, Sophie révèle qu'elle aurait aimé avoir

un modèle d'identification féminin présentant des caractéristiques physiques similaires aux siennes. Pour l'instant, elle ne désire pas retourner dans son pays d'origine ou entamer des recherches pour retrouver sa famille biologique, elle préfère attendre le bon moment.

4.3 L'histoire de Louise : Le phénomène du « biscuit Oréo »

Originnaire d'un pays d'Afrique où il y eu un génocide, Louise est adoptée à l'âge de quatre ans. Elle ne sait pas encore que le garçon qu'elle côtoie tous les jours à l'orphelinat deviendra son frère adopté. Louise se souvient qu'ils passaient leurs journées ensemble assis dans le coin d'une pièce. Travaillant déjà sur le continent africain, les parents adoptifs de Louise n'avaient pas l'intention d'adopter. C'est en visitant un orphelinat dans le cadre de leur travail qu'ils décident d'adopter Louise et le jeune garçon qui se tient avec elle. Toutefois, les démarches ne se font pas sans difficulté. La famille biologique doit consentir à l'adoption. De plus, lorsque les enfants atteignent l'âge de quatre ans, comme c'est le cas de Louise, ils ont la possibilité de retourner dans leur famille biologique. Les futurs adoptants partent donc à la recherche de la mère biologique qui consent finalement à l'adoption de sa fille. Il leur faut également trouver le père de sa mère biologique qui a autorité sur sa fille. Au début, ce dernier se montre très réticent à l'adoption. C'est grâce à sa mère biologique et aux femmes du village d'où vient Louise que le grand-père accepte et que l'adoption se concrétise. La mère biologique et les femmes du village savent que Louise a un meilleur avenir ailleurs et elles désirent lui donner toutes les chances de s'en sortir. Les démarches terminées, Louise et son frère quittent l'orphelinat et demeurent quelques années en Afrique avec leurs parents adoptifs.

Au tout début, Louise présente des retards sur les plans cognitif et moteur. Aux dires de ses parents adoptifs, elle est difficile à apprivoiser et ne se laisse pas approcher ni toucher facilement. C'est seulement après une année passée en leur compagnie que Louise leur donne sa confiance et qu'elle comprend que ses parents adoptifs seront toujours présents. De plus, sa mère adoptive lui dit qu'elles ne se ressembleront jamais sur le plan physique, mais qu'elles auront d'autres points en commun. C'est à ce moment que Louise réalise qu'ils vont l'aimer telle qu'elle est. Ses retards développementaux sont rattrapés, elle fait sa maternelle et sa première année primaire dans son pays d'origine. Toutefois, la crainte d'un génocide commence à se répandre, Louise et son frère doivent quitter leur pays d'origine. Tous deux arrivent au Québec, en plein hiver, chez leur tante dans une région du Québec. Lorsque leurs parents adoptifs reviennent enfin au Québec, ils ramènent les enfants pour habiter définitivement dans leur ville natale. Pendant son enfance, Louise se fait agacer à quelques reprises à cause de la couleur de sa peau et de ses cheveux

crépus. Malgré ces quelques moqueries, elle n'est pas victime de racisme. La ville où elle habite est constituée de personnes immigrantes. Selon Louise, cela aurait facilité son intégration sociale.

Au début de son adolescence, Louise est en pleine recherche identitaire. Cette recherche provoque des tensions entre elle et ses parents adoptifs. Au même moment, ces derniers prennent la décision de se séparer. Pendant un certain temps, les relations familiales sont tendues et houleuses et c'est lors de cette période que Louise choisit d'accepter son adoption et tout ce que ça implique. Côté socialisation, elle n'a pas de difficulté à se faire des amis et pratique divers sports.

Présentement, Louise entretient de bonnes relations avec ses parents adoptifs. Elle parle de « chimie » et « d'affinités » entre ses parents adoptifs et elle. En ce qui a trait à la famille élargie, elle s'est toujours sentie intégrée, acceptée et ne s'est jamais sentie différente. Selon elle, l'ouverture à la différence est une valeur présente dans chacune des lignées familiales. Les parents adoptifs de Louise posent toujours un regard respectueux sur sa culture et son pays d'origine, sa famille biologique et son histoire antérieure. En public, Louise demeure discrète sur son origine ethnique, non pas par honte mais parce que les personnes d'origine africaine tentent de savoir dans quel camp elle était. Ces questions la fâchent et elle décide de ne plus y répondre. La jeune adulte ne souhaite pas rencontrer sa mère biologique. Bien qu'elle soit reconnaissante envers cette dernière et son grand-père biologique, c'est grâce à ses parents adoptifs qu'elle est une jeune adulte bien dans sa peau. Malgré tout, Louise conserve des liens avec sa culture d'origine. Elle se sent québécoise et fait mention du phénomène du « biscuit Oréo ». Elle se sent noire de l'extérieur, mais blanche à l'intérieur. Elle a l'intention de retourner dans son pays d'origine un jour, mais pas pour le moment. À l'heure actuelle, elle désire terminer ses études de cycle supérieur et voyager dans le monde. Le voyage est une passion et un intérêt très présents chez elle.

4.4 L'histoire de Sarah : Une paix intérieure retrouvée

Sarah a quatre ans lorsqu'elle arrive dans sa famille adoptive. Elle n'y arrive cependant pas toute seule puisque son frère biologique, âgé de deux ans, est adopté en même temps qu'elle. Tous les deux viennent d'Amérique du Sud. Un grand frère de onze ans, non adopté, les attend. À son arrivée, Sarah s'ennuie de sa mère biologique et la pleure pendant quelques mois. L'intégration familiale de Sarah se passe bien, mais avec quelques bémols. Durant toute son enfance, elle éprouve un besoin immense qui la suivra jusqu'à l'âge adulte : celui d'être aimé.

Elle ressent un grand besoin d'être aimé par les autres et par sa famille adoptive. Ce qui l'incite constamment à prouver qu'elle est une bonne fille, gentille et capable. Ce besoin s'amplifie au primaire, car Sarah ne performe pas académiquement. Pour ses parents adoptifs, l'école est une valeur importante et elle comprend vite qu'elle ne peut satisfaire leurs attentes. Elle subit la comparaison entre elle et son grand frère qui obtient de bonnes notes. Elle se dévalorise et conclut que ses parents adoptifs aiment davantage ses frères qu'elle. Si à la maison elle se sent différente « physiquement » de sa mère adoptive, Sarah éprouve le même sentiment envers les enfants de son âge. Durant tout le primaire, elle est victime de moqueries à cause de son apparence physique. Malgré tout, Sarah est une petite fille généreuse, créative et dynamique. Elle a le tour d'enjôler les professeurs afin qu'ils l'aiment, même si elle n'obtient pas de bonnes notes. Ces qualités lui permettent de se faire des amis et d'être appréciée par ses professeurs.

À l'adolescence, sa recherche d'identité est belle et bien présente. Sarah éprouve un grand besoin de se connecter à ses origines et se sent constamment tiraillée entre son appartenance d'origine et son appartenance adoptive. Ce déchirement suscite des questions sur son identité d'origine. Au même moment, elle s'éloigne de ses parents adoptifs. Sa relation avec eux est difficile et la communication est quasi absente. Pour Sarah, ce ne sont pas ses « vrais » parents. À la recherche de l'amour inconditionnel, elle se demande sans cesse : Est-ce que ses parents adoptifs l'aiment pour ce qu'elle est ? Est-ce qu'ils l'aiment autant que ses deux frères ? Elle pense souvent à fuguer. À 17 ans, elle vit un moment critique. Éprouvant le besoin d'être liée à ses origines, Sarah retourne dans son pays d'origine et retrouve sa mère biologique. Ces retrouvailles auront des retombées positives sur ses relations avec ses parents adoptifs.

Au début de l'âge adulte, Sarah entame une relation qui durera douze ans, avec un homme de la même origine ethnique et non adopté. De ce mariage, naissent deux jumelles. Les années de vie commune passent et Sarah se rend à l'évidence qu'elle n'est pas heureuse avec cet homme qui a un mode de vie et des croyances différents. C'est à ce moment qu'elle réalise qu'elle est avant tout québécoise. Cette relation amoureuse « éclaircit » sa recherche identitaire. Devenir mère lui permet également de résorber sa recherche d'identité et vient renforcer son sentiment d'appartenance familiale. Elle ressent l'amour inconditionnel envers ses filles et réalise que ses parents adoptifs l'ont toujours aimée avec ce même amour. Du même coup, ce sentiment d'être moins aimé que ses frères disparaît. À la fin de la vingtaine, Sarah cultive de bonnes relations avec ses parents adoptifs qui ont toujours accordé une place à sa famille biologique et démontré de l'intérêt envers sa culture et son pays d'origine. Même si elle n'a plus de liens avec sa famille biologique, celle-ci conserve une place dans son cœur. Pour l'instant, elle ne désire pas retourner

dans son pays d'origine ou revoir sa famille biologique. Conservant des liens avec sa culture d'origine, elle se dit avant tout québécoise. En ce début de trentaine, Sarah a retrouvé une paix intérieure.

4.5 L'histoire d'Émilie : Un réveil progressif

Émilie a deux ans et demi lorsque sa mère adoptive vient la chercher dans un pays d'Amérique du Sud. Elle fait la connaissance de son père adoptif à l'aéroport, lorsque sa mère adoptive et elle arrivent au Québec. Émilie n'a aucun souvenir de sa vie pré-adoptive. Sa sœur, également adoptée, vient du même pays qu'elle alors que son frère, aussi adopté, vient du Québec. Le primaire est une période très difficile pour Émilie. Académiquement, elle éprouve des difficultés, notamment en français. Côté socialisation, elle a peu d'amis et se sent très différente des enfants de son âge. Son comportement violent à leur égard et son aspect physique la différencient des autres. À ses yeux, les autres enfants sont normaux, sauf elle. Pendant son enfance, c'est une enfant très timide et solitaire. Elle s'amuse peu avec sa sœur et son frère, préférant jouer seule. Lors de rituels familiaux, elle ne fait aucun effort pour s'intégrer à sa famille élargie. Se sentant différente de celle-ci, elle se sent aussi différente « physiquement » de ses parents adoptifs. Sa relation avec son père adoptif est complexe. Émilie n'aime pas être en sa présence et le fuit constamment. Toutefois, sa relation avec sa mère adoptive est bonne.

L'adolescence se pointe et Émilie parle d'un « réveil ». Elle est plus sociable et se sent moins différente des autres. Ses relations fraternelles s'améliorent de même que sa relation avec son père adoptif. En revanche, elle n'essaie toujours pas de s'intégrer à sa famille élargie. À la fin de l'adolescence, elle vit un moment critique lorsqu'elle fait la connaissance d'une amie. Pendant cette période, qu'elle qualifie de « sombre », Émilie prend une distance vis-à-vis ses parents adoptifs.

Au début de l'âge adulte, la mère adoptive d'Émilie lui révèle de nouveaux éléments sur sa mère biologique. Elle a de la difficulté à intégrer et à accepter ces éléments de son histoire personnelle. Depuis qu'elle fait carrière dans l'armée, ses relations avec ses parents adoptifs se sont améliorées. Se sentant moins différente, Émilie s'intègre davantage à sa famille élargie. Selon elle, ses oncles et ses tantes l'ont toujours acceptée et n'ont jamais posé un geste pouvant lui faire croire le contraire. Ses parents adoptifs ont toujours reconnu ses origines et son passé différents et ont toujours fait preuve d'ouverture. Depuis l'adolescence, Émilie dit se connaître mieux. Chaque jour, elle se « réveille » et a plus confiance en elle. Selon elle, l'adoption est une

bonne chose, mais les débuts sont douloureux. Pour l'instant, Émilie ne se sent pas prête à retourner dans son pays d'origine ou à entamer des recherches pour retrouver sa famille biologique. Sentant appartenir à la culture québécoise, elle est heureuse de vivre au Québec. Avec ce qu'elle a appris sur sa mère biologique, elle tente de ne pas lui ressembler. Ainsi, chaque jour elle s'efforce de devenir une bonne personne, tout comme ses parents adoptifs.

4.6 L'histoire d'Antoine : Ce qu'aurait pu être ma vie

Antoine a quatre ans et demi lorsqu'il arrive au Québec. Une sœur, aussi adoptée à l'étranger, arrive deux ans après lui. Originaire d'Amérique du Sud, il n'a aucun souvenir de la période précédant son adoption. Selon lui, au moment de son adoption, il a été victime d'un gros choc culturel, ce qui expliquerait ce manque de souvenir. L'enfance d'Antoine se déroule à la campagne. À cette époque, un enfant à la peau brune parmi une majorité d'enfants à la peau blanche est peu commun. Dès son entrée au primaire, les parents adoptifs d'Antoine informent les professeurs et les autres élèves que leur fils est adopté. En classe, ses professeurs le décrivent comme un petit garçon rêveur, ce qui ne l'empêche pas d'obtenir d'excellents résultats scolaires. Antoine a des amis qu'il fréquente seulement pendant les jours d'école, ne les voyant que rarement en dehors de l'école. Ses parents adoptifs étant très occupés par leur travail, ils ont peu de temps pour aller reconduire leur fils chez des amis ou pour la pratique d'un sport. À la maison, Antoine a une bonne relation avec sa sœur adoptive. Chacun prenant soin de l'autre et la plupart du temps ils jouent ensemble. Antoine a neuf ans lorsque ses parents adoptifs divorcent. Malgré cet événement, il continue d'avoir de bonnes relations avec eux et souligne leur soutien constant. Ceux-ci demeurent proches et continuent de se parler à raison d'une fois par semaine. L'enfance d'Antoine se déroule sans trop de difficulté. Pendant cette période, il dit qu'il n'a pas le sentiment d'être différent des autres, ni de sa famille proche ou élargie.

C'est lorsqu'il entame l'adolescence, qu'Antoine prend conscience de sa différence au contact de ses amis. Sur le plan scolaire, il est peu motivé à fréquenter l'école et a peu d'intérêt pour les études. De nature influençable, il préfère avoir du plaisir avec ses amis, les suivre et les imiter. L'adolescence représente pour lui une partie de plaisir, des vacances avec peu de responsabilités, ce qui explique son faible intérêt pour l'école et son manque de motivation. À la maison familiale, sa relation avec sa sœur adoptive se transforme. Sa sœur et lui se parlent moins et une distance s'installe entre eux. Antoine essaie d'échapper à l'autorité parentale. Malgré ses « vilains coups », ses parents adoptifs savent le raisonner et assurent un soutien continu à leur fils

adopté. Encore une fois, Antoine dit ne pas se sentir différent de sa famille proche ou élargie. De plus, aucune recherche d'identité ne se fait sentir et aucune question liée à son adoption ne surgit.

C'est au début de l'âge adulte que les questions liées à son adoption surgissent dans son esprit. Il se questionne sur ce qu'aurait pu être sa vie dans son pays d'origine s'il avait vécu là-bas. Les questions sont présentes, mais Antoine n'entame aucune démarche pour trouver des réponses. De leur côté, ses parents adoptifs accordent peu de place au passé et aux origines de leur fils et ce, même pendant l'enfance et l'adolescence. Selon Antoine, une peur les habite, ce qui expliquerait leur attitude. Depuis la fin de l'adolescence, Antoine dit se connaître davantage. Il essaie d'entretenir des relations proches avec ses parents adoptifs et sa sœur adoptée. Concernant ses origines, il se questionne quant à retourner ou pas dans son pays d'origine et éprouve une certaine ambivalence. Il ne désire pas rechercher sa famille biologique. Antoine conserve des liens avec sa culture d'origine et démontre un certain intérêt. Pour le moment, il projette un retour aux études à l'université. Pour ce faire, il est à la recherche d'un emploi bien rémunéré pour être capable de payer ses frais de scolarité.

Les histoires des jeunes adultes adoptés rencontrés démontrent le chemin parcouru jusqu'à maintenant par les participants dans leur quête identitaire et d'appartenance. Bien que ces parcours de vie comportent des ressemblances, pour chaque histoire le titre associé évoque tout de même une trajectoire de vie singulière. Celle-ci est la preuve même que chaque personne adoptée vit de manière différente son expérience adoptive. Maintenant « imbibée » de leur réalité, laissons place à une analyse transversale des résultats.

CHAPITRE 5

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le chapitre qui suit présente de manière transversale les données recueillies par l'entremise des entrevues réalisées auprès des six jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Les différents sous-titres correspondent aux thèmes et sous-thèmes de notre grille d'entretien, soit le déroulement de l'adolescence, le début de l'âge adulte, les relations avec la famille et l'entourage, le sentiment d'appartenance familiale, la différence ainsi que les liens avec la famille biologique et la culture du pays d'origine. Pour cette section, les propos des jeunes adultes adoptés sont appuyés par des extraits d'entrevues.

5.1 Le déroulement de l'adolescence

Période charnière, plusieurs idées sont ressorties à propos du déroulement de l'adolescence des jeunes adultes adoptés rencontrés. La recherche d'identité a bien sûr été soulevée, mais aussi les relations familiales, fraternelles et avec les pairs ainsi que le rapport à la différence. Une question ouverte a permis aux participants de s'exprimer librement sur le sujet.

5.1.1 Recherche d'identité

La recherche d'identité a bel et bien été présente pendant ce passage séparant l'enfance de l'âge adulte. Elle s'est manifestée de plusieurs façons chez les jeunes adultes rencontrés. Pour Sophie, c'est à 14 ans qu'elle vit pour la première fois une crise autour de son identité.

Je me suis comme un peu révoltée à cet âge-là. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à sortir plus, à connaître du nouveau monde, à m'intégrer. À ce moment-là, j'étais en pleine crise d'identité en plus d'avoir ma crise d'adolescence. (Sophie)

Fatiguée d'être la petite fille gênée de son enfance, Sophie entame une période d'exploration et d'expérimentation avec son premier copain. Elle fume de la marijuana, sort dans les bars et

fugue pendant une semaine. Elle dit ressentir un besoin urgent de vivre, d'expérimenter et désire avant tout être comme toutes les adolescentes de son âge. Émilie vit une situation similaire. De nature solitaire et timide pendant son enfance, l'adolescence modifie ses comportements.

Je me suis beaucoup dégênée. [...] À l'adolescence, j'ai comme commencé à parler avec le monde. [...] J'ai commencé à m'habiller avec des vêtements de marque. C'est stupide, mais ça fait beaucoup changer les choses. Aussi, parce que je parlais plus, je faisais des blagues. [...] J'étais plus là. (Émilie)

Pour la majorité des participants, cette recherche d'identité est parsemée de questionnements et de recherche de soi. Martin ne sait pas trop où s'orienter : « *J'étais dans une période où je ne savais pas trop où m'en aller* » (Martin). Louise est à la recherche d'elle-même : « *Turbulente au début, vu que je me cherchais un peu. Je ne savais pas qui j'étais... Bien oui, je savais qui j'étais, mais tu ne veux comme pas mettre un point dessus. Tu n'es pas encore prête à assumer complètement ce que tu es* » (Louise). Émilie se pose des questions et parle d'un « réveil » : « *Je dirais que c'est à peu près là que je me suis réveillée. C'est normal. Je pense qu'on se réveille toute à cet âge-là. [...] On se pose des questions comme « Qui suis-je ? » « Qu'est-ce que je veux ? »* (Émilie). Comme Émilie, Sarah se questionne également : « *J'ai vraiment vécu ce rejet-là de moi-même de qui suis-je ? C'est qui ma mère ? Où je m'en vais dans la vie ?* » (Sarah).

Dans le discours de Sarah, le phénomène de la double appartenance surgit de façon importante, contrairement aux discours des autres participants. Elle ressent un immense besoin de se lier à son pays et à sa culture d'origine : « *Quand je voyais des gens qui me ressemblaient je souriais et c'était comme si c'était mon frère, ma sœur. Je voulais tellement comme juste les toucher. J'avais ce besoin-là* » (Sarah). Elle écoute des reportages sur l'adoption internationale. De plus, lorsqu'elle est en visite à Montréal, elle tente de trouver des vêtements provenant de son pays d'origine. Cet immense besoin entraîne chez elle un tiraillement constant entre son appartenance d'origine et adoptive : « *La recherche d'identité. Je ne me retrouvais pas. J'étais avec des latinos, je ne leur ressemblais pas. J'étais avec des Québécois, je ne leur ressemblais pas. Je n'aimais pas ça* » (Sarah). De plus, Sarah remet en question le choix de ses parents adoptifs de l'avoir adoptée. Elle considère qu'ils ne sont pas ses « vrais » parents et qu'elle n'est pas leur « vraie » enfant. Tourmentée par ses questions, elle en vient à se demander où est sa place : « *Où est ma place ? [...] Il y a tu une autre fille ou un autre garçon adopté qui a vécu la même chose que moi ? Je me sentais comme un bateau sur l'océan. Il y a tu quelqu'un qui va m'entendre ? Je suis toute seule. Il n'y a personne qui me comprend* » (Sarah).

Martin parle de son adolescence comme d'une période très difficile qu'il compare à une plaie. Contrairement à Sarah, il se sent moins seul parce qu'il a un ami adopté à l'étranger, Samuel : « *Juste de voir quelqu'un d'autre d'adopté, ça m'a fait juste réaliser que je n'étais pas tout seul. Ça aussi ça m'a aidé dans mon processus. Je ne sais pas si ça aurait été la même chose si lui n'avait pas été dans ma vie* » (Martin). La présence d'un animal de compagnie l'aide également à traverser cette phase complexe : « *En fait ce qui m'a sauvé, ce qui m'a vraiment stabilisé ça été mon chien. [...] J'y parlais beaucoup pis je pense que c'est ce qui a fait que je n'ai pas imploré à l'intérieur* » (Martin).

5.1.2 Relations familiales

Les jeunes adultes rencontrés ont surtout parlé de leurs relations avec leurs parents adoptifs. Certains ont aussi parlé de leurs relations fraternelles. À cette époque, Martin parle d'une ligne invisible qui le sépare de ses parents adoptifs. Victime de racisme, les parents adoptifs de Martin ont de la difficulté à comprendre et à croire que leur fils peut être l'objet de discrimination. Sur cet aspect, Martin dit s'être senti incompris par ses parents adoptifs : « *Quand je parle à mes parents que j'ai vécu du racisme, ils ont de la misère un peu à le comprendre, à rendre tangible cette vérité là parce qu'ils me voient comme leur enfant blanc si tu veux dans le cercle familial* » (Martin). De son côté, Louise se confie peu à sa mère adoptive sur ce qu'elle vit et sur les changements physiques qu'occasionne l'adolescence. Cette attitude l'empêche d'être proche de sa mère adoptive. Sa relation avec son père adoptif est houleuse : « *Mon père, c'était de l'affront. J'essayais de le provoquer pour voir à quel point la limite je pouvais aller. [...] Pendant un bout, ça été l'enfer* » (Louise). Comme Louise, Sarah vérifie les liens familiaux pour évaluer leur solidité. À cette époque, elle pense souvent à fuguer pour vérifier si ses parents adoptifs vont la retenir et lui dire qu'ils l'aiment. En fait, elle est à la recherche de l'amour inconditionnel : « *Je les ai testés de tous bord, de tous les côtés. [...] Je voulais juste comme les tester pour voir à quel point ils m'auraient calissé dehors de la maison. À quel point qu'ils m'aimaient ? [...] Je les ai testés pour voir à quel point l'amour infini qu'ils avaient pour moi* » (Sarah). Sa relation avec sa mère adoptive est conflictuelle et la communication absente, elle s'éloigne de ses parents adoptifs. « *Mes parents je ne les ai pas reniés, mais je ne les aimais pas plus qu'il fallait* » (Sarah). Pour certains participants, les relations familiales s'améliorent ou se déroulent sans difficulté majeure. Émilie se rapproche de son père adoptif : « *Je lui parle plus. Je peux rire, avoir des conversations avec et me faire du fun avec lui. C'est plus un père* » (Émilie). Les relations d'Antoine avec ses parents adoptifs sont exemptes de conflits majeurs : « *Ça s'est toujours très bien passé* » (Antoine). Il souligne le soutien constant de ses parents adoptifs

pendant cette période : « *Ils se sont arrangés tout le temps pour que j'aie un soutien parental* » (Antoine). Par contre, il se confie peu à ses parents adoptifs et la communication est peu présente : « *À l'adolescence, je ne m'exprimais pas beaucoup envers mes parents. Eux autres non plus en tant que tel. Mon père c'est une personne... Comment je pourrais dire ? De la vieille école. Lui-même parlait encore moins à son père* » (Antoine).

Quelques-uns se sont exprimés sur leurs relations fraternelles. C'est le cas de Louise. Si son frère et elle sont très proches pendant l'enfance, à l'adolescence, ils s'éloignent l'un de l'autre. Cependant, elle lui rappelle à maintes reprises qu'elle est présente pour lui en cas de besoin. Antoine se retrouve dans une position différente. Il désire demeurer proche de sa sœur adoptée, mais à sa surprise, c'est elle qui s'éloigne : « *Dans sa tête, je ne sais pas ce qui s'est passé. [...] Elle s'est mise à ne plus me parler, à être moins proche* » (Antoine). Pour sa part, Émilie vit deux réalités différentes. Elle se rapproche de sa sœur, qui devient sa meilleure amie, tandis qu'avec son frère adopté, la relation s'améliore peu et la communication est peu présente.

5.1.3 Rapport à la différence

Ce thème a été soulevé spontanément. Certains participants se sont sentis différents de la famille élargie et des personnes extérieures à la famille. Pour la majorité, ce sont ces personnes qui leur rappellent leur différence ou qui exacerbent ce sentiment.

Chez Martin, la présence de son ami adopté à l'étranger apaise son sentiment d'être différent et lui procure un sentiment de bien-être. Toutefois, la situation est différente lorsqu'il est en présence de la famille élargie : « *Moi je me souviens quand j'étais adolescent dans des fêtes de famille j'étais comme « Je suis tout seul ostie de couleur ». [...] j'étais comme « Vous ne me ressemblez pas. Vous êtes juste des intrus* » (Martin). Consciente d'être différente, Sophie a de la difficulté à accepter son statut d'adolescente adoptée à l'étranger. Une honte l'habite : « *Mon chum il ne savait pas que j'étais adoptée. J'avais honte de lui dire que j'étais adoptée. Je ne me sentais pas à l'aise avec ça. Mon background avec qui j'étais dans le fond. C'était quelque chose que je voulais cacher dont je n'étais pas fière* » (Sophie).

De plus, le regard des personnes extérieures à la famille et leurs questions rendent mal à l'aise Sophie. Dans ces situations embarrassantes, elle ment : « *Donc, je mentais. Moi j'ai toujours menti sur mon sort, sur ma vie* » (Sophie). Louise sait qu'elle est différente des autres à l'adolescence et réfléchit à cette certitude : « *Je vais toujours être confrontée de toute façon à ce que je suis. On va toujours me poser des questions. [...] Il va toujours avoir un petit quelque*

chose. Ah t'es quoi toi ? Ah t'es qui ? Ça on va toujours te le dire » (Louise). Après réflexion, elle accepte d'être différente et d'être observée par des personnes extérieures de la famille : *« Tu fais avec ou tu es malheureuse pour le reste de ta vie. C'est à partir de ce moment-là que je me suis dit : « Bien, je fais avec. That's it! »* (Louise). Par rapport à sa famille proche et élargie, Antoine ne se sent pas différent pendant son enfance et son adolescence. C'est au contact de ses amis qu'il réalise qu'il est différent. Ces derniers ont tous des copines alors que lui n'en n'a pas. Comme Louise, Antoine doit expliquer aux personnes extérieures à la famille qui il est. À l'opposé des autres participants, Émilie prend conscience à l'adolescence qu'elle est comme les autres de son âge et se sent beaucoup moins différente qu'au primaire : *« On dirait que les autres étaient normaux et moi j'étais spéciale, différente. Je me suis sentie de même pendant tout le primaire. Au secondaire, ça beaucoup diminué »* (Émilie). Comme Martin, Émilie se sent différente de sa famille élargie, ce qui ne l'incite pas à s'intégrer.

5.1.4 Relation avec les pairs

À l'adolescence Émilie, Louise, Antoine et Sarah n'ont aucune difficulté à se faire des amis. Puisqu'elle se « réveille », Émilie va davantage vers les autres : *« Je parlais vraiment à tout le monde. Je veux dire autant avec les gars que les filles »* (Émilie). Antoine fréquente davantage ses amis après la séparation de ses parents adoptifs, car ils lui apportent un soutien. La situation est différente pour Martin qui vit beaucoup de racisme et éprouve de la difficulté à s'affilier à un groupe de pairs. Peu populaire à l'école, il entretient davantage de relations amicales avec Samuel et son chien.

5.1.5 Moment critique

À l'exception d'Antoine, tous les participants ont vécu un moment critique pendant leur adolescence. Tout d'abord, Martin passe tout près de fuger. Il explique pourquoi : *« J'ai eu une période où j'ai passé à une jambe de fuger parce que je n'étais pas bien dans l'ambiance où j'étais. Pour moi à cette époque-là, je n'étais pas bien dans la famille où j'étais. Il n'y avait personne qui me comprenait »* (Martin). Selon lui, être un adolescent adopté à l'international amplifie son sentiment de mal-être. Fuger semble être la seule solution. Martin prépare secrètement un plan pour partir. Le « jour J », alors qu'il s'appête à sortir par la fenêtre de sa chambre, le réveil de son chien chamboule ses plans : *« J'avais un pied dans le vide et j'avais un pied dans la maison et je m'en allais faire le dernier move et mon chien est arrivé ici, tout penaud. Il venait de se réveiller. Il m'a regardé et m'a dit, un regard de « Qu'essé tu fais ? ». Pis*

là ça vraiment mis un doute » (Martin). À ce moment précis, il comprend que son meilleur ami ne sera plus là. Il décide de demeurer pour son chien.

Sophie vit un moment critique à 14 ans. C'est à ce moment qu'elle vit une crise identitaire et ressent une rage de vivre et d'expérimenter. Elle qualifie cette période « d'années folles ». Louise, quant à elle, vit un moment décisif quand ses parents adoptifs se séparent : « *Tu entends ça pendant un souper, tu as 14 ans et tu te dis : « Quoi? Mon monde est en train de tomber ? »* (Louise). Elle se sent constamment tiraillée entre ses deux parents adoptifs. Pendant cette période, sa relation avec son père adoptif est mise à rude épreuve. C'est à la fin de l'adolescence que Sarah vit un tournant dans sa vie. À 17 ans, elle retourne dans son pays d'origine, accompagnée de sa mère adoptive, pour rencontrer sa mère biologique. C'est pendant les retrouvailles qu'un déclic se produit dans son esprit : sa mère adoptive est sa « vraie » mère :

Première soirée, ma mère biologique me dit : « Ah, ma fille j'aimerais ça que tu viennes dormir avec moi ». Je regarde ma mère adoptive et c'est à ce moment que j'ai compris que c'était elle ma mère. [...] Là je me suis blottie dans ses bras et je me dis à moi-même que c'est elle ma vraie mère. (Sarah)

Certes, elle retrouve sa famille biologique, mais consolide sa relation avec sa mère adoptive. C'est également vers la fin de son adolescence, qu'Émilie fait la rencontre d'une amie qui changera sa vie : « *[...]...c'est cette fille-là qui m'a fait sortir de ma coquille. [...] J'étais gênée, mais ça m'a complètement dégênée d'être avec elle. J'essayais plus d'affaire. [...] Ma vie a changé quand j'ai commencé à lui parler »* (Émilie). Accompagnée de cette amie, Émilie explore, consomme de la drogue et sort dans les bars. Consommer de la drogue lui donne la sensation d'oublier son primaire difficile. C'est à ce moment, qu'elle s'éloigne de ses parents adoptifs. Cette période dure un an et a, entre autres, comme conséquence une dépression.

5.2 Le début de l'âge adulte

Nous cherchions à comprendre comment les jeunes adultes adoptés entreprenaient leurs premiers pas dans le monde adulte, tant sur le plan scolaire, professionnel que sentimental. Or, d'autres thèmes ont émergé, tels que le lien qu'ils entretenaient avec leur adoption, leurs réflexions sur leur expérience adoptive et où ils en étaient rendus avec cette recherche d'identité. Ces trois thèmes ont été regroupés dans la section suivante.

5.2.1 Rapport à l'adoption

C'est au début de l'âge adulte que Martin accepte de faire la paix avec son adoption. Il décide « d'enterrer la hache de guerre » : « *J'ai enterré la hache de guerre avec mon adoption. [...] Je ne pouvais pas la nier, je ne pouvais pas faire semblant que ça s'est jamais passé. À un certain moment donné, c'est soit que je faisais le deuil ou que je l'ignorais totalement. J'ai décidé de faire le deuil, d'enterrer la hache de guerre* » (Martin).

Retourner dans son pays d'origine l'aide à accepter son adoption. Pendant son voyage, il rencontre une travailleuse sociale. Ce suivi l'aide à ne plus se sentir redevable envers la société québécoise, à se réapproprier son histoire personnelle et à ressentir un sentiment de continuité entre sa vie passée et présente. En acceptant son adoption, Martin ressent un sentiment de bien-être, parle ouvertement de son expérience adoptive et décide de mettre sur pied un regroupement pour les personnes adoptées à l'international au Québec. De plus, il apprend à mieux se connaître : « *J'ai appris à savoir je suis qui comme personne. Il a fallu que je l'apprenne, il a fallu que je détermine qui j'étais avec l'adoption et sans l'adoption* » (Martin). Cette connaissance de soi l'aide à se sentir mieux dans sa peau.

De son côté, Sophie poursuit sa construction identitaire non achevée : « *Je suis encore, à ce moment même, je travaille encore là-dessus. C'est beaucoup moins pire qu'avant* » (Sophie). Les années passent et Sophie se connaît mieux. Elle vit diverses expériences et gagne en maturité. Dorénavant, Louise accepte le regard des personnes extérieures à la famille sur son statut de personne adoptée à l'étranger. Elle comprend qu'il ne sert à rien de répondre aux remarques parfois déplaisantes. Elle adopte une nouvelle attitude : « *Je vais le dire quand je vais avoir envie de le dire, mais je ne veux pas le crier sur tous les toits. Oui, je suis adoptée, mais je ne suis pas une personne plus spéciale qu'une autre* » (Louise). La jeune adulte accepte d'être une personne adoptée et dit bien vivre avec cette réalité. Au début de l'âge adulte, Sarah trouve des réponses à ses questionnements sur son identité. Pendant ses années de vie commune avec son mari de même origine ethnique, elle a l'impression de ne plus être elle-même. Elle réalise qu'elle est davantage québécoise : « *J'ai la couleur brune, j'ai les cheveux noirs. J'ai le meilleur des deux mondes. J'ai le côté latinos un peu, mais au niveau des qualités, je suis plus québécoise. La manière de penser, je suis plus québécoise* » (Sarah).

Pour Émilie, le début de l'âge adulte est synonyme d'exposition à de nouveaux éléments de son histoire antérieure qu'elle dit difficiles à intégrer et à accepter. Sa mère adoptive lui révèle

que sa mère biologique aurait tenté de la tuer pour aller en prison et être nourrie. Depuis cette révélation, Émilie parle peu de son adoption. Elle est tout de même capable d'expliquer comment elle se situe par rapport à son adoption : « *Je te dirais que ça va de mieux en mieux. Plus ça avance, plus je me découvre encore plus à comparer quand j'étais petite. Je m'intègre dans pleins de chose. Je me réveille à chaque jour* » (Émilie). Après une courte réflexion, elle pense que l'adoption ne devrait pas faire partie de sa vie : « *Je l'aurais enlevé de ma vie l'adoption!* » (Émilie). Elle rajoute que sa vie a commencé lors de son arrivée dans sa famille adoptive.

À l'opposé des autres participants, dont les questions identitaires ont surgi à l'adolescence, c'est au début de l'âge adulte qu'Antoine commence à se questionner sur son adoption, dans un contexte où son entourage commence à avoir des enfants et lorsque son ex-copine se fait avorter. Il se demande souvent comment aurait été sa vie dans son pays et dans sa culture d'origine s'il n'avait pas été adopté : « *Souvent, je me posais des questions. Je me suis dit : « À mon âge, à 18 et 19 ans, j'aurais pu déjà avoir des enfants si j'aurais été encore là-bas ». [...] Là-dessus, j'ai peut-être un petit manque* » (Antoine).

5.2.2 Parcours scolaire et professionnel

Le parcours académique et professionnel des participants a été semé de doutes, d'essais et d'erreurs, mais également d'apprentissages. Louise, Antoine, Émilie et Sarah ne savent pas trop dans quel domaine étudier. Certains s'inspirent des conseils de leur mère pour choisir un domaine d'étude, c'est le cas d'Antoine. Suivant les conseils de sa mère adoptive, il décide d'entamer un diplôme d'études professionnelles (DEP) : « *En sortant de mon secondaire, je ne savais pas quoi faire. C'est plus ma mère qui m'a dit : « Va faire un DEP* » (Antoine). Il termine son DEP, mais travaille peu dans ce domaine. L'intérêt est absent et les conditions de travail sont peu reluisantes. Après réflexion, Antoine décide de terminer son secondaire 5 et entre au cégep, mais un conflit avec son père adoptif surgit et le force à abandonner. Depuis ce temps, il est contremaître dans un verger.

Certains essaient divers domaines avant de trouver une profession qui les satisfait. C'est ce qui arrive à Émilie. Au début de l'âge adulte, elle entame plusieurs DEP et formations avant de réaliser que son rêve est de faire carrière dans l'armée : « *Oui, Je suis passionnée. Oui, j'ai fait des DEP. J'ai hésité entre pleins de place. Je n'ai jamais su ce que je voulais faire* » (Émilie). Maintenant dans l'armée, elle sait qu'elle a fait le bon choix de carrière : « *J'adore le métier que je fais. J'ai vraiment choisie la bonne branche, vraiment ce que je veux faire dans ma vie* »

(Émilie). Cet emploi lui donne la possibilité de relever des défis, de voyager, d'être dans l'action et d'exploiter le côté physique que ça exige.

Pour d'autres, un retour sur les bancs d'école est parfois nécessaire. C'est le cas d'Antoine et de Martin. Retourner dans son pays d'origine suscite plusieurs remises en question chez Martin. À son retour, il choisit de changer d'orientation professionnelle. À l'heure actuelle, il accumule de multiples expériences professionnelles et se dit comblé. Plusieurs des jeunes adultes ont diverses expériences de travail hors de leur champ d'étude pour subvenir à leurs besoins. Certains travaillent dans des boutiques, des pharmacies ou des caisses. Pendant six mois, Antoine a été danseur. Il explique l'impact positif de cette courte expérience : « *Ça m'a beaucoup aidé pour les relations d'après. [...] Plus connaître les femmes et plus connaître moi-même aussi. Pour moi ça eu un très bon impact* » (Antoine). Si cette expérience lui donne la chance de mieux se connaître, pour Louise, c'est un baccalauréat en sciences humaines qui lui donne l'opportunité de réfléchir sur elle-même et sur ses aspirations futures. En général, tous les participants ont réussi à trouver un domaine d'étude ou une profession qui les satisfait. Après avoir connu des conditions économiques difficiles, Sarah amorce un cours comme préposée aux bénéficiaires. Elle obtient un poste important dans un milieu hospitalier où les conditions de travail sont excellentes. Elle travaille maintenant depuis dix ans à cet endroit. Pour ce qui est de Sophie, elle est financée par Emploi-Québec pour obtenir son attestation d'études professionnelles (AEP) dans le domaine de la finance.

5.2.3 Relations amoureuses

Les relations amoureuses sont importantes au début de l'âge adulte. En se détachant de ses parents, le jeune adulte doit porter son attachement envers une autre personne pour établir une relation intime. Sur les six participants, quatre ont eu des relations amoureuses houleuses, où la honte, le mensonge, l'abus de pouvoir et la violence conjugale étaient présents. Nous pensons ici à Sophie, Émilie, Sarah et Martin. Pour Martin, sa première rupture amoureuse est difficile à accepter. Il explique pourquoi : « *Ma première peine d'amour a été difficile, car j'ai l'impression que j'ai vécue comme un deuxième rejet d'une figure féminine. Ça été assez « rough », ça été une partie assez « rough* » (Martin). Toutefois, les ruptures ultérieures sont moins douloureuses. Malgré leurs relations amoureuses mouvementées, les participants ne craignent pas de s'engager à nouveau. Par exemple, Sarah est présentement en couple avec un homme d'origine québécoise qui l'accepte comme elle est. Elle retrouve dans sa relation, qu'elle qualifie de merveilleuse et d'accomplie, l'amour inconditionnel. Pour certains, les relations sentimentales leur permettent de

mieux se connaître. C'est le cas de Louise et d'Émilie. Après avoir été victime de violence conjugale et être retombée dans la drogue, Émilie est capable d'extraire le positif de cette première relation amoureuse : « *Mais je pense que c'est une bonne chose pareille, car il m'a aidé à me découvrir. Ça été un mauvais moment, mais qui a valu la peine* » (Émilie). Seuls Louise et Antoine ont des relations sentimentales un peu moins complexes que les autres participants. Les deux sont capables de nouer des relations intimes sérieuses et n'ont pas peur de l'engagement.

5.3 Les relations avec la famille et l'entourage

Dans cette section, les jeunes adultes adoptés ont parlé de leurs relations avec leurs parents adoptifs, leurs frères et sœurs et la famille élargie. Quant aux relations avec l'entourage, elles font référence aux personnes extérieures à la famille, telles les amis ou les collègues de travail.

5.3.1 Relations avec les parents adoptifs

À 27 ans et enfant unique, Martin choisit d'habiter avec ses parents adoptifs. N'ayant pas eu de famille pendant trois ans de sa vie, il tente le plus possible de passer du temps avec eux. Il considère ses parents adoptifs comme ses propres parents. Leur relation est basée sur la confiance et l'aide mutuelle : « *On a une bonne relation. Une relation de confiance... [...]. Je sais que mon père il ferait beaucoup d'affaires pour moi et je sais que ma mère ferait beaucoup pour moi. Mes parents savent qu'ils peuvent compter sur moi sur beaucoup d'affaires* » (Martin). Cependant, il déplore une chose concernant sa relation avec ses parents adoptifs : le manque de communication. Ils partagent des choses, certes, mais sans jamais entrer dans les détails de la vie de l'un ou l'autre. En revanche, lorsqu'il s'agit de parler d'adoption ou lorsqu'il y a des conflits, la communication est toujours présente.

Martin ressent un sentiment de confiance à l'égard de ses parents adoptifs : « *[...] ...ils ne m'ont jamais lâché, ils ne m'ont jamais « reshipper » en Bolivie. Ils m'ont toujours faits confiance même si j'ai fait des niaiseries tout ça* » (Martin). Sophie a tout d'abord parlé de la personnalité de ses deux mères, décrivant sa mère adoptive comme une bonne mère et présente pour elle. Toutefois, cette dernière est peu affectueuse et démonstrative. « *C'est juste que, disons que j'aurais aimé ça qu'elle soit un peu plus affectueuse et démonstrative. C'est ce que j'aurais eu besoin avant toute chose je te dirais* » (Sophie). C'est un gros manque pour Sophie, bien qu'elle n'ait jamais douté de l'amour profond et sincère de sa mère adoptive à son égard. La deuxième mère de Sophie est décrite comme affectueuse et plus attentionnée. Après une longue réflexion, la jeune adulte dit avoir de bonnes relations avec ses deux mères, mais émet un bémol.

« *On a une bonne relation, mais je ne dirais pas qu'on est proche. [...] Je ne me considère pas qu'on est proche, mais je ne me considère pas qu'on est éloigné non plus* » (Sophie).

Louise entretient de bonnes relations avec ses parents adoptifs. Elle se trouve des ressemblances avec eux qui s'expriment dans les mimiques ou les traits de caractère : « *Tu me mets à côté de ma mère et tu vas vraiment faire : « Oh my God! Elles se ressemblent* ». [...] *Les mimiques, la voix. Mon père, j'ai des traits de caractères de lui* » (Louise). Ces ressemblances font que ses parents adoptifs et elle ont des affinités et qu'une « chimie » les unit. Elle sait que ses parents adoptifs sont et seront toujours là pour elle, ce qui lui procure un sentiment de sécurité : « *Ils vont toujours m'aider. Ils vont toujours m'appuyer dans peu importe ce que je fais. [...] Ça me rassure* » (Louise). Elle qualifie sa relation avec ses parents adoptifs d'harmonieuse et de complémentaire. Du côté de Sarah, sa relation avec ses parents adoptifs est satisfaisante et la communication est présente. La jeune adulte la qualifie de « formidable » et ils se fréquentent régulièrement. C'est grâce à ses parents adoptifs qu'elle saisit l'importance de communiquer. Sarah comprend aussi que lors de disputes, ses parents adoptifs ne l'aiment pas moins. Elle réalise du même coup l'amour qu'ils ont pour elle et qu'ils ne l'ont jamais moins aimé que ses frères.

Depuis son entrée dans l'armée, Émilie a de bonnes relations avec ses parents adoptifs qu'elle qualifie de « très bien » : « *Là notre relation a augmenté graduellement. Ça va de mieux en mieux. Ils devraient plus avoir de problèmes* » (Émilie). Elle considère sa mère adoptive comme sa meilleure amie et se demande ce qu'elle ferait sans son soutien constant, mais elle ne dévoile pas tout de sa vie personnelle à ses parents adoptifs : « *Ça reste que c'est mes parents. Je suis discrète. Je ne veux pas qu'ils savent tout* » (Émilie). Elle évoque sa relation avec son père adoptif, chose que les autres participants ont peu abordé. Elle exprime avoir une moins bonne relation avec son père adoptif, quoique celle-ci se soit améliorée au cours des dernières années. Elle l'explique de cette façon : « *Je suis très gênée. Je ne sais pas pourquoi...Mais je l'aime. [...] Avec mon père, on dirait qu'il y a une réticence. Ce n'est pas parce que c'est lui. Peut-être que c'est à cause de son âge. Bien peut-être pas...* » (Émilie). Malgré tout, elle tente de lui accorder une place de choix dans sa vie parce qu'elle l'aime.

Antoine décrit sa relation actuelle avec ses parents adoptifs : « *On voit souvent des parents-enfants être proche, proche quasiment comme des amis. Moi je n'ai jamais connu ça avec mes parents. [...] Une relation proche, mais pas super proche* » (Antoine). Il essaie de maintenir de bonnes relations avec eux, comme ce serait le cas dans une famille biologique : « *Je m'arrange*

avec mes parents adoptifs pour entretenir une relation assez proche. Je vais les voir une fois par semaine. Peut-être des fois plus pour les tenir au courant de ce qui se passe dans ma vie » (Antoine). Encore aujourd'hui, Antoine se dévoile et se confie peu à ses parents adoptifs. Il fait un lien entre ses relations familiales et une adoption tardive, mais il est incapable de l'expliquer : *« C'est sûr qu'il y en a un. Il faudrait que je m'attarde plus profondément »* (Antoine).

5.3.2 Relations avec la fratrie

Seuls Louise, Sarah, Émilie et Antoine ont fait mention de leurs relations fraternelles au début de l'âge adulte. Pour Louise, sa relation avec son frère adoptif s'améliore d'année en année. Vivant chacun dans des villes différentes, ils demeurent en contact par courriel ou se rendent visite quand c'est possible. La communication est également plus présente entre les deux. De son côté, Sarah souligne l'éloignement qui caractérise sa relation avec son grand frère : *« Ça va bien, mais c'est éloigné un peu. [...] Mon grand frère est rendu avec une femme et deux enfants. Il s'occupe beaucoup d'eux. Il s'est éloigné aussi un peu de la famille par l'ouvrage »* (Sarah). En parlant de sa relation avec son plus jeune frère, elle parle de perte de lien, d'éloignement et croit que c'est de sa faute : *« C'est à cause de mon mariage. Il perdait sa grande sœur, sa meilleure amie »* (Sarah). Elle essaie de retrouver cette complicité, mais c'est plus difficile. Cet éloignement ne les empêche pas de s'aimer, de penser l'un à l'autre et d'être présents l'un pour l'autre en cas de besoin. Étant à Montréal pour l'entrevue, Émilie prendra le temps d'aller visiter sa sœur et sa nièce. Si sa sœur et elle gardent contact par téléphone et par courriel, son frère donne peu de nouvelles. Même si elle n'est pas aussi proche de son frère que de sa sœur, elle accorde de l'importance à cette relation : *« Avec mon frère, ça va mieux. J'en prends soin et s'il n'y aurait n'importe lequel problème, je serais là pour lui. Je le vois quand même comme mon frère et il est important dans ma vie. [...] Je l'aime énormément »* (Émilie).

L'adolescence terminée, Antoine et sa sœur adoptée se sont rapprochés depuis qu'ils font leur vie chacun de leur côté. Il déclare ne pas être « proche proche » de sa sœur adoptée, comme pourrait l'être une fratrie biologique : *« J'ai un lien familial, mais pas un lien familial proche, proche avec ma sœur »* (Antoine). Lui et sa sœur s'appellent de temps en temps ou se fréquentent lors de soupers organisés par leurs parents adoptifs. Il tente de maintenir une bonne relation avec sa sœur adoptée. Cependant, comme le frère d'Émilie, si Antoine ne prend pas de ses nouvelles, sa sœur ne l'appelle pas pour lui en donner.

5.3.3 Relations avec la famille élargie

Le sentiment d'appartenance familiale touche aussi celui d'appartenance à la famille élargie. Sarah parle d'un lien très proche et fort avec son oncle et sa tante et ce, depuis qu'elle est toute petite : « *Mon oncle et ma tante sont des personnes privilégiées, solides. Je n'ai même pas besoin de parler. Je peux m'accoter sur mon parrain et c'est comme si c'était mon deuxième père* » (Sarah). La jeune femme peut également compter sur le soutien des membres de sa famille élargie en cas de besoin.

Du côté de Louise, sa relation avec la famille élargie est satisfaisante : « *Ça va très bien de ce côté-là* » (Louise). Comme Sarah, elle est proche de ses tantes, tant du côté maternel que paternel. Elle décrit sa famille élargie comme des personnes ouvertes d'esprit et elle s'est toujours sentie intégrée à celle-ci : « *À partir du moment qu'on a été adopté, on a comme été intégrer à la famille tout de suite. Ça n'a pas été : « Ah, vous, vous êtes différents parce que vous êtes de là... ». Non ça été : « Ah, bien venez-vous en!* » (Louise). Concernant ses relations avec ses grands-mères paternelle et maternelle, Martin les qualifie de « peu développées », mais il constate que c'est également le cas pour ses cousins et cousines : « *Mais en fait je ne pense pas que c'est juste à moi, car je la regardais aller aussi aller avec mes cousins et cousines et il n'y avait rien de très développé au niveau des liens* » (Martin). Par contre, il entretient de bonnes relations avec ses tantes. Il est plus proche de l'une d'elles et peut compter sur son soutien en cas de besoin. Émilie affirme que ses relations avec sa famille élargie s'améliorent : « *Ça va bien autant avec les oncles que les tantes. [...] Je leur parle plus* » (Émilie). Elle les perçoit dorénavant comme des amis et se dit choyée d'avoir une telle famille. Du côté d'Antoine, il fréquente davantage sa marraine. Sinon, il côtoie peu les membres sa famille élargie et les voit seulement lors des rituels familiaux.

5.3.4 Relations avec l'entourage

Outre les parents adoptifs, la fratrie et la famille élargie, les amis d'enfance et les collègues de travail ont été nommés comme des personnes significatives dans la vie des participants. Pour Martin, sa meilleure amie est une personne significative. Il la compare à un repère qu'il définit comme un élément stable dans son existence. Beaucoup d'événements peuvent survenir dans sa vie, tant que sa meilleure amie est présente il est capable de surmonter les moments difficiles. Encore aujourd'hui, il coupe facilement une relation avec une personne si elle ne lui apporte rien ou si elle le trahit. Selon lui, il n'y a personne d'irremplaçable : « *Si je me rends compte que cette*

personne ne m'amène rien, du jour au lendemain Paf! Je coupe c'est tout. [...] » (Martin). Comme Martin, Sophie, Émilie, Louise, Sarah et Antoine déclarent également que leurs amis ou meilleurs amis sont des personnes significatives. Pour les jeunes adultes adoptés, les amis représentent des personnes en qui ils peuvent avoir confiance, tant dans les moments difficiles qu'heureux. Plusieurs rapportent que c'est la qualité « des amis » qui est importante et non la quantité. Seules Louise et Sarah nomment des collègues de travail comme personnes significatives.

5.4 Le sentiment d'appartenance familiale

Sujet principal de notre recherche, nous cherchions à connaître les perceptions des jeunes adultes adoptés sur leur sentiment d'appartenance familiale. Pour ce faire, nous leur demandions d'évaluer leur sentiment d'appartenance familiale sur une échelle de 1 à 10, 1 étant « Je ne me sens pas appartenir » et 10 « Je me sens appartenir ». Par la suite, nous désirions savoir comment ils expliquaient ce sentiment d'appartenance ou de non-appartenance. Finalement, en référence au cadre conceptuel et à la définition retenue, nous explorions s'il y avait présence de participation, d'identification et de sentiments reliés à la composante « vécu affectif ».

5.4.1 Perceptions de leur sentiment d'appartenance

Depuis qu'il a accepté son adoption, Martin se sent appartenir à sa famille adoptive : « *Je me sens comme faisant partie d'une famille, c'est ça* » (Martin). Il invite ses parents adoptifs aux activités organisées par le regroupement de personnes adoptées à l'international et sa perception de l'adoption est également différente : « *Je pourrais dire que maintenant je vois plus l'adoption comme une aventure que j'ai vécue avec mes parents* » (Martin). De plus, il a choisi d'habiter avec ses parents adoptifs, car il éprouve un sentiment de bien-être en leur présence. Ceci « nourrit » son sentiment d'appartenance familiale : « *Justement de vivre avec eux, parce que je suis bien et je m'amuse avec eux et je ris tout ça. C'est le fun. Nous avons nos moments de tension aussi comme n'importe qui, mais ce n'est pas descriptible. Je me sens bien en leur présence* » (Martin). Selon lui, une adoption tardive signifie qu'il y a davantage de problèmes à régler et que conserver des souvenirs de son passé contribue à développer plus de peurs et de *patterns*. Après réflexion, il parle de son sentiment d'appartenance : « *Je ne pense pas que j'ai moins d'appartenance qu'une personne adoptée à l'âge de cinq mois. C'est peut-être plus le processus qui est un peu plus long et plus difficile, en fait plus différent* » (Martin).

Sophie est la seule participante dont l'intensité du sentiment d'appartenance familiale est moins élevée. Elle affirme ne s'être jamais vraiment sentie appartenir à sa famille élargie et parle de sa relation avec celle-ci pour expliquer ce sentiment de non-appartenance : « *Je n'ai jamais vraiment été à l'aise avec mes oncles, mes tantes. [...] Je considère qu'ils ne me connaissent pas et que je ne les connais pas. [...] Ça ne va pas en profondeur notre relation. [...] ...je ne sens pas qu'il y a une connexion entre moi et ma famille élargie* » (Sophie). Elle les fréquente peu et lors de soupers familiaux, il y a peu d'échanges. Elle se sent plus proche de ses mères et de son frère adopté, parce qu'elle a vécu avec eux. Bien qu'elle fréquente régulièrement ses mères et quelques fois son frère adopté, elle ne se sent pas davantage appartenir : « *Mais malgré ça, je ne me sens pas plus que j'appartiens à cette famille-là. C'est moins pire que ma famille élargie, mais ce n'est pas mieux* » (Sophie). D'après elle, l'ambiance familiale qui règne au sein de sa famille proche et élargie est « peu chaleureuse » et « peu démonstrative ». Cette explication aide à mieux comprendre son sentiment de non-appartenance : « *Actuellement, le fait que je ne me sens pas appartenir à une famille ce n'est dû à l'apparence ou au physique. C'est vraiment dû à l'ambiance qui règne dans ma famille, à la personnalité. Au fait qu'eux, ils n'ont pas une personnalité chaleureuse. Ils ne sont pas démonstratifs* » (Sophie).

Sophie évalue son sentiment d'appartenance à sa famille élargie à quatre sur dix et celui à sa famille proche à six sur dix. Elle ne fait aucun lien entre son sentiment d'appartenance et une adoptive tardive : « *Non. Je n'en vois pas. J'aurais pu être adopté à deux mois et ils se seraient comportés exactement de la même façon et la situation aurait été la même* » (Sophie). D'emblée, Louise dit se sentir appartenir à sa famille adoptive : « *Oui. Carrément. Ce n'est pas juste parce que j'ai mon nom associé à eux* » (Louise). Elle considère ses parents adoptifs comme ses vrais parents et mentionne rarement l'adjectif « adoptif ». Elle tente d'expliquer son sentiment d'appartenance familiale : « *Bien, ils me traitent comme leur enfant. Ils me traitent comme la fille qui n'aurait jamais eu. [...] Des fois quand je dépasse les bornes, on me recentre sur la bonne affaire* » (Louise). Elle précise que les attitudes de ses parents adoptifs et de sa famille élargie expliquent son sentiment d'appartenance familiale : « *En termes d'appartenance, ils m'ont toujours fait sentir comme eux. [...] Je n'ai jamais été mise à part. Au même titre, qu'avec les tantes et les oncles. [...] Mes parents ne regrettent pas de m'avoir adopté* » (Louise). Elle dit avoir une place à part entière au sein de sa famille et souligne la présence de solidarité familiale. Elle évalue son sentiment d'appartenance familiale à dix sur dix.

Avec l'impression d'avoir été moins aimée que ses deux frères, Sarah affirme que cela a longtemps perturbé son sentiment d'appartenance familiale. À l'heure actuelle, la situation est

différente. Elle se sent appartenir à sa famille adoptive et l'explique de cette manière : « *Rendue à 32 ans, je suis rendue accomplie dans ma vie personnelle, dans la vie familiale. J'ai deux belles filles, j'ai un conjoint. Avec mes parents ça va à merveille* » (Sarah). Elle fait un lien entre sa recherche d'identité résorbée et son sentiment d'appartenance : « *Je ne ressens plus la différence d'appartenance que j'avais avant. La recherche de mon identité. C'est fini. La petite corde tout le temps qui vient dire « Ce ne sont pas tes vrais parents », je ne l'ai plus ça* » (Sarah). Les attitudes de ses parents adoptifs ont également contribué au développement d'un sentiment d'appartenance familiale : « *Ils m'acceptent telle que je suis maintenant. [...] L'amour inconditionnel. J'ai trouvé l'amour inconditionnel de leur part avec le temps* » (Sarah). Émilie se sent également appartenir à sa famille adoptive : « *Je me sens très appartenir à ma famille* » (Émilie) et l'explique de cette façon : « *Je sais que les parents adoptifs aiment beaucoup leurs enfants, mais je ne me suis jamais sentie moins aimée parce que j'étais différente ou adoptée. Ils m'ont tellement donné, donné tout. [...] Ils voulaient notre bien-être, qu'on n'aye pas de problèmes. [...] On est très, très aimé* » (Émilie). Elle évalue son sentiment d'appartenance à sa famille adoptive à dix sur dix : « *Je suis dans la famille. Je ne suis pas à part. J'ai l'attention de mes parents. Ils m'aiment* » (Émilie). En parlant de sa famille élargie, elle fait remarquer que c'est elle qui s'est isolée et non celle-ci qui l'a rejetée. S'intégrant davantage à sa famille élargie, elle évalue son sentiment d'appartenance à huit sur dix, alors que pendant l'adolescence le score aurait été à quatre sur dix.

Antoine rapporte s'être toujours senti appartenir à sa famille adoptive et considère ses parents adoptifs comme ses vrais parents : « *Mes parents je les ai toujours considérés comme mes parents pas mal tout le temps. Les liens d'appartenance étaient là envers mes parents* » (Antoine). Il cite quelques attitudes de ses parents adoptifs expliquant son sentiment d'appartenance familiale : « *C'est eux qui m'ont élevé, qui ont pris soin de moi et qui ont toujours été là pour moi* » (Antoine). Par rapport à sa famille élargie, il rapporte qu'il ne se sent pas lui appartenir et qu'il la fréquente peu. À son avis, ce sentiment de non-appartenance est légitime : « *Je vois ça plutôt normal. Il n'y a pas beaucoup de monde qui se sont rapprochés de leurs tantes ou de leurs grands-parents. C'est normal pour moi* » (Antoine). Il évalue son sentiment d'appartenance à neuf sur dix par rapport à sa famille adoptive et à six sur dix par rapport à sa famille élargie.

5.4.2 Rituels familiaux

Nous désirions connaître l'ambiance et les relations entre les membres d'une même famille lors de rituels familiaux tels que Noël, Pâques, les repas en famille ou autres activités familiales. Nous tentions de savoir si les jeunes adultes adoptés participaient à ces rituels.

La famille élargie de Martin fait un effort pour se réunir lors de funérailles ou de l'anniversaire d'une grand-mère par exemple. Sinon, les membres se fréquentent peu. Il côtoie davantage un « petit noyau » constitué de ses parents adoptifs, de quelques membres de la famille élargie dont il se sent proche. Pendant ces rencontres, une bonne ambiance règne. Il prend des nouvelles de ses cousins, cousines et il est content de les côtoyer. Toutefois, en dehors de ces contextes, il ne les fréquente pas, expliquant que ses cousins et ses cousines sont beaucoup plus âgés que lui. D'après lui, les discussions demeurent superficielles et son explication est la suivante : *« Mais je ne pense pas que ça vient du fait que j'ai été adopté ou le fait que c'est une famille de personne adoptées, c'est plus le fait que c'est ce type de famille là. Donc je pense que c'est correct et je suis heureux dans ça »* (Martin). Il souligne que la présence de tous les membres de la famille est primordiale : *« Je sais que j'ai raté un Noël une fois et ma mère et ma tante m'ont dit que je ne ferais plus jamais ça de ma vie »* (Martin).

Lors de Noël ou du Nouvel An, Sophie déplore encore une fois l'ambiance froide et peu chaleureuse qui règne dans sa famille élargie, bien qu'il y ait tout de même des échanges entre les membres. Malgré cette ambiance, elle souligne qu'elle participe davantage aux conversations et elle tente de s'intégrer. Selon elle, cette nouvelle attitude est le résultat de la maturité et du cheminement personnel réalisé. Après Pâques, Louise affectionne la journée de Noël, car c'est son anniversaire. C'est également une des seules journées de l'année où sa famille et elle se retrouvent ensemble sous le même toit. Elle décrit l'ambiance qui règne pendant ce rituel : *« Tout est fait pour qu'on se rappelle que dans ces moments-là, quand on est en famille, on mange bien. On est bien. On écoute la musique. On relaxe. C'est un moment qui est paisible »* (Louise). C'est également un moment de l'année où sa famille fait abstraction des problèmes familiaux. Elle ressent un sentiment de bien-être pendant cette journée et toute la famille contribue à créer une atmosphère agréable et festive. Lors de rituels avec la famille élargie, l'ambiance est calme et plaisante.

Dans la famille d'Émilie, ce sont les soupers du dimanche organisés par sa mère adoptive qui sont un rituel : *« Ma mère met beaucoup d'importance à la famille. Le dimanche c'est le*

souper de famille » (Émilie). La présence de tous les membres est sacrée : « *Tout le monde est là. Si quelqu'un n'est pas là, c'est mal vu* » (Émilie). Elle prend plaisir à être en présence de sa famille lors de ces repas familiaux : « *J'aime ça et j'aime être là. J'aime aussi que tout le monde soit là. [...] Ça nous rapproche beaucoup* » (Émilie). Les soupers familiaux « nourrissent » le sentiment d'appartenance familiale de la jeune adulte : « *C'est sûr que si ma mère arrête ça les soupers le dimanche, ça va changer. On va être moins proche, on se connaîtra plus ou moins. Je ne me sentirais plus dans la famille* » (Émilie). Dans la famille élargie, l'ambiance est agréable et parsemée d'humour. Elle trouve que l'ambiance s'est améliorée depuis qu'elle s'intègre davantage. Même s'il se sent peu appartenir à sa famille élargie, Antoine est présent lors de rituels : « *J'ai plusieurs cousins, cousines qui tentent de s'éloigner de notre famille parce que le monde vieillit. Le monde a plus d'intérêt dans d'autres affaires. Moi j'essaie d'être là à chaque Noël* » (Antoine). Les gens se parlent, partagent et passent de beaux moments ensemble. Le jeune homme discute avec ses cousins et ses cousines. Il se sent plus proche d'un cousin, lui aussi adopté à l'étranger, il est bien en présence de sa famille élargie et ne se sent pas exclu ou écarté pendant ces moments.

5.4.3 Valeurs et appartenance

Les valeurs de Martin tirent leur origine de ses nombreux voyages et de son adoption. À ses yeux, la communication, la confiance, la transparence et l'honnêteté sont des valeurs essentielles. Bien qu'elle soit absente de sa relation avec ses parents adoptifs, la communication est une valeur que prône Martin. Il a saisi l'importance de cette valeur dans le passé grâce à son chien : « *C'est ça qui m'a permis de ne pas implorer, c'est parce que je lui parlais* » (Martin). Il affirme qu'avoir des valeurs différentes de ses parents adoptifs, comme la communication, n'a aucun effet sur son sentiment d'appartenance familiale : « *Mes valeurs en fin de compte dans un monde idéal, je les mettrais dans genre mon père et ma mère, mais ça ne serait pas mes parents s'ils étaient comme mes valeurs. [...] Mes parents, je les aime comme ils sont. [...] Ça n'a pas d'impact sur l'appartenance que j'ai, car je les aime comme ils sont... [...]* » (Martin).

Les valeurs de Sophie sont l'amour, la famille, le travail et l'amitié. Le travail est une valeur que sa mère adoptive lui a transmise et à laquelle elle adhère totalement. Elle fait un lien entre cette valeur commune et son sentiment d'appartenance familiale : « *Je suis sûre à 100 % que quand je vais obtenir mon diplôme et que je vais avoir trouvé une job, elle va être tellement fière de moi. Elle croit beaucoup en ça. [...] Mais je crois que oui à ce moment-là ça va vraiment nous rapprocher. [...] Mon sentiment d'appartenance augmenterait à sept, même huit* » (Sophie).

Quant à Louise, ses valeurs sont l'amour, la reconnaissance, l'amitié, accepter l'autre tel qu'il est et avoir confiance en soi. Toutes ces valeurs lui ont été transmises par ses parents adoptifs et elle y adhère. Elle explique que partager des valeurs communes avec ses parents adoptifs est le fondement de ses relations avec eux : « *C'est ce que j'ai comme modèle familial. [...] Ma famille, ça m'a permis de créer ces liens-là* » (Louise). Pour Sarah, le bonheur, la famille, l'amour et la générosité sont des valeurs auxquelles elle adhère et toutes ont été transmises par sa famille adoptive. Elle parle de la générosité de ses parents adoptifs et de la façon dont elle applique cette valeur :

Mes parents m'ont transmis cette générosité là sans borne. Quand tu vas chez eux, tu es une reine. La table est mise comme si c'était le premier ministre du Canada qui venait souper. [...] J'essaie quand quelqu'un vient chez nous, je lui donne mon 100 % de moi-même. Comme mes parents, je trouve ça important d'avoir une belle table. (Sarah)

D'après Sarah, avoir des valeurs communes avec ses parents adoptifs contribue au sentiment d'appartenance familiale et augmente ce sentiment : « *Tu ne le comprends pas quand tu es jeune. Tu penses que tu n'es pas comme tes parents. Tu penses que tu es différente. À l'âge adulte, tu acceptes qui tu es* » (Sarah). Émilie a également comme valeurs la famille, l'amitié, le travail, la générosité, qui lui ont toutes été transmises par ses parents adoptifs. Comme Sarah, elle applique ses valeurs dans son quotidien et elle fait remarquer qu'avoir des valeurs en commun augmente son sentiment d'appartenance familiale : « *Oui, c'est sûr que ça augmente. S'il n'y aurait pas mis autant d'importance, on ne saurait pas comme eux-autres. On aurait pris des valeurs de d'autres personnes* » (Émilie). Pour Antoine, le travail, la bonne alimentation, l'amitié et la famille sont des valeurs qui lui tiennent à cœur. Concernant celles transmises par ses parents adoptifs, il soulève l'importance de bien s'alimenter et, comme les autres participants, il met en pratique cette valeur. Il ne fait aucun lien entre avoir des valeurs communes avec ses parents adoptifs et son sentiment d'appartenance familiale.

5.4.4 Soutien et appartenance

Les jeunes adultes adoptés devaient nommer les personnes présentes lors de moments heureux et malheureux. La majorité des participants ont cité leurs amis, mais également leur famille adoptive. À ce moment, nous leur demandions s'ils voyaient un lien entre le soutien apporté par la famille adoptive et leur sentiment d'appartenance familiale.

Sophie éprouve de la difficulté à trouver des moments heureux. Après réflexion, elle dit que lorsqu'elle a reçu son diplôme d'études secondaires (DES), ses deux mères étaient présentes.

Dans les moments difficiles, elle peut compter sur l'appui constant de ses deux mères et de ses amis d'enfance. Elle affirme que la profession de sa mère adoptive, psychologue, lui a été bénéfique dans le passé. Elle fait un lien entre le soutien continu de sa mère adoptive et son sentiment d'appartenance familiale : *C'est ça dans le fond qui m'a plus rapproché d'elle malgré ce que j'ai dit tantôt. C'est vraiment le fait qu'elle soit psychologue et aussi partante pour parler de toutes sortes de sujets. [...] Ça c'est la principale chose qui nous a réunies, qui nous a rapprochées. S'il n'avait pas ça, oublié ça, il n'aurait rien eu* » (Sophie).

Dans les moments heureux comme difficiles, Louise peut compter sur le soutien constant de ses parents adoptifs : *« Moments difficiles et moments agréables mes parents sont présents »* (Louise). Depuis qu'ils se sont rapprochés, au début de l'âge adulte, le frère adopté de Louise est davantage présent pour elle et vice-versa. Elle parle de solidarité fraternelle. Pour elle, sentir qu'elle peut compter sur ses parents adoptifs, son frère adopté et ses amis est important. Cela lui procure un sentiment de sécurité qui contribue à son sentiment d'appartenance familiale.

Quand Sarah est triste ou vit des moments difficiles, elle se tourne vers son conjoint et ses parents adoptifs : *« Ils sont tout le temps là. Quand j'ai été obligé de déménager, quand je me suis séparée de mon conjoint, ils étaient là. [...] Ils étaient là tout le temps »* (Sarah). Présentement, elle constate que le soutien continu de ses parents adoptifs augmente son sentiment d'appartenance : *« Oui, ça l'augmente. Je me sens de plus en plus proche d'eux autres »* (Sarah). Lors de moments heureux, Émilie partage davantage ses moments de bonheur avec sa mère adoptive et ses amis. Mais pendant les périodes sombres, elle n'a pas tendance à se confier et ce, même si sa mère adoptive et sa sœur adoptée sont là pour la soutenir : *« Quand je suis moins heureuse, j'essaie de ne pas trop en parler [...] J'essaie de garder ça pour moi »* (Émilie). Quand elle ne peut plus garder ça pour elle, Émilie se confie à sa mère adoptive. Elle ne perçoit pas de lien entre le soutien reçu et son sentiment d'appartenance familiale.

Lors de la dernière bonne nouvelle reçue, Antoine a partagé sa joie avec une amie, ses parents adoptifs et son meilleur ami. Lors de moments critiques, seul son meilleur ami reçoit ses confidences. Comme mentionné précédemment, il se confie peu à ses parents adoptifs. Il ne veut pas les inquiéter à son sujet et dit être orgueilleux. Après réflexion, il fait un lien entre le fait de ne pas se confier à ses parents adoptifs et son sentiment d'appartenance familiale : *« Je les considère comme mes parents, mais comme ce ne sont pas mes parents biologiques, je n'ai pas ce rapprochement-là. Je vais me confier à eux, mais je ne vais pas confier ce que je ressens beaucoup, au plus profond de ma nature »* (Antoine).

5.5 Le rapport à la différence

La question de la différence est un thème incontournable dans la littérature sur l'adoption. Pour cette rubrique, nous sommes allés chercher le point de vue des jeunes adultes adoptés sur la place accordée à la différence au sein de leur famille adoptive.

5.5.1 Les parents adoptifs et leur rapport à la différence

D'après Martin, ses parents adoptifs s'abstiennent d'émettre des propos sur sa culture et sur son pays d'origine ou sa famille biologique, jugeant que ces éléments appartiennent à leur fils. Il apprécie cette attitude. Le jeune homme revient sur le fait que ses parents adoptifs, encore aujourd'hui, ne perçoivent plus sa couleur de peau, ni son origine ethnique. Il note que c'est dans le regard des autres que ses parents adoptifs se rendent compte que leur fils est différent, sinon ils oublient. Malgré tout, ses parents adoptifs ont toujours accordé une place à l'histoire, à la culture, au pays d'origine et à la famille biologique de leur fils adopté. À ce sujet, Martin avance que s'il retrouvait sa mère biologique, sa mère adoptive essaierait d'établir une relation avec elle : « [...] ...si je trouverais ma mère biologique, ma mère adoptive a ferait l'effort d'avoir une relation avec elle » (Martin). Les mères de Sophie ne tiennent aucun propos à l'égard de l'apparence physique distincte de la jeune adulte adoptée : « Au niveau physique, s'il aurait eu un problème, je ne pense pas qu'elles m'auraient adoptée » (Sophie). Depuis toujours, ses mères accordent une place à sa famille biologique : « Elles n'essaient pas de nier ça que j'ai eu une famille avant elles et que j'ai de vrais parents. Elles sont super ouvertes » (Sophie). Elle rajoute qu'elle n'a jamais eu de difficulté à aborder ce sujet ou d'autres éléments de son histoire antérieure avec sa mère adoptive.

Les parents adoptifs de Louise tiennent des propos positifs vis-à-vis sa culture et son pays d'origine : « Quand eux ils en parlent, c'est plus pour dire comme : « Avant, c'était beau. Ce n'était pas en guerre » (Louise). Elle conserve ainsi une belle image de son pays d'origine. La famille biologique tient une place importante dans la famille : « Ma mère adoptive a accroché une photo de ma mère biologique dans son bureau à côté de moi avec elle » (Louise). Lorsqu'elle parle avec sa mère adoptive de sa mère biologique, sa mère pose un regard teinté de respect : « Ce n'est pas : « Elle t'a garroché parce qu'elle ne te voulait pas ». C'est comme : « Oui, elle t'a abandonné, mais elle t'a abandonné dans l'idée que si t'avais une meilleure chance après, elle te donnerait cette chance-là » (Louise). Elle pense du bien de son grand-père biologique : « Quand

on m'en parle c'est toujours : « Tu pars avec une force et ces gens-là il ne faut pas que tu les vois comme des ennemis. Ils ont fait partie de ta vie et nous aussi on fait partie de ta vie » (Louise).

Pour ce qui est de l'apparence physique, Louise ne remarque aucune discorde à ce sujet, ce qui n'est pas le cas de Sarah : *« Mes parents voudraient que je sois plus mince, que je sois comme ci ou comme ça » (Sarah).* Cependant, Sarah ne se tracasse plus sur cet aspect. Elle raconte que sa mère adoptive lui a fait la promesse qu'un jour elle rencontrerait sa mère biologique. De plus, aussitôt qu'il est sujet d'adoption, sa mère adoptive s'empresse de mentionner que Sarah a déjà rencontré sa mère biologique qui occupe une place au sein de la famille adoptive : *« M. c'est notre fille, mais elle a une deuxième mère. Pour eux autres, ma mère biologique est présente et leur accorde une place » (Sarah).* Les parents adoptifs d'Émilie l'encouragent à retourner dans son pays d'origine. Ils sont très ouverts à parler de son pays et de sa culture d'origine et n'ont jamais nié ou caché quoi que ce soit : *« Elle m'informe de certaines coutumes. S'il y a de la nourriture venant de mon pays elle va l'acheter. [...] Mes parents ont même appris tous les deux l'espagnol. Ça montre leur intérêt » (Émilie).* La famille biologique est un sujet abordé sur un ton respectueux par la mère adoptive : *« Elle n'a jamais dit : « Ta mère c'était con ce qu'elle a fait ». Elle sait que c'est quelque choses de léger, de fragile à parler. Elle en parle avec un bon ton » (Émilie).* Comme Martin, Émilie suppose que si elle ramenait ses frères et sœurs biologiques, ses parents adoptifs respecteraient son choix : *« Ils ne me rejetteraient pas parce qu'ils savent qu'on les aime » (Émilie).* Son apparence physique distincte n'a jamais posé problème, même que ses parents adoptifs valorisent ses traits « latins ».

Si la majorité des parents adoptifs parle ouvertement de la famille biologique, de la culture d'origine et démontre de l'intérêt, la situation est différente pour Antoine : *« Honnêtement, ils ne m'en parlent presque jamais. Même que je ne m'en souviens pas d'avoir une discussion là-dessus » (Antoine).* Selon lui, ses parents adoptifs n'osent pas en parler, de peur que leur fils entreprenne des démarches pour en savoir davantage ou qu'il se pose de multiples questions qui pourraient le perturber. D'après lui, en n'abordant pas le sujet, ni pendant l'enfance, ni à l'adolescence, ses parents adoptifs désiraient que leur fils développe un sentiment d'appartenance à la culture québécoise. En ce qui concerne l'apparence physique distincte, ses parents adoptifs ne tiennent aucun propos sur cet aspect et reconnaissent cette différence : *« Aucunement, ils m'ont toujours élevé comme un enfant normal disant que j'étais différent, que je n'avais pas à avoir de mauvais commentaires si ça allait arriver » (Antoine).*

5.5.2 La famille élargie et leur rapport à la différence

Martin parle peu d'adoption avec sa famille élargie, car ce sujet rend inconfortable certains membres. Il dit bien vivre avec ça. Quelques-uns font des blagues sur le fait qu'il n'est pas grand, mais celles-ci ne sont pas dévalorisantes. Pour Louise et Sarah, leur famille élargie les a toujours acceptées telles qu'elles étaient, malgré leur origine culturelle différente et leur apparence physique distincte. Par exemple, lorsqu'elle était jeune, Sarah se démarquait par ses différences physiques, mais c'est ce qui faisait sa force au sein de sa famille élargie : « *Du côté de ma mère ils ont tous les yeux bleus aux cheveux blonds. J'avais de beaux grands cheveux noirs avec des pommettes scintillantes. Des beaux yeux noirs. C'était du nouveau pour eux autres* » (Sarah). Elle se rappelle qu'elle était acceptée : « *J'étais accepté. J'étais leur petite fille chérie* » (Sarah). La famille élargie de Louise et de Sarah se comporte de la même façon à leur égard et ce, encore aujourd'hui. Finalement, Émilie et Antoine affirment également avoir toujours été acceptés et reconnus avec leurs différences par leur famille élargie. Cela n'a jamais posé problème.

5.5.3 Les jeunes adultes adoptés et leur rapport à la différence

Dans cette section, les jeunes adultes adoptés ont davantage parlé de leur perception de leurs différences reliées à un aspect physique distinct que des autres éléments les différenciant de leur famille adoptive (culture d'origine, famille biologique, etc.). Depuis qu'il a accepté son adoption, Martin accepte d'être différent de sa famille élargie : « *Le reste, je vois ma famille, je sais qui ne me ressemble pas, mais je suis content de les voir. Je suis content de voir qui ils sont, tout simplement, parce qu'ils ont toujours été comme ça* » (Martin). Présentement, Sophie accepte aussi d'être différente de sa famille adoptive et n'a plus de problème à vivre avec cette réalité quotidienne. Elle révèle qu'elle aurait souhaité autre chose dans le passé : « *J'aurais préféré vivre avec ma vraie mère, savoir de qui je retiens ses traits-là. De pouvoir me reconnaître en quelqu'un. Ça c'est super important pour moi. C'est sûr que si j'avais à choisir, je choisirais d'habiter avec ma vraie mère et de savoir de qui je viens, qui m'a conçue* » (Sophie). Sophie souligne que se reconnaître en une personne lui donne la sensation d'appartenir à « quelqu'un » : « *Tu sais sentir, voir que je me reconnais en quelqu'un, que j'appartiens à quelqu'un* » (Sophie). Elle fait l'hypothèse que si elle avait vécu avec sa mère biologique, sa crise identitaire aurait été moins forte à l'adolescence : « *Ma crise d'identité est due au fait que je n'ai pas de modèle en qui je me reconnais, en qui je peux me comparer, en qui je peux faire des liens, en qui je peux obtenir des réponses* » (Sophie).

Louise et Antoine affirment ne s'être jamais sentis différents par rapport à leur famille proche ou élargie et que cela persiste encore : « *Je ne me sens pas différent en tant que tel. J'ai passé pas mal plus que le trois quart de ma vie avec eux autres. [...]Je ne vois pas le sentiment d'être différent* » (Antoine). Néanmoins, il se sent différent lorsqu'on aborde des sujets tels que la naissance ou lorsqu'il se regarde dans le miroir. Sarah ne veut plus ressembler « physiquement » à sa mère adoptive : « *Je ne n'ai plus ce tiraillement-là, cette différence-là. J'en fais mon bonheur. Je l'accepte* » (Sarah). Elle est en harmonie avec son image corporelle et explique pourquoi : « *Je suis en harmonie avec ma morphologie corporelle extérieure parce que je suis bien à l'intérieur de moi. Je suis équilibrée* » (Sarah). Louise et Émilie disent que c'est le regard des personnes extérieures à la famille ou lorsqu'elles voient des personnes d'origine étrangère qu'elles se sentent différentes. Sinon, Émilie accepte d'être différente de sa famille adoptive et s'aime comme elle est. Cette acceptation d'elle-même se répercute sur ses relations avec sa famille élargie. Le fait de se sentir de moins en moins différente de celle-ci incite Émilie à s'intégrer davantage.

5.6 Le rapport à la famille biologique, à la culture et au pays d'origine

Cette catégorie porte sur le maintien des liens des jeunes adultes adoptés avec leur famille biologique, leur pays et leur culture d'origine, quelle que soit leur nature. Cette catégorie nous apparaissait importante à approfondir, compte tenu du phénomène de la double appartenance que peuvent vivre de manière plus intense les personnes adoptées tardivement à l'étranger.

5.6.1 Liens à la famille biologique

À l'âge de 19 ans, Martin décide de retourner dans son pays d'origine pour « enterrer la hache de guerre », mais aussi pour découvrir ce pays et rechercher sa famille biologique. Il tente sans succès de retrouver sa famille biologique et d'obtenir des informations afin de connaître son histoire avant son arrivée en orphelinat : « *Je me sentais plus comme un livre qui manque les cinq premières pages. Je suis juste allé voir pour confirmer si ces pages-là ils ne pouvaient pas être réécrites ou complétées* » (Martin). Toutefois, il ne réussit pas à trouver d'informations. Il doit faire le deuil et accepter la situation. C'est un voyage émotif pour le jeune homme : « *Ça pas été difficile, ça été un gros émotif. Ce n'était pas l'émotif négatif, c'était juste de la joie. Plus de joie, de soulagement que j'aille vraiment fait ce voyage-là* » (Martin). Son groupe d'origine l'étonne. Les gens sont pauvres, mais heureux. Martin revient au Québec avec des représentations positives

de son pays d'origine. Par rapport au lien avec sa famille biologique, il est encore préoccupé à savoir s'il a une sœur ou un frère biologique et il reste convaincu que c'est le cas.

Sophie envisage de faire un jour des recherches pour retrouver sa famille biologique et retourner dans son pays d'origine, mais pas pour le moment : « *Là en ce moment, ce n'est pas le bon moment pour faire ça. Je ne me sentirais pas prête à le faire, car j'ai trop de préoccupations ici au Québec* » (Sophie). Elle pense très peu à sa famille biologique et n'entretient aucun lien avec celle-ci : « *Non, je n'y pense jamais à ma famille biologique. [...] Moi je vis au présent. Le passé, c'est le passé. [...] Je me dis que ça m'apporterait rien de bon de m'acharner sur mon sort et de rêver à ma mère biologique* » (Sophie). Louise n'éprouve pas non plus le besoin de retrouver sa famille biologique et de retourner dans son pays d'origine. De plus, au moment d'y aller, elle veut parler sa langue maternelle. Pour le moment, selon elle, il y a d'autres pays plus intéressants à visiter. Elle n'entretient pas de lien avec sa mère ou son grand-père biologique. Elle trouve une explication à ceci : « *Peut-être du fait que je ne les ai jamais vu présentement comme à l'âge adulte, ça peut-être aussi un effet sur le fait que je n'entretiens pas de liens...* » (Louise).

Comme Martin, c'est au début de l'âge adulte que Sarah retourne dans son pays d'origine afin de rencontrer sa famille biologique. C'est à ce moment qu'elle pardonne à sa mère biologique : « *Ça été le point tournant de ma recherche identitaire. Qui suis-je ? D'où je viens ? Le passé. Ça été un gros tournant dans ma vie. J'ai pu toucher ma mère, j'ai pu l'embrasser et j'ai pu la sentir. J'ai goûté à la nourriture là-bas. J'ai vu qui elle était, où était-elle rendue* » (Sarah).

À l'heure actuelle, Sarah ne maintient plus de liens avec sa famille biologique, surtout depuis qu'elle considère ses parents adoptifs comme ses « vrais parents ». Elle dit avoir de beaux projets avec ses filles et son conjoint et que sa famille biologique n'est plus dans ses priorités. Cependant, elle conserve de beaux souvenirs passés auprès d'elle. Émilie n'est pas certaine de vouloir retourner dans son pays d'origine : « *J'ai le goût en même temps et pas le goût non plus. [...] Je ne suis pas prête* » (Émilie). Retourner dans son pays natal signifie pour Émilie revivre une seconde fois le début de sa vie, ce qui l'effraie. Pour le moment, elle ne désire pas entamer de recherche ni accorder de l'importance à sa mère biologique et se trouve choyée de ne pas être à ses côtés. Émilie pense que sa mère biologique était une mauvaise personne. Lorsque sa mère adoptive lui a révélé de nouveaux éléments sur son histoire, des liens se sont instaurés entre sa mère biologique et elle : « *Des liens, dans le sens, qu'elle m'a dit que ma mère voulait me tuer, je le sais qu'au plus profond de moi il y a un côté qui n'est pas beau* » (Émilie). Depuis cette

révélation, elle tente de devenir une bonne personne, avec de bonnes valeurs, tout le contraire de ce qu'était sa mère biologique, selon elle.

Présentement, Antoine n'a pas l'intention d'entamer des recherches pour retrouver sa famille biologique. Il suppose que s'il la rencontrait un jour, il ne serait pas intéressé à connaître les raisons de son abandon : « *Il y a des choses qu'on n'a pas besoin de savoir* » (Antoine). En fait, il considère qu'il n'a pas de famille biologique, parce qu'il a été adopté dans un orphelinat. Par conséquent, il n'entretient pas de liens avec celle-ci : « *J'aimerais ça, mais non aucun lien* » (Antoine). Il serait tout de même curieux de savoir s'il a une fratrie biologique. Pour l'instant, Antoine ne désire pas retourner dans son pays d'origine, car une crainte l'habite : celle de ne plus revenir au Québec : « *Mais pour le moment, il ne faudrait pas que je parte tout seul. Je serais du genre à vendre mon auto, à vendre tout ce que j'ai pour rester là-bas* » (Antoine). Sa nature impulsive expliquerait pourquoi il aurait peur de ne plus revenir.

5.6.2 Liens à la culture et au pays d'origine

Seulement quatre participants ont parlé de leur rapport à la culture et au pays d'origine. Antoine tend à comparer la culture québécoise à sa culture d'origine. En ce début de l'âge adulte, ce comportement le pousse à se questionner sur ce qu'aurait pu être sa vie dans son pays d'origine s'il n'avait pas été adopté. Il pense souvent qu'il aurait peut-être été plus heureux là-bas : « *Je trouverais peut-être, pas ma voie, mais... peut-être que je serais plus bien là-bas* » (Antoine). Faisant référence à la société de consommation, il affirme que la culture québécoise le pousse à toujours consommer. Ce comportement serait absent s'il vivait dans son pays d'origine : « *Si j'aurais été là-bas, je n'aurais pas été le même homme. Je ne sais pas. C'est différent* » (Antoine). Il garde des liens avec sa culture d'origine, par exemple en achetant de la musique sud-américaine. Bien qu'il démontre un intérêt envers sa culture et son pays d'origine, il demeure discret et explique pourquoi : « *Si ça paraîtrait dans mon coin, vu qu'il y a beaucoup de mexicain et de guatémaltèque, je me ferais passer pour un dur* » (Antoine). Il a quelques objets provenant de son pays d'origine que sa mère a rapporté lorsqu'elle est venue le chercher. Cependant, ces objets restent dans sa chambre.

Quant à Louise, elle possède plusieurs objets venant de son pays d'origine tels que des cadres, des poupées et une carte de l'Afrique en bois taillé. Elle considère qu'une partie de sa personnalité est typiquement africaine : « *Très calme, très centré sur moi. On n'est pas un peuple xénophobe, mais très sur lui-même* » (Louise). Par l'entremise d'une amie de même origine

ethnique, elle apprend la cuisine et des expressions de sa culture d'origine. Malgré ces quelques liens, elle n'irait pas dans un regroupement de personnes de même origine ethnique et non adoptées : « *On m'appelle Oréo, les enfants à la peau noire et au cœur blanc. Je n'ai pas la même culture, je ne parlerais pas la langue. Je me sentirais déjà rejeté par rapport à ça. Je n'ai pas besoin d'aller dans ce genre de regroupement* » (Louise). Sarah conserve des liens avec sa culture d'origine par l'entremise de ses filles et d'aliments consommés en Amérique du Sud : « *Des haricots rouges, elles adorent ça. Des tortillas, elles adorent ça. Des avocats, elles en mangent* » (Sarah). Lorsqu'elle est en visite à Montréal, elle fréquente les discothèques et les marchés latins. Elle aime aussi rencontrer des gens de son pays d'origine et s'arrête pour leur parler. Finalement, Émilie démontre peu d'intérêt envers sa culture d'origine. Elle se dit ouverte à essayer la cuisine de son pays d'origine, mais ne tend pas à conserver de liens avec celui-ci.

Les trajectoires de vie de chaque participant se sont révélées singulières. Les données recueillies nous ont donné accès à un matériel riche de sens. Passons maintenant à l'analyse et à la discussion des résultats.

CHAPITRE 6

ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous ferons ressortir en quoi les données recueillies et les résultats obtenus nous permettent de répondre à notre objectif général et à nos objectifs spécifiques. Pour ce faire, des liens seront établis entre les résultats de la recherche, le cadre conceptuel et la problématique. Rappelons que notre objectif général était de mieux comprendre le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger et que nos objectifs spécifiques étaient 1) d'explorer l'identification à la famille adoptive; 2) d'identifier le niveau de participation à la vie familiale ainsi que ses manifestations; 3) de connaître les sentiments éprouvés à l'égard de la solidarité, de la reconnaissance et du bien-être; et 4) d'analyser le passage à la vie adulte et les tâches qui s'y rattachent chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Notre analyse a fait ressortir trois idées principales en ce qui a trait au sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger, soit un sentiment d'appartenance favorisé par la reconnaissance de la différence, par la participation et l'identification à la famille et l'acceptation de son histoire singulière.

6.1 Un sentiment d'appartenance favorisé par la reconnaissance de la différence

La question de la différence est une réalité incontournable lorsqu'on aborde l'adoption. Les familles adoptives, dont celles qui ont adopté à l'étranger, sont concernées par cette réalité. L'enfant adopté possède un passé et des origines différentes de sa nouvelle filiation. Malgré sa différence, il aura besoin d'être reconnu par ce groupe d'appartenance particulier qu'est la famille. Le besoin de reconnaissance est fondamental et se veut une condition favorable au développement d'un sentiment d'appartenance. Être et se sentir reconnu confirme notre place dans le groupe et atteste de notre existence (Duclos, 2010). Dans les prochaines lignes, il sera tout d'abord question de la reconnaissance d'un passé différent. Deux éléments seront abordés : la

reconnaissance du passé et des origines et celle de l'existence de la famille biologique. Ensuite, nous traiterons de la reconnaissance de l'origine ethnique et de l'aspect physique distinct et nous terminerons sur la reconnaissance de la double appartenance.

6.1.1 La reconnaissance d'un passé différent

Une des principales caractéristiques d'une adoption internationale tardive, c'est que ces enfants ont déjà une histoire relativement longue, comme le mentionnent Ouellette et Méthot (2000). Ils s'intègrent dans une famille avec un bagage d'expériences personnelles et culturelles. Leur passé n'est donc pas vierge. Le défi sera d'appartenir et de se reconnaître dans une nouvelle famille dotée d'une histoire différente (Drory, 2008). N'est-ce pas l'un des enjeux d'une adoption, devenir enfant et parent d'une même famille ayant un passé et des origines différentes ? Dans un contexte d'adoption internationale tardive, le défi est plus grand. La famille proche et élargie n'a pas été associée à la gestation et aux premières années de vie de l'enfant. De ce fait, reconnaître le passé et les origines de l'enfant adopté, c'est admettre que tout n'a pas débuté dès son arrivée au sein du groupe familial. Marinopoulos, Sellenet et Vallée (2003) rappellent que l'enfant adopté s'intègre mieux dans sa filiation adoptive lorsque les parents adoptifs reconnaissent ses origines et son vécu pré-adoptif. Cette reconnaissance contribuerait à préserver un sentiment de continuité chez l'enfant. Selon nos résultats, c'est ce que la majorité des parents adoptifs de l'étude ont fait. Éprouver un sentiment de continuité est un besoin pour tous les enfants, mais il prend une connotation particulière pour ceux adoptés tardivement à l'étranger. L'adoption n'est pas une naissance. Elle implique de nombreuses ruptures et pertes pour l'enfant adopté : perte de la famille biologique, du lien généalogique, d'un environnement social, culturel et perte de repères identitaires. Cette rupture dans l'histoire de l'enfant demeure imprégnée dans son psychique. Il n'en prend conscience « que progressivement. Sa compréhension relève d'une construction psychique » (Vinay, 2006, p. 136). La reconnaissance du passé et des origines de l'enfant adopté par les parents adoptifs l'aide à relier les fils du passé à ceux du présent afin que l'enfant adopté puisse éprouver un sentiment de continuité temporelle. N'est-ce pas ce dont ont besoin Martin et Sarah lorsqu'ils entament une recherche sur leur origine parce qu'ils se sentent tiraillés entre leur vie passée et leur vie actuelle ? Les deux ressentent le besoin de réinterpréter et de se réapproprier leur histoire afin de l'inscrire dans une continuité avec leur vie présente. Le dicton « pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient » prend ici tout son sens. Notre constat fait écho à l'étude de Ouellette et St-Pierre (2008). En effet, chez certains jeunes adultes adoptés à l'étranger à la recherche de leurs origines, ils ont dénoté un besoin de placer leur

histoire antérieure dans une perspective de continuité. Afin de mieux se définir et d'envisager l'avenir, les êtres humains ont besoin de se référer à leur passé et à leurs origines.

Dans le même ordre d'idées et si on s'appuie sur les écrits d'Erikson (1959, 1968, 1982, cité par Cloutier et Drapeau, 2008) la situation de Louise est intéressante à souligner. En général, les parents qui adoptent à l'étranger ont souvent peu d'informations sur le vécu pré-adoptif de l'enfant. Quant aux parents adoptifs de Louise, ils ont eu beaucoup d'informations sur les raisons de l'abandon, les circonstances et les motifs entourant l'adoption. Nous croyons qu'à l'opposé de Sarah et Martin, Louise éprouvait un sentiment de continuité plus grand, car les fils du passé et du présent étaient déjà rattachés. Connaissant de nombreux éléments de son histoire antérieure par l'entremise de ses parents adoptifs, sa trajectoire de vie lui semblait peut-être déjà avoir un sens, une direction. Son intégration à sa nouvelle famille était donc la suite logique de son parcours de vie. Ce qui nous donne l'impression que le développement de son sentiment d'appartenance familiale s'est déployé plus facilement. Reconnaître un passé différent c'est aussi reconnaître l'existence de la famille biologique. L'enfant adopté est né d'un autre couple de parents et l'absence de lien biologique entre les parents adoptifs et l'enfant soulève la différence. Ainsi, l'adoption n'est pas seulement une relation entre l'enfant adopté et ses parents adoptifs, elle implique aussi une relation symbolique ou imaginaire avec la famille biologique et ce, même si elle est absente. Cette relation entre parents adoptifs, enfant adopté et parents biologiques est appelée la triade de l'adoption (Chicoine, Germain et Lemieux, 2003). Dans un contexte d'adoption internationale tardive, Rorbech (1991) et Ouellette et Méthot (2000) soulignent l'importance de reconnaître cette appartenance d'origine puisque ces enfants ont pu garder des souvenirs, ce qui est le cas de Martin et de Sarah. À la lumière de nos résultats, nous constatons que les parents adoptifs reconnaissent l'existence de la famille biologique depuis le début. Nous observons même que cette reconnaissance a été bénéfique, notamment pour Sarah. Ce constat concorde avec les propos de Lévine (1996, cité par Delannoy, 2006) qui stipule que lorsque les parents adoptifs entretiennent une bonne relation, imaginaire ou symbolique, avec la famille biologique, ils sont plus aptes à aider leur enfant adopté.

Pendant l'adolescence, période où la question identitaire s'intensifie, Sarah retourne dans son pays d'origine avec sa mère adoptive pour retrouver sa mère biologique. Sa mère adoptive lui ayant fait la promesse qu'un jour elle la rencontrerait. La place accordée à la famille biologique par la famille adoptive de Sarah l'aide dans sa construction identitaire qui, par la suite, contribue à son bien-être psychologique. À la suite des retrouvailles, Sarah consolide son lien avec sa mère adoptive en la considérant comme sa « vraie » mère. Ses relations familiales s'améliorent et son

sentiment d'appartenance se renforce. En faisant preuve d'ouverture, les parents adoptifs de Sarah étaient-ils conscients qu'ils allaient consolider leur lien avec leur adolescente adoptée ? Tout comme Lévine (1996, cité par Delannoy, 2006), nous croyons que les parents adoptifs qui reconnaissent l'importance d'accorder une place à la famille biologique dans leur vie et dans celle de leur enfant est une attitude bénéfique qui facilite leur parcours de vie. Par ailleurs, les résultats de notre recherche font ressortir que les parents adoptifs ont toujours tenu des propos respectueux à l'égard de la famille biologique. Le respect envers celle-ci est également une attitude favorable au développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Dans le même ordre d'idées, selon nous, en reconnaissant l'existence de la famille biologique, les parents adoptifs de l'étude font preuve de transparence à l'égard de leur enfant adopté. À cet effet, les participants rapportent que ces derniers ne leur ont jamais caché ou nié quoi que ce soit concernant leur famille biologique ou d'autres éléments reliés à leur histoire. De plus, la majorité s'est toujours sentie libre de parler de sa famille biologique. Nous pensons que cette transparence a favorisé la création d'un lien de confiance basé sur une communication ouverte, où tous les sujets peuvent être abordés. Les participants ont pu ainsi mentionner la famille biologique sans avoir à craindre de blesser leurs parents adoptifs ou d'être rejetés. Aujourd'hui, cette relation de confiance semble persister. Sur ce point, Martin et Émilie disent d'emblée que s'ils ramenaient des membres de leur famille biologique au Québec, leurs parents adoptifs seraient d'accord avec leur choix. Selon eux, ils ne craignaient pas de briser leur lien avec leur famille adoptive et conserveraient leur place respective au sein de celle-ci. Martin croit même que sa mère adoptive essaierait d'entrer en relation avec sa mère biologique.

Aux termes de ce qui précède, la reconnaissance du passé et des origines par la famille adoptive procure à l'enfant un sentiment de continuité. Par ailleurs, nous observons les retombées positives de reconnaître l'enfant adopté dans sa différence et dans son identité d'origine quant au développement d'un sentiment d'appartenance à la famille adoptive. De cette reconnaissance, s'est construite une relation de confiance mutuelle entre parents adoptifs et enfants adoptés qui perdure et ce, encore aujourd'hui.

6.1.2 La reconnaissance de l'origine ethnique et de l'aspect physique distinct

Les enfants adoptés à l'étranger proviennent d'un autre pays, d'une autre culture et sont d'une autre ethnie. Lorsque vient le temps de s'identifier, ils font face à deux cultures : celle du pays d'origine et celle de la société d'accueil, en l'occurrence le Québec. Ces deux origines culturelles soulèvent évidemment la question de la différence. Delannoy (2006) parle plutôt de

l'altérité qu'apporte l'enfant adopté au sein de la famille adoptive. C'est le cas des participants de cette étude. Ces derniers ont eu le temps d'être socialisés à leur culture d'origine avant leur adoption. Selon Ouellette et Belleau (1999), la culture d'origine entre en jeu dans le développement de l'intégration familiale et sociale de l'enfant et « représente pour lui un pôle d'identification important » (p. 114). Il revient donc aux parents adoptifs de reconnaître et de manifester de l'intérêt envers la culture d'origine dans le cadre d'une adoption internationale tardive (Ouellette et Belleau, 1999). Nos résultats confirment ceux que l'on retrouve dans la littérature.

Les parents adoptifs reconnaissent et valorisent de différentes façons la culture du pays d'origine des répondants de l'étude. Ceux d'Émilie achètent des aliments venant d'Amérique du Sud. Ils ont appris l'espagnol et encouragent Émilie à retourner dans son pays d'origine. Les parents adoptifs de Louise parlent de son pays d'origine dans des termes respectueux et posent un regard positif malgré le génocide qui a eu lieu. Cette dernière conserve ainsi une image positive. De son côté, Martin a ressenti le besoin de retourner dans son pays d'origine au début de l'âge adulte. Ses parents adoptifs n'ont jamais freiné sa quête identitaire liée à la recherche de ses origines. Leur reconnaissance de ce pôle d'identification a eu des effets sur le sentiment d'appartenance familiale de Martin. À la suite de son voyage, il se connaît davantage, éprouve un sentiment de bien-être au contact de ses parents adoptifs, ses relations familiales s'enrichissent et son sentiment d'appartenance familiale se solidifie. L'intérêt et la reconnaissance de la culture d'origine favorisent, d'une part, l'appartenance familiale et la construction identitaire et, d'autre part, valorisent la différence. Cette appartenance culturelle différente constitue une partie de l'identité des participants. En lui accordant de la valeur et de la reconnaissance, la famille adoptive reconnaît et accepte les jeunes adultes adoptés tels qu'ils sont. En ce qui a trait à l'aspect physique distinct, cette différence n'a jamais posé problème, tant dans la famille proche que dans la famille élargie.

À cet égard, la situation de Martin se révèle différente. Victime de discrimination pendant l'adolescence, ses parents adoptifs ont de la difficulté à comprendre le vécu de leur fils adoptif. Ils sont étonnés de voir que leur fils puisse vivre du racisme. Johanne Lemieux, travailleuse sociale dans le domaine de l'adoption, compare ce comportement à une forme de « daltonisme » du cœur. Ce « daltonisme » du cœur survient lorsque les parents adoptifs se désensibilisent de la couleur de peau et de l'origine ethnique de l'enfant adopté, à un point tel qu'ils ne voient plus la différence (Chicoine, Germain et Lemieux, 2003). Pendant l'adolescence de Martin, ce « daltonisme » a provoqué des malentendus qui teintent les relations familiales. Il se sent

incompris et c'est une des raisons qui le motive à vouloir fuger. La difficulté des parents adoptifs à reconnaître le vécu affectif de leur fils adopté met à rude épreuve la solidité des liens familiaux. Nous présumons que la non-reconnaissance du vécu affectif de Martin a influencé son sentiment d'appartenance familiale, ce qui concorde avec l'étude de Ouellette et Belleau (1999).

En somme, les parents adoptifs ont participé au développement d'un sentiment d'appartenance chez les jeunes adultes adoptés en valorisant et en reconnaissant la culture et le pays d'origine, de même que l'aspect physique distinct. Comme le font remarquer Breton (2010) et Gagnon (citée par Laplante, 2010), les parents adoptifs ont un rôle crucial à jouer dans la construction identitaire de l'enfant adopté, notamment en valorisant la différence et en favorisant un sentiment d'appartenance à la famille adoptive et à la culture d'origine. Pour notre part, la reconnaissance de la différence, principalement par les parents adoptifs, depuis le début de cette aventure familiale est ce qui explique que la majorité des participants de cette recherche disent qu'ils se sont toujours sentis acceptés par ces derniers, en dépit de leur statut d'enfant adopté à l'étranger. Pour Louise, Émilie et Sarah, le sentiment d'être accepté et aimé sans condition est le fondement de leur sentiment d'appartenance familiale. De ce fait, il apparaît que les jeunes adultes adoptés se sentent reconnus comme des personnes uniques avec leurs différences, ce qui participe au développement d'un sentiment d'appartenance, comme le mentionne Luneau (2003). Ils occupent ainsi une place à part entière au sein de leur famille adoptive tout en ayant le sentiment qu'ils sont libres d'être ce qu'ils choisissent d'être.

6.1.3 La reconnaissance de la double appartenance

Dans notre problématique, il est mentionné que l'enfant adopté porte en lui deux familles, ce qui l'amène à avoir une double appartenance : « la famille d'origine avec tout son héritage génétique et culturel et la famille adoptive avec un autre bagage de valeurs et de culture » (Breton, 2010). Avoir une double appartenance peut nuire au développement d'un sentiment d'appartenance à la famille adoptive et à la culture de la société d'accueil. Elle rend également difficile la construction identitaire, car elle peut susciter des tiraillements ou des conflits entre deux familles et deux cultures (Rosenfeld *et al.*, 2006). C'est ce que vit Sarah pendant l'adolescence, alors qu'elle se sent constamment partagée entre ses deux familles et se demande sans cesse « qui sont ses vrais parents ? ». Ouellette et Belleau (1999) rapportent que les enfants et les adolescents adoptés tardivement à l'étranger sont appelés à vivre une certaine confusion identitaire. En effet, ces derniers sont davantage portés à « s'identifier à leur groupe ethnique d'origine plutôt qu'à leur famille adoptive et à la culture d'accueil » (Ouellette et Belleau, 1999,

p. 115). La négociation d'une double appartenance est inévitable (Lussier, 1992, cité par Ouellette et Belleau, 1999). Ainsi les jeunes adultes adoptés rencontrés étaient plus susceptibles de se sentir tiraillés entre deux familles et deux cultures. Étonnamment, nos résultats viennent infirmer en partie ces constats de la littérature. Certes, à l'adolescence certains ont vécu cette confusion identitaire, mais à l'heure actuelle, la majorité des participants semblent vivre de manière satisfaisante leur double appartenance.

Les jeunes adultes adoptés démontrent un certain intérêt pour leur culture et leur pays d'origine. Certains conservent des objets et visitent des boutiques liées à leur origine ethnique. D'autres s'intéressent à la politique du pays d'origine, à sa musique, à sa langue ou à sa cuisine. Bien qu'elle garde des liens avec sa culture d'origine, Louise affirme qu'elle serait incapable de se joindre à une association de personnes de son origine ethnique et non adoptées, car elle ne se sentirait pas à sa place. Elle mentionne le phénomène du « biscuit Oréo ». De l'extérieur, elle est de couleur noire, mais à l'intérieur, elle se sent « blanche ». Malgré cette curiosité envers leur culture et leur pays d'origine, les participants disent d'abord s'identifier et sentir appartenir à la culture québécoise. Partant de ce fait, nous présumons qu'ils ne ressentent aucun tiraillement entre les deux cultures. Toutefois chez Antoine, nous soupçonnons une certaine ambivalence entre ces deux pôles. Il démontre un intérêt assez marqué vis-à-vis sa culture d'origine qu'il compare à la culture québécoise et qu'il idéalise. Il se questionne sur ce qu'aurait pu être sa vie dans son pays d'origine s'il n'avait pas été adopté. Selon lui, il aurait été plus heureux dans cette culture, car la culture québécoise le force à consommer.

Nous pensons avoir deux explications possibles à cette ambivalence. Les parents adoptifs d'Antoine, à l'opposé des autres parents adoptifs de l'étude, parlent peu de la culture et du pays d'origine avec le jeune homme et ce, même pendant l'enfance et l'adolescence. Selon Antoine, ses parents adoptifs désiraient qu'il développe un sentiment d'appartenance à la culture québécoise. Ceci expliquerait pourquoi ils ont peu mentionné son passé et ses origines. Considérant les propos des autres répondants, nous croyons plutôt que c'est l'inverse. Une communication ouverte et franche sur le pays et la culture d'origine avec les parents adoptifs participerait au développement d'un sentiment d'appartenance à la culture québécoise, de telle sorte que l'enfant adopté démontrerait un intérêt beaucoup moins prononcé envers cette appartenance d'origine « culturelle ». Notre deuxième explication part du fait qu'Antoine est le seul participant à s'être questionné à un âge plus avancé sur son adoption. Ses questionnements ont surgi au début de la vingtaine, alors que pour les autres, ils ont émergé à l'adolescence. Il est donc peut-être légitime qu'Antoine se pose présentement ce genre de questions. Toutefois, ce

sont des hypothèses qui demeurent sans réponse. De plus, nous avons omis de lui demander à quelle culture il s'identifiait et appartenait.

Par rapport à la famille biologique, les jeunes adultes adoptés disent y penser de temps à autre. Par exemple, Martin et Antoine sont préoccupés de savoir s'ils ont une fratrie biologique. Or ces pensées ne semblent pas engendrer un tiraillement ou un conflit de loyauté qui pourrait les empêcher de s'investir dans leurs relations avec leurs parents adoptifs. Sans en faire abstraction, les participants démontrent peu d'intérêt vis-à-vis la famille biologique, hormis Sarah et Martin qui ont entamé des recherches pour la retrouver. Quant aux autres participants, ils veulent tous partir à sa recherche un jour et par le fait même explorer leur culture et leur pays d'origine, mais pour le moment ce n'est pas une de leurs priorités. Ce résultat est étonnant, car l'étude de Rorbech (1991) révèle que les enfants adoptés tardivement à l'étranger étaient plus nombreux à être retournés dans leur pays d'origine que ceux qui avaient été adoptés en bas âge. Nous croyons que la reconnaissance de la double appartenance par les parents adoptifs est, en autres, une explication à ces résultats. Tel que soulevé précédemment, ces derniers ont toujours reconnu l'existence de la famille biologique, de la culture et du pays d'origine. À l'heure actuelle, cette ouverture et cette reconnaissance font peut-être une différence. Elles procurent aux jeunes adultes adoptés une liberté de vivre de façon harmonieuse avec leurs différentes appartenances constituant leur identité. Abondant dans le même sens, Gagnon (2004) ajoute que cette reconnaissance de la part des parents adoptifs donne le droit à l'enfant adopté « d'aimer chaque partie de lui » (p. 140). De plus et comme soulevé précédemment, une communication ouverte sur la culture et le pays d'origine avec les parents adoptifs semble entraîner chez les participants de l'étude un intérêt beaucoup moins prononcé envers leur appartenance « culturelle ». Pour ces raisons, les jeunes adultes adoptés ne se sentent ni confus, ni déchirés ou pris dans un conflit de loyauté entre deux familles et deux cultures.

Nous croyons que seule Émilie se sente tirillée entre deux familles depuis que sa mère adoptive lui a révélé de nouveaux éléments sur sa mère biologique. Selon elle, cette révélation aurait instauré des liens entre sa mère biologique et elle. Si sa mère biologique a tenté de la tuer, cela signifie pour Émilie qu'une partie d'elle-même doit être « mauvaise ». Peut-être qu'Émilie ressent ce que Lévine (1996, cité par Delannoy, 2006) appelle la « territorialisation familiale » ? Selon cet auteur, l'enfant adopté est traversé par plusieurs désirs contradictoires. Présentement, Émilie nous semble être travaillée par un de ces désirs : celui de nier la réalité de son origine biologique en se considérant seulement comme l'enfant de ses parents adoptifs. La jeune adulte adoptée se dit choyée de ne pas être avec sa mère biologique et souligne que sa vie a commencé

dès son arrivée dans sa famille adoptive. Malgré les désirs contradictoires que vit peut-être Émilie, ceci n'entrave pas son sentiment d'appartenance à sa famille adoptive, mais procure tout de même des tiraillements.

Dans l'ensemble, les jeunes adultes adoptés ne semblent pas être confus ou tirillés entre leur appartenance d'origine et leur appartenance adoptive, ce qui nous laisse croire qu'ils vivent de manière satisfaisante leur double appartenance. Ce constat concorde avec les propos de Chicoine, Germain et Lemieux (2003) qui soulignent, qu'en général, les enfants adoptés à l'étranger réussissent à trouver une double appartenance satisfaisante. Les participants de l'étude se sentent appartenir à leur famille adoptive et à la culture québécoise, tout en accordant une place à leur appartenance « familiale » et « culturelle ». À vrai dire, ils reconnaissent la double appartenance dont tout enfant adopté est porteur. Le but n'étant pas de choisir entre deux familles ou deux cultures, mais de trouver un juste équilibre entre ces diverses appartenances. L'identité n'est-elle pas façonnée de multiples affiliations ? Tout comme Gagnon (2004), nous croyons que la reconnaissance de la double appartenance par la famille adoptive est aussi un facteur expliquant pourquoi les jeunes adultes adoptés de l'étude semblent être en accord avec chaque partie d'eux-mêmes et ce, sans que leur sentiment d'appartenance à la famille adoptive et à la culture québécoise ne soit remis en question ou menacé.

6.2 Un sentiment d'appartenance favorisé par la participation et l'identification

L'appartenance à un groupe implique une identification personnelle qui participe au développement d'un sentiment d'appartenance d'une personne (Mucchielli, 2011). La participation contribue aussi au façonnement de ce sentiment. C'est à travers le partage de rituels familiaux, de valeurs communes et d'un quotidien, qu'il nous a été possible de cibler des indices de participation, d'identification et de nouveaux sentiments, soit les sentiment de confiance, de proximité et d'intimité reliés au vécu affectif. De plus, le concept de cohésion s'est révélé être un nouvel élément à considérer dans la compréhension de notre objectif général. Tous ces éléments seront abordés plus loin. Comme Lehoux (2005), nous élaborerons également sur notre perspective de co-construction. Selon elle, le sentiment d'appartenance se co-construit dans le temps et à travers les interactions. Partant de cette idée, nos résultats révèlent que le jeune adulte adopté a un certain pouvoir sur le développement et le maintien de son sentiment d'appartenance à la famille adoptive, tout comme celle-ci. De plus, c'est dans les situations de la vie quotidienne que semblerait se façonner ce sentiment.

6.2.1 La participation aux rituels familiaux

Suite à l'analyse des données, il a été pertinent de relever quelques fonctions des rituels familiaux pour mieux comprendre le développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Morval (1991) définit les rituels familiaux comme « des habitudes familières et importantes pour tous, soit les repas en famille, les anniversaires, la fête de Noël, etc. » (p. 113). De son côté, Neuburger (cité par Yhuel, 2003) dit des rituels familiaux qu'ils signent notre appartenance à un groupe. Nos résultats indiquent que tous les jeunes adultes adoptés participent aux rituels familiaux. En prenant part à ces rituels, les participants confirment ainsi leur appartenance au groupe familial. Entrevoquant un lien entre sa participation au rituel et son sentiment d'appartenance familiale, Émilie rapporte que les repas du dimanche en famille favorisent un sentiment de proximité et d'intimité entre les membres de sa famille. Ce sentiment est légitime, car les rituels ont comme fonction d'assurer la cohésion familiale en alimentant le sentiment d'appartenance entre les membres et en renforçant leurs relations (Morval et Biron, 1993). Ici, il nous apparaît pertinent de souligner l'apport du concept de cohésion. Mucchielli (2011) définit la cohésion comme « l'ensemble des forces qui agissent sur les membres pour les faire rester au sein du groupe... [...] » (p. 191).

Les rituels familiaux au sein d'une famille favorisent la cohésion, car ils se veulent un moyen de la maintenir ensemble (Neuburger cité par Yhuel, 2003). À ce sujet, Louise note que la fête de Noël est un des seuls moments de l'année où tous les membres de sa famille proche et elle sont réunis sous le même toit. La vie du groupe familial enrichit les relations entre les membres et donne lieu au partage : partages d'idées, d'opinions, de croyances, de principes entre les membres. Or pour qu'il y ait cohésion, leur participation est requise. C'est ici que l'idée d'une co-construction émerge. Nous supposons que rendus à l'âge adulte, les jeunes adultes adoptés ont le choix de collaborer ou non à ces rituels. Toutefois et comme mentionné ci-haut, tous choisissent d'y participer. Tout d'abord, ils se sentent reconnus par le cercle familial. Plusieurs soulignent que leur présence au rituel est cruciale. Ensuite, la majorité éprouve un sentiment de bien-être et pour certains un sentiment de proximité et d'intimité au contact des membres de la famille. Réunis, ces éléments assurent la cohésion, alimentent leur sentiment d'appartenance familiale et les poussent à participer de nouveau.

Selon Neuburger (cité par Yhuel, 2003), les rituels ont également comme fonction de nous inscrire dans une histoire. Il est probable que dans le passé les rituels familiaux, tels les baptêmes ou Noël, favorisaient l'inscription de l'enfant adopté dans l'histoire familiale et dans la famille

élargie, cette dernière étant généralement impliquée dans ce type de rituels. L'enfant adopté arrive dans sa nouvelle famille ébranlé par la rupture causée par l'adoption. Il n'est pas socialisé « à sa famille, aux catégories de la parenté, aux codes et aux conduites qui s'y rattachent » (Ouellette et Méthot, 2000, p. 264). Nous croyons que les rituels sont des occasions pour la famille proche et élargie de partager et de transmettre l'histoire familiale avec ses valeurs, ses codes et ses traditions. À ce sujet, Luneau (2003) mentionne l'importance pour l'enfant d'entendre raconter l'histoire et les traditions de la famille élargie pour développer un sentiment d'appartenance familiale. De leur côté, Ouellette et Méthot (2000) rapportent que la présence de rituels familiaux se veut un moyen d'incorporer l'enfant adopté à la famille élargie. À notre avis, dans le passé, les rituels familiaux ont été significatifs pour les jeunes adultes adoptés. La présence de rituels a été d'une grande aide pour faciliter l'appartenance familiale. Ils ont favorisé l'intégration des participants de l'étude à l'histoire familiale et, par le fait même, à la famille élargie. Aujourd'hui, les rituels familiaux continuent d'assurer la cohésion de la famille. La participation des jeunes adultes adoptés en est la preuve. Rassemblées, la cohésion et la participation « nourrissent » leur sentiment d'appartenance familiale.

6.2.2 L'identification à certaines valeurs familiales

Lors de notre analyse, il nous est apparu évident que les fonctions des rituels, comme la cohésion, s'appliquaient aussi au partage de valeurs communes. Nos résultats révèlent que les jeunes adultes adoptés s'identifient à certaines valeurs familiales et les appliquent dans leur quotidien. L'identification aux valeurs transmises par la famille adoptive a comme effet de maintenir ou d'accroître leur sentiment d'appartenance. Sophie, dont l'intensité du sentiment d'appartenance est moins élevée, dit que le travail est une valeur qu'elle a en commun avec sa mère adoptive et que ce partage favorise un sentiment de proximité et d'intimité entre elles. Comme pour les rituels, partager des valeurs communes avec la famille adoptive signe leur appartenance à celle-ci, leur fait éprouver un sentiment de proximité et d'intimité et assure la cohésion de la famille. Seul Martin possède quelques valeurs différentes de celles de sa famille adoptive, entre autres la communication. Nous pourrions l'expliquer ainsi. Selon Wright et Leahey (2007), le jeune adulte a comme tâche de se différencier par rapport à sa famille d'origine. Sur le plan affectif, cette tâche consiste à faire le tri entre les éléments qu'il conservera de sa famille et ceux qu'il abandonnera. À ce moment-ci, il est donc légitime pour Martin de délaissier certaines valeurs véhiculées par ses parents adoptifs, d'acquiescer et de vivre selon les siennes sans que cela nuise à son appartenance familiale.

C'est ici que notre perspective de co-construction prend tout son sens. Les jeunes adultes adoptés ont le choix de s'identifier aux valeurs prônées par la famille adoptive, rien ne les oblige à y adhérer. Cependant, comme soulevé précédemment, la plupart des participants adhèrent aux valeurs familiales. En ce qui nous concerne, cette identification ne peut que renforcer leur sentiment d'appartenance. Par contre, comme Wright et Leahey (2007), nous croyons qu'il est normal d'acquérir ses propres valeurs sans que cela ne nuise ou ne remette en question l'appartenance au groupe familial. Les participants de l'étude sont en processus de différenciation afin de conquérir leur autonomie face à la famille adoptive pour devenir des adultes à part entière.

Ce qui précède nous porte à réfléchir sur l'identification, celle à la famille adoptive, qui est une condition favorable au développement du sentiment d'appartenance familiale. Nos résultats démontrent que les enfants adoptés à l'étranger désirent s'identifier à la famille adoptive et lorsque ce processus d'identification est complexifié par l'absence de marqueurs génétiques, cela peut influencer le développement d'un sentiment d'appartenance. Le cas de Sophie est révélateur. Elle dit que sa crise identitaire pendant son adolescence aurait été moins forte si elle avait eu un modèle féminin d'identification présentant des caractéristiques physiques identiques aux siennes. Comme le souligne Delannoy (2006), il est difficile d'éprouver un sentiment d'appartenance familiale dans un contexte où l'on porte le bagage génétique de sa famille d'origine et que l'on vit dans sa famille adoptive. De surcroît, cette difficulté d'identification peut exacerber le sentiment d'être différent de la famille adoptive. Sophie souligne l'importance de se reconnaître en une personne pour faire des liens et obtenir des réponses. Selon elle, cette identification génère un sentiment d'appartenir à « quelqu'un ».

Newton-Verrier (2008) note que « les marqueurs génétiques jouent un rôle-clé dans le sentiment d'appartenance de chacun » (p. 470), car ils nous rappellent que nous appartenons à une famille. Lorsqu'on est une personne adoptée à l'étranger, la réalité est autre, la famille proche et élargie projette une image différente. L'identification peut sembler impossible et nous croyons que c'est ce qu'a vécu Sophie. La difficulté de s'identifier, associée à un sentiment d'être différent, a pu influencer son sentiment d'appartenance familiale et fragiliser sa construction identitaire. Se sentir différent de sa famille adoptive a pu lui donner la sensation qu'elle n'avait pas sa place. On peut se demander, compte tenu de nos lectures et en lien avec nos résultats, si les enfants adoptés à l'étranger désirent s'identifier à la famille adoptive pour apaiser l'angoisse d'être à nouveau abandonné et pour avoir la sensation de ne plus être différent afin de faire partie de cette famille. Ce questionnement renforce notre idée de départ à l'effet que le besoin

d'appartenance est fondamental pour les êtres humains et que l'identification tend à combler ce besoin.

Après s'être inspirée par les écrits de Ouellette et Méthot (2000) et Neuburger (2005) ainsi que par le cas de Sophie, en l'absence de marqueurs génétiques similaires, nous avançons l'idée que parents adoptifs et enfants adoptés doivent se reconnaître des points communs qui les lient, les « agrafent » et qui seront le signe de l'appartenance familiale de l'enfant. Ces points communs peuvent être des valeurs, des qualités, des traits de caractère, des particularités ou des attributs aidant l'enfant adopté à se sentir affilié à sa famille adoptive. À ce propos, l'exemple de Louise est éloquent. En se trouvant des traits de caractère communs et des mimiques identiques à ses parents adoptifs, la jeune adulte parle de « chimie » et d'affinités lorsqu'elle évoque ses relations familiales. De plus, elle explique son sentiment d'appartenance en déclarant, au sujet de ses parents adoptifs: « *Ils m'ont toujours fait sentir comme eux... [...]* » (Louise). Son cas démontre que l'identification à la famille adoptive par la reconnaissance de points communs est venue confirmer son appartenance et « cimenter » son sentiment d'appartenance familiale. Notre réflexion nous amène à conclure que, comme nous l'avons vu précédemment, si la reconnaissance de la différence favorise le sentiment d'appartenance familiale, paradoxalement, la reconnaissance de ressemblances entre parents adoptifs et enfants adoptés peut également participer à la construction de ce sentiment. À cette fin, l'identification est requise et sera le fondement de la cohésion.

6.2.3 Le partage d'un quotidien

Le partage d'un quotidien se veut un autre élément qui a contribué au développement du sentiment d'appartenance familiale chez les participants de l'étude. Nos résultats démontrent que ce soutien continu des parents adoptifs a favorisé l'instauration de relations proches. Ceci explique pourquoi Sophie et Sarah soulignent que le partage de moments heureux et difficiles en présence des parents adoptifs fait qu'elles se sentent proches d'eux. Pour Sophie, l'appui constant de sa mère adoptive a eu un effet important sur son sentiment d'appartenance. Elle dit que sans ce soutien parental, il n'y aurait jamais eu de rapprochement entre sa mère adoptive et elle. Comme nous l'avons expliqué dans les sections précédentes, le sentiment de proximité et d'intimité n'a pas été considéré dans l'élaboration de notre cadre conceptuel mais il se révèle être un nouvel élément à prendre en compte. Cependant, notons que l'étude de Westhue et Cohen (1997) a considéré « se sentir proche de ses parents adoptifs » (p. 58) comme un indice relié au sentiment d'intégration à la famille adoptive. Toujours dans une optique de co-construction, les jeunes

adultes adoptés ont un certain pouvoir. Bien que les parents adoptifs offrent réconfort et écoute, ces derniers peuvent choisir d'aller vers leurs amis. C'est le cas d'Antoine qui ne se confie qu'à son meilleur ami lors de moments difficiles, disant qu'il ne veut pas inquiéter ses parents adoptifs et qu'il est de nature orgueilleux. Il parle de cette attitude qui empêche des rapprochements entre ses parents adoptifs et lui. Cette situation démontre que le partage de moments difficiles crée des relations plus intimes qui influencent le sentiment d'appartenance familiale. Cependant, des nuances sont à faire, car l'amitié est importante au début de l'âge adulte. Antonucci (1990, 1994, cité par Bee et Boyd, 2011) soutient que chaque personne, au début de l'âge adulte, doit se construire une escorte sociale, comme c'est le cas pour les participants. Il est donc légitime pour les jeunes adultes de se tourner vers les amis lors de périodes difficiles, sans que cela n'affecte leurs relations familiales et leur sentiment d'appartenance familiale.

Le soutien parental a fait surgir un autre sentiment qui, à notre avis, est à considérer dans le cadre d'une adoption internationale tardive : le sentiment de confiance. Tous les enfants ont besoin de sécurité physique et psychologique et les enfants adoptés tardivement ont, quant à eux, davantage besoin de se sentir en confiance suite à un premier abandon (Marinopoulos, Sellenet et Vallée, 2003). C'est la réalité des participants interrogés, où la première perte d'une figure d'attachement, les a rendus anxieux et insécures, craignant d'autres pertes (Gagnon, 2004). Plus l'enfant vit des pertes, plus il y a « une diminution de sa capacité à faire confiance aux fournisseurs de soins et à s'attacher » (Gough et Perlman, 2006, p. 1). Nous en connaissons peu sur le nombre de ruptures que les participants ont eu à gérer, dû aux nombres d'années demeurées dans leur milieu de vie d'origine. Néanmoins, nos résultats indiquent que les jeunes adultes adoptés ont su trouver des moyens pour surmonter et composer avec l'adversité. En se tournant vers leurs parents adoptifs lors de périodes difficiles ou joyeuses, ils ont choisi de faire confiance au monde extérieur et aux adultes significatifs et dignes de confiance que sont devenus ces derniers.

De leur côté, les parents adoptifs ont réussi à rétablir cette confiance au fil des ans, en étant présents dans les moments heureux et difficiles de leur enfant, à diverses périodes de la vie, notamment à l'adolescence. D'ailleurs pendant cette période, certains des participants ont vérifié la solidité des liens familiaux, car la crainte d'une rupture et d'être abandonné de nouveau était réactivée. Tous les parents adoptifs ont tenu le coup. Lors des entrevues, le soutien continu des parents adoptifs et, pour certains, de la famille élargie a été évoqué à de nombreuses reprises par les jeunes adultes adoptés. Nos résultats nous amènent à penser que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes adoptés ont besoin de parents solides et dignes de confiance. La personne

adoptée doit sentir que peu importe ce qui lui arrive ou les comportements qu'elle adopte, ses parents adoptifs demeureront à ses côtés et ne l'abandonneront pas. La famille adoptive pourra ainsi devenir une base permanente et sécurisante où la personne adoptée prendra racine. Se sentant en sécurité et en confiance, elle pourra alors explorer d'autres lieux, s'y intégrer, participer et vivre d'autres sentiments d'appartenance.

Tout compte fait, le partage d'un quotidien a favorisé la création de relations proches, intimes et d'attachement entre la famille adoptive et le jeune adulte adopté. Les sentiments de proximité, d'intimité et de confiance sont le fondement de ces relations. À l'heure actuelle, ces relations assurent la cohésion familiale, car c'est ce qui lie et rattache les participants à leur famille adoptive. Par ailleurs, l'appui constant des parents adoptifs démontre aux jeunes adultes adoptés qu'ils ont une place à part entière au sein de leur famille. Les participants ne peuvent que se sentir reconnus. Ces relations, édifiées au quotidien, ont participé au développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Lehoux (2005) rappelle que le sentiment d'appartenance est un sentiment qui se co-construit dans le temps et à travers les interactions. Peille (1997), au sujet des interactions, déclare que :

L'appartenance se construit dans la mutualité des rapports des membres d'une famille entre eux... [...]. Ce sont les expériences mutuelles quotidiennes, les échanges, les conflits et les ambivalences qui feront le creuset de ce sentiment d'appartenance réciproque et non la filiation biologique. (Peille, 1997, p. 16)

Peut-on conclure que ce sentiment germe dans le quotidien avec les aléas de la vie que comporte toute vie de famille ? Le quotidien serait-il le creuset du sentiment d'appartenance familiale ? Nous nous questionnons sur la prépondérance des liens du cœur versus ceux du sang dans la construction de ce sentiment dans un contexte d'adoption.

6.3 Un sentiment d'appartenance favorisé par l'acceptation de son histoire singulière

En observant la trajectoire de vie de chaque participant, nous constatons que l'entrée dans l'âge adulte concorde avec une meilleure connaissance de soi chez les jeunes adultes adoptés et également que l'acceptation de son histoire singulière par la réalisation de deuils caractérise aussi cette période de la vie. Ces deux éléments viennent, à leur tour, renforcer leurs relations familiales et, du même coup, leur sentiment d'appartenance. Nous en discuterons maintenant en mettant à contribution notre perspective de co-construction.

6.3.1 L'entrée dans l'âge adulte : une période charnière dans l'acceptation de son histoire singulière

À la lumière de nos résultats, plusieurs des participants de l'étude affirment que, contrairement à la période de l'adolescence, ils se connaissent mieux. Nous pensons ici à Sophie, Émilie, Antoine et Martin. Souvenons-nous qu'à l'adolescence, la recherche identitaire est présente chez les participants et qu'elle suscite plusieurs questionnements. Pour certains, les expériences personnelles, telles la recherche des origines et des parents biologiques, les ont aidés dans leur construction identitaire. Pour d'autres, c'est à travers les explorations amoureuses qu'ils ont appris à mieux se connaître. D'ailleurs, Gaudet (2007) rappelle que les relations amoureuses sont souvent perçues comme des expériences par les jeunes adultes. Pour Sarah, ses années de vie commune avec son mari lui confirment qu'elle est davantage québécoise. De son côté, Émilie souligne que sa première relation amoureuse, même si elle a été houleuse, l'a aidée à se découvrir et que cette expérience en valait le coup.

Les expériences professionnelles et scolaires jouent également un rôle primordial dans la définition de soi. Pour Gaudet (2007) et Wright et Leahey (2007), la vingtaine est une période consacrée aux explorations professionnelles et scolaires. Ces diverses explorations aident les jeunes adultes à façonner leur identité professionnelle et à définir leurs intérêts (Gaudet, 2007). Nos résultats rejoignent leurs propos. En effet, nous constatons que la vingtaine est une période où les jeunes adultes adoptés de l'étude sont à la recherche d'une profession ou d'un domaine d'études. Ils éprouvent une certaine difficulté à s'orienter, ce qui les conduit à explorer, à expérimenter ou à retourner sur les bancs d'école. Finalement, chacun et chacune trouvent un champ d'étude ou une profession qui correspond à leurs intérêts, à leurs motivations personnelles et à leur personnalité. Étudier dans tel domaine ou s'engager dans une relation amoureuse ne sont pas des choix définitifs et, comme le souligne Gaudet (2007) et Arnett (2000), le début de l'âge adulte est considéré comme une phase d'exploration identitaire et d'expérimentation. Toutefois, ces expériences en disent long sur la façon dont les participants de l'étude entament leur premiers pas dans le monde adulte.

Bien qu'elle s'intensifie à l'adolescence, la construction identitaire se poursuit au début de l'âge adulte. Les expériences personnelles, amoureuses, professionnelles et scolaires ont participé à la construction identitaire chez les jeunes adultes adoptés interrogés. Se constituer une identité est une tâche plus complexe pour une personne adoptée (Baden et O'Leary Wiley, 2007). Pour cette raison, nous croyons que vivre diverses expériences est une stratégie efficace pour mieux se

connaître et que cela ne peut être que bénéfique pour une personne adoptée. Une meilleure connaissance de soi est en étroite relation avec une bonne santé mentale et favorise l'estime de soi. Éprouver un sentiment de bien-être personnel pousse une personne à entretenir des relations satisfaisantes et harmonieuses avec son entourage. Ainsi en se connaissant davantage, les jeunes adultes adoptés sont aptes à départager ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas. Ils sont également en mesure de mieux définir leurs valeurs, leurs goûts, leurs forces, leurs limites et, non le moindre, leurs appartenances. Naturellement, pour mieux se connaître, le questionnement sur soi, sur son rapport aux autres et même sur son passé est de mise. Nous croyons que la connaissance que les jeunes adultes adoptés ont acquise sur eux-mêmes depuis l'adolescence a créé un terrain favorable à l'acceptation de leur histoire singulière. À ce propos, nos résultats indiquent que l'acceptation de son histoire singulière resserre les relations familiales et, par ricochet, le sentiment d'appartenance chez les participants de l'étude.

6.3.2 Des actions facilitant l'acceptation de son histoire singulière

Un constat émerge de nos résultats et pourrait aider à la compréhension de notre objectif général, c'est le chemin menant à l'acceptation de son histoire singulière. Nous remarquons que l'entrée dans l'âge adulte est une période où la construction identitaire se poursuit. Cependant, pour se constituer une identité solide, l'acceptation de son histoire singulière semble être un passage quasi obligé. Pour ce faire, l'accomplissement de deuils est nécessaire. Ce constat ne nous étonne guère. Souvenons-nous que c'est à l'adolescence qu'un travail de deuil s'enclenche. La tâche, pour l'adolescent adopté à l'étranger, consiste à « rattacher tous les bouts de son histoire et à l'accepter dans toute sa complexité... [...] » (Gagnon, 2004, p. 140). Il est donc normal qu'au début de l'âge adulte, certains deuils soient accomplis par les jeunes adultes adoptés, mais qu'il en reste également à réaliser. Dans la littérature, la notion de deuil, en adoption internationale, est largement discutée, notamment par Chicoine, Germain et Lemieux (2003) et Gagnon (2004). La réalisation de deuils ramène notre perspective de co-construction. Comme démontré précédemment, la famille adoptive a joué un rôle de premier ordre dans la construction d'un sentiment d'appartenance familiale chez les jeunes adultes adoptés. Toutefois, à ce stade-ci, elle ne peut faire les deuils reliés au passé et aux origines à leur place. Il appartient donc aux jeunes adultes adoptés de cheminer sur le plan personnel.

C'est lorsqu'ils partent à la recherche de leurs origines et de leurs parents biologiques que Martin et Sarah entament leur processus de deuil. Comme le rappelle Rosenberg (1992), rechercher ses parents biologiques est une tâche spécifique au jeune adulte adopté. Pour Martin,

cette quête identitaire signifie la réalisation de nombreux deuils, dont celui de n'avoir aucune information sur sa vie avant son arrivée à l'orphelinat. Des rencontres thérapeutiques l'aident également à accepter son histoire. Pour sa part, Sarah pardonne à sa mère biologique lors de leurs retrouvailles. De plus, le tiraillement qu'elle éprouve entre ses deux familles s'apaise. Cet effet est aussi constaté par Baden et O'Leary Wiley (2007) qui font remarquer que la recherche des parents biologiques est un moyen d'atténuer le tiraillement que peut provoquer le fait d'avoir une double appartenance. Suite à cette quête, les deux jeunes adultes adoptés acquièrent une meilleure connaissance de soi qui leur procure un sentiment de bien-être. Leurs relations familiales se renforcent, de même que leur sentiment d'appartenance. Martin enterre la hache de guerre avec son adoption tandis que Sarah retrouve une paix intérieure. La recherche des origines ne signifie pas la même chose pour toutes les personnes adoptées. À ce sujet, la littérature insiste sur l'importance de ce processus, qui varie d'une personne à l'autre (Baden et O'Leary Wiley, 2007). Ceci pourrait expliquer, en autres, pourquoi Sophie, Louise, Antoine et Émilie n'éprouvent pas le besoin de rechercher leurs parents biologiques ou de retourner dans leur pays d'origine, du moins pour le moment.

Toujours d'après nos résultats, l'acceptation de son histoire singulière semble passer par celle des différences physiques avec la famille proche et élargie. À cet égard, la majorité des participants de cette étude se sont sentis différents de la famille proche ou élargie pendant l'enfance et l'adolescence. Notre constat concorde avec celui de Howe, Shemming et Feast (2001) qui mentionnent que les adultes adoptés tardivement se sont sentis davantage différents de leur famille adoptive pendant l'enfance et l'adolescence, contrairement aux adultes adoptés en bas âge. Il est vrai que se sentir différent peut complexifier l'identification à la famille adoptive et, par le fait même, rendre difficile le développement d'un sentiment d'appartenance familiale. Toutefois, leur étude n'aborde pas les aspects sur lesquels les adultes adoptés tardivement se sont sentis différents. En ce qui concerne notre étude, les résultats mettent en évidence une nette évolution entre l'adolescence et le début de l'âge adulte. À l'heure actuelle, les jeunes adultes adoptés acceptent les différences physiques avec la famille proche et élargie. Se sentant moins différente de sa famille élargie et s'acceptant telle qu'elle est, Émilie s'intègre à celle-ci et se sent davantage appartenir. Comme Émilie, Sarah s'accepte comme elle est et ne se tracasse plus avec les remarques de ses parents adoptifs sur sa morphologie. Depuis cette acceptation d'elle-même, ses relations avec ses parents adoptifs se sont améliorées. Encore une fois, ce résultat vient appuyer les propos de Chicoine, Germain et Lemieux (2003) sur la conscience plus aiguë des différences physiques avec la famille adoptive pendant l'adolescence, à l'effet que l'acceptation

semblerait inévitable et serait une action facilitant l'acceptation de son histoire singulière. Par ailleurs, l'acceptation des différences physiques explique peut-être un de nos constats. Tieman, Van der Ende et Verhulst (2006) et Newton-Verrier (2008) soulignent que se sentir différent de la famille adoptive a des effets sur les relations familiales et sur le développement d'un sentiment d'appartenance. Selon Newton-Verrier (2008), les adultes adoptés qui se sentent différents de leur famille adoptive peuvent avoir la sensation de ne rien avoir en commun avec celle-ci. Ce sentiment peut les inciter à ne pas maintenir les relations. Nos résultats ne rejoignent pas les propos de Newton-Verrier (2008). Au contraire, nous croyons que l'acceptation des différences physiques avec la famille adoptive et l'identification à celle-ci, comme soulevé précédemment, pourrait expliquer, en autres, pourquoi les jeunes adultes adoptés cultivent leurs relations familiales et éprouvent un sentiment d'appartenance.

Tous semblent avoir entamé un processus de deuil qui, à notre avis, les mènera à accepter leurs différences, leur histoire singulière et contribuera à une meilleure connaissance de soi. Mais il reste du chemin à parcourir pour Émilie, Sophie et Antoine. Tout d'abord, Émilie n'accepte pas les comportements violents de sa mère biologique. Elle pense aussi que l'adoption devrait s'effacer de sa vie, particulièrement la période avant son adoption. Quant à Sophie, elle est toujours habitée par une honte liée au fait d'être une personne adoptée à l'étranger. Nous émettons l'hypothèse que cette honte est également rattachée à son abandon. On peut se demander s'il y a des liens entre cette difficulté d'accepter son histoire singulière et celle d'accepter la personnalité « froide » de sa mère adoptive ainsi que l'ambiance peu chaleureuse de sa famille élargie, entraînant ainsi des répercussions sur son sentiment d'appartenance familiale. Pour accepter les autres, il faut d'abord s'accepter soi-même. Finalement, Antoine se pose plusieurs questions sur son identité d'origine et sur ce qu'aurait pu être sa vie s'il n'avait pas été adopté. Il nous donne l'impression de s'interroger sur sa vie afin de tenter de lui trouver un sens et semble se demander où est sa place entre la culture québécoise et sa culture d'origine. Notons que l'âge est un facteur à considérer. Émilie et Sophie ont 20 ans, alors que Martin, Sarah et Louise ont respectivement 25, 27 et 32 ans. Cela signifie que dans les années à venir d'autres deuils pourront être vécus par Émilie et Sophie, ce qui contribuera à une plus grande acceptation d'elles-mêmes.

Finalement, afin d'optimiser le développement d'un sentiment d'appartenance à la famille adoptive, une part incontestable revient aux jeunes adultes adoptés qui doivent accepter leur histoire singulière par la réalisation de deuils. Leur passé et leurs origines constituent une partie de leur identité qu'ils doivent accueillir, accepter et réconcilier. L'acceptation de son histoire

singulière favorise une meilleure connaissance de soi qui mènera à l'épanouissement de soi. À notre avis, Sarah et Louise sont des exemples éloquentes. En revanche, nous sommes conscientes que l'acceptation de son histoire peut être plus difficile pour certaines personnes adoptées. En nous référant à Sarah, Martin et Louise, qui nous apparaissent avoir accepté en grande partie celle-ci et en constatant les bienfaits de cette acceptation sur leur sentiment d'appartenance familiale et leur construction identitaire, nous demeurons optimiste en ce qui concerne Émilie, Antoine et Sophie. Ces derniers ont déjà accepté des deuils. Ils vivent de manière satisfaisante leur double appartenance et cultivent leurs relations familiales. De plus, ils ont appris à mieux se connaître au cours des dernières années et se sentent appartenir à leur famille adoptive. Nous pouvons espérer que le futur leur apportera des réponses ou ils devront accepter de n'avoir aucune réponse.

CONCLUSION

Au départ, nous pensions que l'intégration familiale d'un enfant adopté tardivement à l'étranger serait plus complexe en raison de l'âge tardif d'adoption. Or au fil des lectures, nous avons appris que d'autres éléments pouvaient venir moduler l'adaptation et l'intégration de l'enfant, telles les conditions de vie difficiles dans le pays d'origine, les conséquences fâcheuses d'un environnement compromettant et les difficultés d'ordre social, scolaire et familial de l'enfant lors de son arrivée dans sa famille adoptive. Certes, la question de la différence n'est pas à occulter. L'enfant adopté tardivement à l'étranger vient d'une autre culture, d'un autre pays et il est d'une autre ethnie. Il possède sa langue et son histoire qui sont différentes de celles de sa nouvelle famille. Nos lectures ont aussi démontré que les adultes adoptés éprouvaient une difficulté d'appartenance à l'égard de la famille adoptive. Une intégration familiale faible, le phénomène de la double appartenance et le sentiment d'être différent étaient des éléments considérés comme complexifiant le sentiment d'appartenance familiale.

Partant du concept du sentiment d'appartenance, nous avons élaboré notre propre définition. Trois composantes sont ressorties avec force : l'identification, la participation et le vécu affectif. De plus, l'idée que ce sentiment se co-construit dans le temps et à travers les interactions est un élément important de la définition retenue. Nous tenions à donner la parole aux jeunes adultes adoptés, car peu d'études l'avaient fait jusqu'à maintenant. C'est pourquoi cette recherche de nature exploratoire s'inscrit dans une approche de type qualitatif/interprétatif. Animée par plusieurs questions, notre objectif général était de mieux comprendre le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. En général, il a été atteint.

Il est intéressant de constater que nous avons dressé un portrait sombre de l'adoption internationale tardive à partir des lectures que nous avons faites. Toutefois, nos résultats dessinent un portrait plus positif. La majorité des jeunes adultes adoptés tardivement se sentent appartenir à leur famille adoptive et considèrent avoir une place à part entière au sein de celle-ci.

Tout d'abord, la reconnaissance de la différence par la famille adoptive favorise le développement de ce sentiment d'appartenance familiale. Les jeunes adultes adoptés disent se sentir acceptés et aimés, malgré les différences que suscite leur statut d'enfant adopté à l'étranger. Ce constat est lié aux attitudes des parents adoptifs. Ces derniers jouant un rôle majeur dans la construction d'un sentiment d'appartenance familiale.

Si la reconnaissance de la différence favorise le développement d'un sentiment d'appartenance familiale, à l'opposé, la reconnaissance de ressemblances entre parents adoptifs et enfants adoptés vient renforcer l'identification à la famille adoptive et, par le fait même, le sentiment d'appartenance à celle-ci. La composante identification est sans aucun doute une condition indispensable au sentiment d'appartenance familiale. Sophie et Louise sont des exemples éloquentes. Ce résultat s'apparente aux résultats de Ouellette et Méthot (2000) et de Neuburger (2005). Selon ces auteurs, se reconnaître des ressemblances serait un signe d'appartenance familiale, favoriserait la « greffe mythique » et l'intégration familiale. Le vécu affectif est une composante-clé dans le développement du sentiment d'appartenance familiale. Se sentir reconnu avec ses différences ou le sentiment de bien-être éprouvé au contact des membres de la famille élargie lors de rituels familiaux a participé au sentiment d'appartenance chez les jeunes adultes adoptés. À cette étape-ci, nous pourrions ajouter de nouveaux sentiments à cette composante, tels que les sentiments de proximité, d'intimité et de confiance. Ces sentiments se sont développés dans les situations de vie quotidienne des familles adoptives et viennent enrichir la définition retenue.

Notre perspective de co-construction repose sur l'idée que le sentiment d'appartenance se construit dans le temps et à travers les interactions. Elle a mis en lumière que le jeune adulte adopté détient un pouvoir sur son développement et son maintien, tout comme la famille adoptive. Nous pensons que la période de vie dans laquelle évoluent les sujets rencontrés tend à faire ressortir cette perspective. En quête d'autonomie, ils sont en âge de faire des choix en fonction de leur besoins et de leur vécu. Ils peuvent choisir de participer ou non aux rituels, de s'identifier ou non aux valeurs familiales ou de cultiver ou non leurs relations familiales. Une part leur revient. Le début de l'âge adulte semble donc être une période importante pour le maintien ou non du sentiment d'appartenance familiale et des relations avec la famille adoptive. Notre perspective de co-construction fait ressortir un autre résultat, soit l'acceptation de son histoire singulière. Si les parents adoptifs ont participé activement au développement d'un sentiment d'appartenance familiale, de leur côté, les jeunes adultes adoptés doivent parvenir à accepter leur histoire singulière. Pour ce faire, la réalisation de deuils et l'acceptation des différences physiques

avec la famille adoptive se sont révélées des actions facilitant cette acceptation. Ce résultat apparaît s'inscrire dans une perspective de continuité considérant la période de l'adolescence. Dans sa recherche d'identité, l'adolescent adopté a comme tâche d'entamer un travail de deuil relié à son passé et à ses origines. L'acceptation de son histoire singulière favorise une meilleure connaissance de soi chez les jeunes adultes adoptés. Ces deux éléments ont aidé les jeunes adultes adoptés à se sentir mieux dans leur peau, à entretenir des relations familiales plus satisfaisantes et à ressentir un sentiment d'appartenance.

Somme toute, l'ensemble de nos résultats démontre que les liens familiaux et le sentiment d'appartenance prennent du temps pour se construire et se solidifier. Plusieurs éléments doivent être mis en place pour favoriser leur développement. Néanmoins, nos résultats sont encourageants pour plusieurs raisons. Tout d'abord, leur histoire révèle un début de vie difficile, notamment marqué par l'abandon. Malgré tout, la majorité des participants se sentent appartenir. Selon Ribes (1986, cité par Wendland et Gaugue-Finot, 2008), le « sentiment d'affiliation familiale [...] se construit dès le plus jeune âge » (p. 320), mais toute séparation peut perturber son développement ou changer son cours. En tenant compte des constats de l'auteur, nous persistons à croire que les jeunes adultes adoptés ont eu la capacité de surmonter les traumatismes et que leur sentiment d'appartenance à la famille adoptive en est la preuve. Ensuite, nos résultats font aussi ressortir que les participants se sentent en confiance et qu'ils sont solidement « ancrés » au sein de leur famille adoptive et de la société québécoise. Par conséquent, ils ne craignent pas d'explorer et de s'intégrer à d'autres groupes ou associations afin de vivre d'autres appartenances. Leur affiliation aux associations pour personnes adoptées à l'international en est un exemple éloquent. D'ailleurs, nous nous demandons si leur implication dans ces associations a eu un effet sur leur sentiment d'appartenance familiale. Est-ce que cette implication a favorisé leur sentiment d'appartenance à leur famille adoptive ? Enfin, dans la littérature sur l'adoption, plusieurs auteurs, dont Maury (1999), Vinay (2003) et Drory (2008), rapportent que l'enfant adopté doit, à un moment donné de sa vie, devenir un enfant « adoptant ». Nous pensons que c'est ce qui arrivé aux participants de l'étude. Comme leurs parents adoptifs qui ont choisi de les adopter, ils ont aussi fait le choix « d'adopter » leurs parents adoptifs, de les investir affectivement, de les prendre comme modèle d'identification, de leur faire confiance et de les considérer comme leurs vrais parents. Souvenons-nous que la racine latine du mot adopter est *optar*, ce qui signifie *choisir*. Les enfants adoptés à l'étranger auraient-ils réellement une part dans leur décision d'appartenance ? Le sentiment d'appartenance serait-il donc un processus interactif, mais aussi un processus sélectif comme le suggère également Ribes (1986, cité par Wendland et Gaugue-Finot, 2008) ?

APPENDICE A

GRILLE D'ENTRETIEN

Le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger

Thème 1 : L'histoire d'adoption

1. Pouvez-vous me parler de votre histoire d'adoption ?
Sonder sur les aspects suivants : L'âge au moment d'être adopté, les souvenirs pré-adoptifs, l'arrivée dans la famille adoptive et le déroulement de l'enfance.

Thème 2 : L'adolescence et le début de l'âge adulte

2. Pouvez-vous me parler de votre adolescence ? Comment s'est-elle déroulée ?
 - 2.1 Avez-vous le souvenir d'un moment critique durant cette période ?
3. Vous entrez maintenant dans cette période que l'on nomme jeune adulte. Pouvez-vous me parler de la façon dont vous vivez cette période ?
Sonder les aspects suivants : Sur le plan scolaire ? professionnel ? sentimental ? familial ?

Thème 3 : Les relations avec la famille et l'entourage

4. Pouvez-vous me parler de vos relations avec vos parents adoptifs, vos frères et sœurs, vos grands-parents et les autres membres la famille élargie (oncle, tante, marraine, etc.) ?
 - 4.1 Voyez-vous des liens entre vos relations familiales et le fait d'avoir été adopté tardivement à l'étranger ? Si oui, lesquels ?
5. Pouvez-vous me parler des personnes significatives de votre vie jusqu'à maintenant ?

Thème 4 : Le sentiment d'appartenance familiale

6. Certains jeunes adultes adoptés éprouvent des difficultés à se sentir appartenir à leur famille adoptive, alors que d'autres n'éprouvent peu ou pas de difficulté. Qu'en est-il pour vous ?
 - 6.1 Vous venez de me parler de votre sentiment d'appartenance. Comment expliquez-vous que ça soit comme cela ?
7. Les repas de famille, les anniversaires, les vacances et les fêtes de tous ordre (Noël, Pâques), sont en général des habitudes familières régulières et importantes pour les familles. Pouvez-vous me parler de votre expérience en regard de ces rituels familiaux ?
8. Pouvez-vous me parler des valeurs auxquelles vous adhérez dans la vie de tous les jours ?
 - 8.1 Quelles sont d'après vous celles qui vous ont été transmises par votre famille adoptive ?
 - 8.2 Pouvez-vous faire des liens entre les valeurs auxquelles vous adhérez et votre sentiment d'appartenance familiale ?
9. Tout au long de notre vie, nous vivons des moments heureux et des moments difficiles. Quelles sont les personnes présentes lors de ces moments ? Pouvez-vous me donner des exemples ?

Sonder s'il y a lieu : Voyez-vous des liens entre le recours à ces personnes et votre sentiment d'appartenance à la famille adoptive ?

Thème 5 : La différence

10. L'adoption internationale évoque la question de la différence de non seulement par l'absence des liens biologiques, mais aussi par l'aspect physique différent (couleur de peau, morphologie, traits physiques). Quelles sont les attitudes ou les propos de vos parents adoptifs, de vos frères et sœurs et des membres de la famille élargie sur votre histoire d'adoption ? Votre culture d'origine ? Votre famille biologique ? Votre aspect physique distinct ? Quelle place accordent-ils à ces différences ?
 - 10.1 Comment vivez-vous cette question de la différence par rapport à vos parents adoptifs, vos frères et sœurs et les autres membres de la famille élargie ?
 - 10.2 *Sonder s'il y a lieu : Pensez-vous que ces différences entre votre famille adoptive et vous influencent votre sentiment d'appartenance à celle-ci ? Expliquez.*

Thème 6 : Le rapport à la famille biologique, à la culture et au pays d'origine

11. Certaines personnes adoptées à l'étranger attendent d'être rendu à l'âge adulte pour partir à la recherche de leurs parents biologiques. Qu'en est-il pour vous ?
12. Quels sont les liens (imaginaire ou réel) que vous entretenez avec votre famille biologique, votre culture et votre pays d'origine ?
13. Y-a-t-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter ?

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Le sentiment d'appartenance familiale chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger

J'accepte de participer à cette recherche, dirigée par Cynthia Boudreault Gagné, étudiante à la maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). L'étudiante chercheuse réalise son mémoire sous la supervision d'Annie Gusew (directrice du mémoire, professeur à l'école du travail social à l'UQAM) ainsi que de Suzanne Mongeau (directrice de l'École du travail social et co-directrice du mémoire de l'étudiante). Ma participation consiste à prendre part à une entrevue qui durera environ une heure 30 et qui aura lieu à l'UQAM ou à tout autre endroit à ma convenance. Cette entrevue sera enregistrée sur bande sonore à moins que je m'y oppose. Si c'est le cas, l'étudiante chercheuse prendra des notes pendant le déroulement de l'entrevue.

Je reconnais avoir été informé de l'objectif principal de cette recherche qui est de mieux comprendre le sentiment d'appartenance à la famille adoptive chez de jeunes adultes adoptés tardivement à l'étranger. Je comprends que ma participation à la recherche sera l'opportunité de m'exprimer, sans être jugé et ce, sous le sceau de la confidentialité. De plus, elle permettra le développement de connaissances, fera émerger de nouvelles réalités et du même coup de nouveaux éléments de compréhension.

Il n'y a aucun risque connu lié à la participation de la recherche. Toutefois, les questions posées peuvent susciter des émotions difficiles ou induire un certain inconfort émotionnel. Ainsi, j'aurai la possibilité d'interrompre ou de suspendre momentanément ma participation, et ce en tout temps. Si je le désire après l'entrevue, un moment me sera accordé pour verbaliser les sentiments vécus.

Je suis informé(e) que les renseignements obtenus lors de cette entrevue seront confidentiels et qu'ils ne seront connus que de l'étudiante chercheuse et ses directrices. Ces dernières auront accès au matériel recueilli et celui-ci servira essentiellement aux fins de cette recherche. L'étudiante pourra utiliser quelques extraits de la retranscription de l'entrevue pour la rédaction de son mémoire, à condition qu'il soit impossible d'identifier qui que ce soit. Les données de la recherche seront conservées dans un dossier sécurisé et seront détruits à la fin de la recherche.

Le rapport de recherche sera présenté sous la forme d'un mémoire qui, après son évaluation et son approbation, sera déposé à la bibliothèque générale de l'UAQM. La recherche ne fera aucunement l'objet de publication.

Par ailleurs, je reconnais la possibilité de refuser de répondre à certaines questions et de me retirer de l'étude en tout temps pour des motifs dont je serai seul à juger. Enfin, je suis informé(e) que le sous-comité de la maîtrise a approuvé ce projet de recherche.

En foi de quoi, je, soussigné-e, accepte de participer à l'étude.

Signature de l'interviewé(e)

Date

Signature de l'étudiante chercheure

Date

APPENDICE C

FICHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

1) Identification du participant

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : M F

Âge : _____

Date de naissance : _____

Pays d'origine : _____

Niveau de scolarité : _____

État civil : Célibataire Conjoint de fait Marié Divorcé

Courriel : _____

2) Renseignement sur la famille adoptive

Type de famille

Biparentale

Monoparentale : avec la mère avec le père

Recomposée avec la mère avec le père

Avez-vous des frères ou des sœurs adoptés à l'étranger ? Oui Non

Avez-vous des frères ou des sœurs biologiques ? Oui Non

Composition de la fratrie (nombre de frères et sœurs, âge, sexe) :

Quel est votre rang au sein de la fratrie ? _____

3) Renseignement sur l'adoption

À quel âge êtes-vous arrivée au Québec ? _____

Après votre adoption, avez-vous visité votre pays d'origine ? _____

Si non, désirez-vous le visiter un jour ? _____

APPENDICE D

GRILLE D'ANALYSE

1. Les histoires des jeunes adultes adoptés rencontrés

- 1.1 L'histoire de Martin : *Enterrer la hache de guerre*
- 1.2 L'histoire de Sophie : *Une honte viscérale*
- 1.3 L'histoire de Louise : *Le phénomène biscuit « Oréo »*
- 1.4 L'histoire de Sarah : *Une paix intérieure retrouvée*
- 1.5 L'histoire d'Émilie : *Un réveil progressif*
- 1.6 L'histoire d'Antoine : *Ce qu'aurait pu être ma vie*

2. Le déroulement de l'adolescence

- 2.1 Recherche d'identité
- 2.2 Relations familiales
- 2.3 Rapport à la différence
- 2.4 Relations avec les pairs
- 2.5 Moment critique à l'adolescence

3. Le début de l'âge adulte

- 3.1 Leur rapport à l'adoption
- 3.2 Parcours scolaire et professionnel
- 3.3 Les relations amoureuses

4. Les relations avec la famille et l'entourage

- 4.1 Relations avec la famille adoptive
- 4.2 Relations avec la fratrie
- 4.3 Relations avec la famille élargie
- 4.4 Relations avec l'entourage

5. Le sentiment d'appartenance familiale

- 5.1 Perceptions de leur sentiment d'appartenance
- 5.2 Les rituels familiaux
- 5.3 Valeurs et appartenance
- 5.4 Soutien et appartenance

6. La rapport à la différence

- 6.1 Les parents adoptifs et leur rapport à la différence
- 6.2 La famille élargie et leur rapport à la différence
- 6.3 Les participants et leur rapport à la différence

7. Le rapport à la famille biologique et à la culture et au pays d'origine

- 7.1 Liens à la famille biologique
- 7.2 Liens à la culture d'origine et au pays d'origine

BIBLIOGRAPHIE

- Adoption Council of Canada. s.d. « Glossary: Adoption council of Canada ». *Glossary: Adoption Council of Canada*. [En ligne] (site consulté les 4 juin 2008 et 30 mars 2009) www.adoption.ca/glossary.
- Andersson, Gunilla. 1983. *Following an Uncharted Path through Sweden: A Follow-up Study of Adoptive Children who Came to Sweden between the Age of 5 and 12 Years*. Sweden: Adoption Centre, 63 p.
- Antonucci, Tony C. 1990. « Social supports and social relationship ». In *Handbook of Aging and the Social Sciences*, sous la dir. de Robert H. Binstock et Linda K. George, 3^e éd., p. 205-266. San Diego : Academic Press.
- Antonucci, Tony C. 1994. « Attachment in adulthood and aging ». In *Attachment in Adults: Clinical and Developmental Perspective*, sous la dir. de M.B. Sterling et W.H. Bermans, p. 256-274. New York : Guilford Press.
- Arnett, Jeffrey J. 2000. « Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties ». *American Psychologist*, vol. 55, no 5, p. 469-480.
- Baden, Amanda L. 2002. « The psychological adjustment of transracial adoptees: An application of the cultural-racial identity model ». *Journal of Social Distress and the Homeless*, vol. 11, n^o 2, p. 167-191.
- Baden, Amanda L. et Mary O'Leary Wiley. 2007. « Counseling adopted persons in adulthood : Integrating practice and research ». *The Counseling Psychologist*, vol. 35, no 6, p. 868-90.
- Bagley, Christopher. 1993. « Chinese adoptees in Britain: A twenty-year follow-up of adjustment and social identity ». *International Social Work*, vol. 36, no 2, p. 143-157.
- Beaulne, Ginette et Jean-François Lachance avec la collaboration de Hoa Nguyen. 2000. *Les adoptions internationales au Québec : Évolution de 1990 à 1999 et portrait statistique de 1999*. [En ligne] (site consulté les 4 et 10 septembre 2009), 49 p. www.adoption.gouv.qc.ca/download.php?f=ad310839068087b031994e9796d862e9.
- Bee, Helen et Denise Boyd. 2011. « Le jeune adulte : développement physique, cognitif et social, et personnalité ». In *Les âges de la vie : Psychologie du développement humain*. 4^e éd., p. 299-341. Saint-Laurent (Qc) : ERPI.

- Belleau, Hélène. 1996. *Les représentations de l'enfant dans les albums de photographies de famille*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 255 p.
- Breton, Gilles. 2010. « L'identité et la différence : Les problèmes d'identités et l'adoption internationale ». In *Adoption : l'identité et la différence*. [En ligne] (Site consulté le 10 mars 2009), www.quebecadoption.net/adoption/postadopt/identi.html.
- Burckhardt, Cornélia et Lise Mingasson. 2008. « L'adoption « tardive » et son accompagnement : Le rôle de l'organisation régionale de concertation sur l'adoption ». *Informations sociales*, vol. 2, no 146, p. 114-121.
- Carignan, Michel. 2007. « L'adoption au Québec : ni bleue ni rose ». *La revue PRISME : L'adoption : État des lieux*, no 46, p. 60-71.
- Carter, Betty et Monica McGoldrick (dir.). 1988. *The Changing Family Life Cycle : A Framework for Therapy*, 2^e éd. New York : Gardner Press.
- Carter, Betty et Monica McGoldrick (dir.). 1999. *The Expanded Family Life Cycle: Individual, Family and Social Perspectives*, 3^e éd. Boston : Allyn et Bacon, 541 p.
- Chauchat, Hélène. 1985. *L'enquête en psycho-sociologie*. Paris : PUF, 253 p.
- Chicoine, Jean-François, Patricia Germain et Johanne Lemieux. 2003. *L'enfant adopté dans le monde (en quinze chapitres et demi)*. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 474 p.
- Cloutier, Richard et Sylvie Drapeau. 2008. *Psychologie de l'adolescence*. 3^e édition. Montréal : Gaëtan Morin, 328 p.
- Dalen, Monica et Barbro Saetersdal. 1987. « Transracial adoption in Norway ». *Adoption and Fostering*, vol. 11, no 4, p. 41-46.
- Delannoy, Cécile. 2006. « L'adoption, les deux faces du miroir. Témoignage d'une mère adoptive ». *Informations sociales*, vol. 3, no 131, p. 42-48.
- Despeignes, Marie-Joëlle. 1994. « Identité psychosociale d'enfants d'origine haïtienne adoptés par des parents québécois ». *Intervention*, vol. 97, p. 20-31.
- Dolbec, André et Luc Prud'Homme. 2009. « La recherche-action ». In *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, p. 531-569. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Doré, Monique. 1998. *Les enjeux de l'adoption sur le processus identitaire de l'adolescent*. Mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 106 p.
- Drory, Diane. 2008. « Diane Drory, psychologue et psychanalyste : Rêves et réalité de l'adoption ». *Diane Drory Psychologue et psychanalyste*. [En ligne] (site consulté le 20 septembre 2011), <http://drory.be/old/articles/essentielle/05-06/revues%20et%20realites%20de%20adoption.htm>
- Duclos, Germain. 2010. *L'estime de soi, un passeport pour la vie*. 3^e éd. revue et augmentée, Coll. « Chu Sainte-Justine pour les parents ». Montréal : CHU Sainte-Justine, 248 p.

- Erikson, Erik Homburger. 1959. « Identity in the life-cycle: Selected papers ». *Psychological Issues*, Monograph 1, vol. 1, no 1, 171p.
- Erikson, Erik Homburger. 1968. *Identity: Youth and Crisis*. New York : W.W. Norton, 336 p.
- Erikson, Erik Homburger. 1982. *The Life Cycle Completed: A Review*. New York : W.W. Norton, 108 p.
- Fortin, Marie-Fabienne, José Côté et Françoise Fillion. 2005. « Les approches quantitative et qualitative ». In *Fondements et étapes du processus de recherche*, p. 20-35. Montréal : Chenelière Éducation.
- Freundlich, Madelyne et Joy Kim Lieberthal. 2000. *The Gathering of the First Generation of Adult Korean Adoptees: Adoptees' Perceptions of International Adoption*. [En ligne] (site consulté le 6 mai 2008) 24 p., www.holtinternational.org/pdfs/Survey2.pdf.
- Friedlander, Myrna L. 1999. « Ethnic identity development of internationally adopted children and adolescents: Implications for family therapists ». *Journal of Marital and Family Therapy*, vol. 25, no 1, p. 43-60.
- Gagnon, Claire-Marie. 2004. « L'odyssée de l'enfant adopté ». *Intervention*, no 120, p. 134-141.
- Gaudet, Stéphanie. 2007. *L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie : Implication pour le développement de politiques*. [En ligne] (site consulté le 1^{er} décembre 2009) 33 p., www.horizons.gc.ca/doclib/Gaudet%20Youth_f_web.pdf.
- Germain, Patricia. 2008. *Grandir au sein d'une famille pluriethnique : l'expérience de l'enfant adopté et de sa famille*. Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 272 p.
- Goldstein, Joseph, Albert J. Slonit, Sonja Goldstein et Anna Freud. 1998. *The Best Interest of the Child: The Least Detrimental Alternative*. New York: The Free Press, 352 p.
- Goubier-Boula, M.-O. 2005. « Processus d'attachement et processus d'adoption ». *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 53, no 5, p. 263-271.
- Gough, Pamela et Nitza Perlman. 2006. *Le trouble de l'attachement*. [En ligne] (site consulté le 28 octobre 2008). 4 p., www.cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/AttachmentDisorder37E.pdf.
- Greene, Sheila, Ruth Kelly, Elizabeth Nixon, Greg Kelly, Zofia Borska, Sile Murphy, Aoife Daly, Jean Whyte et Cliona Murphy. 2007. *A Study of Intercountry Adoption Outcomes in Ireland*. [En ligne] (site consulté le 10 septembre 2008). 380 p., www.tcd.ie/childrensresearchcentre/assets/pdf/Publications/Adoptionfullreport.pdf.
- Guilbert, Lucille. 2005. « L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance ». *Ethnologies*, vol. 27, no 1, p. 5-32.
- Houle, Claudine. 2006. *L'adoption d'un enfant en provenance d'un orphelinat chinois : l'expérience de l'attachement de nouveaux parents québécois*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal. 141 p.

- Howe, David, David Shemming et Julia Feast. 2001. « Age at placement and adult adopted people's experience of being adopted ». *Child and Family Social Work*, vol. 6, no 4, p. 337-349.
- Karsenti, Thierry et Lorraine Savoie-Zajc. 2004. *La recherche en éducation : étapes et approches*. Sherbrooke (Qc) : CRPI, 317 p.
- Kuhl, Wolfgang. 1985. *When Adopted Children of Foreign Origin Grow Up*. Osnabrück (Allemagne) : Terre des Hommes, 58 p.
- Labarre, Henriette. 2008. *Quête d'identité, solidarité internationale et relations interculturelles : Récit de vie d'une personne adoptée de l'internationale*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 147 p.
- Lamotte, Frédérique, Geoffrey Tourbez, Katell Faure et Philippe Duverger. 2007. « Les achoppements de la construction identitaire dans les adoptions internationales ». *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 55, no 7, p. 381-388.
- Laplante, Sylvie. 2010. « Enfant adopté, double identité ? ». In *Enfant adopté, double identité ? : Une vie de famille équilibrée : Yoopa.ca*. [En ligne] (site consulté le 20 janvier 2011), www.yoopa.ca/famille/article/enfant-adopte-double-identite.
- Le Larousse des noms communs*. 2008. Paris : Larousse.
- Le May, Charlotte. 2004. *La qualité de l'attachement chez des enfants adoptés à l'étranger*. Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 64 p.
- Le Petit Larousse illustré : en couleurs*. 2011. Paris : Larousse.
- Lehoux, France. 2005. « Développer un sentiment d'appartenance ». In *Développer un sentiment d'appartenance*. [En ligne] (site consulté le 20 septembre 2009), www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Orientation/Plus_loin/Appartenance.
- Lévine, Jacques. 1996. « Que savons-nous du vécu des enfants adoptés ? ». In *Adoption et cultures : De la filiation à l'affiliation*, sous la dir. de Zerdalia K.S. Dahoun, Coll. « Santé, Sociétés et Cultures », p. 49-94. Paris : L'Harmattan.
- Lévy-Soussan, Pierre. 2007. « Construction de l'identité et filiation adoptive : Quand le fil ne noue plus les fils ». *La revue PRISME : L'adoption : État des lieux*, no 46, p. 248-257.
- Luneau, Solange. 2003. *Lico : Vivre un sentiment d'appartenance : Construire l'estime de soi au primaire*. Préface de Germain Duclos. Coll. « Estime de soi », vol. 1. Montréal : Hôpital Sainte-Justine, 119 p.
- Lussier, Diane. 1992. *Le vécu scolaire d'adolescents issus de l'adoption internationale présentant les caractéristiques d'une minorité visible au Québec*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 156 p.
- Marinopoulos, Sophie, Catherine Sellenet et Françoise Vallée. 2003. *Moïse, Œdipe, Superman... de l'abandon à l'adoption*. Paris : Fayard, 352 p.

- Massé, Véronique. 2006. *Attachement et adaptation sociale : étude comparative entre les enfants adoptés à l'international et les enfants vivant avec leurs parents biologiques*. Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 54 p.
- Maury, Françoise. 1999. *L'adoption interracial*. Paris : L'Harmattan, 330 p.
- Mayer, Robert, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques, Daniel Turcotte et collaborateurs. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville (Qc) : Gaëtan Morin, 409 p.
- Merriam, Sharan B. 2002. « Introduction to qualitative research ». In *Qualitative Research in Practice: Examples for Discussion and Analysis*, p. 3-17. San Francisco : Jossey-Bass.
- Migneault, Chantal, Mélanie Vilandr , G rard Malcuit et Andr e Pomerleau. 2007. « D veloppement cognitif et moteur d'enfants de l'adoption internationale au Qu bec : Une  tude longitudinale ». *La revue PRISME : L'adoption :  tat des lieux*, no 46, p. 86-95.
- Morin, Annick. 2003. *Le v cu des parents adoptants   l' tranger suite   l'arriv e de l'enfant dans la famille*. M moire de ma trise, Qu bec, Universit  Laval, 143 p.
- Morrier, Ginette. 1995. *Les strat gies identitaires des adolescents de l'adoption internationale appartenant   deux groupes racis s*. M moire de ma trise, Montr al, Universit  du Qu bec   Montr al, 178 p.
- Morval, Monique V.G. 1991. «  tude des rituels familiaux ». In *Comprendre la famille (1991) : Actes du symposium qu b cois de recherche sur la famille* (Trois-Rivi res, 24-25 octobre 1991), sous la dir. de Gilles Pronovost, p. 113-127. Qu bec : Presses de l'universit  du Qu bec.
- Morval, Monique V.G. et Gilles Biron. 1993. « Les rituels familiaux et leurs fonctions ». *Th rapie familiale*, vol. 14, no 2, p.149-167.
- Mucchielli, Roger. 2011. *Le travail en  quipe. Cl s pour une meilleure efficacit  collective*. 12^e  d., Coll. « Formation permanente ». Paris : ESF, 200 p.
- Nadeau, Nicole et Jean Alain Corbeil. 2007. « L'adoption internationale sert-elle le meilleur int r t de l'enfant ? ». *La Revue PRISME : L'adoption :  tat des lieux*, no 46, p. 200-213.
- Neuburger, Robert. 2005. « Filiation et affiliation ». In *Homoparentalit s :  tats des lieux*, sous la dir. de Martine Gross, coll. « La vie de l'enfant », p. 71-73. Paris :  r s.
- Newton-Verrier, Nancy. 2008. *Renouer avec soi : L'enfant adopt  devenu adulte*. Paris : De Boeck, 594 p.
- Ouellette, Fran oise-Romaine et Caroline M thot. 1996. « La normalit  familiale dans l'adoption tardive internationale ». *Dialogue*, n^o 33, p. 16-29.
- Ouellette, Fran oise-Romaine et Caroline M thot. 2000. *L'adoption internationale tardive. L'int gration familiale de l'enfant du point de vue des parents et des grands-parents*. Montr al : INRS-Culture et soci t , 292 p.

- Ouellette, Françoise-Romaine et Hélène Belleau avec la collaboration de Caroline Patenaude. 1999. *L'intégration familiale et sociale des enfants adoptés à l'étranger. Recension des écrits*. Montréal : INRS-Culture et société, 197 p.
- Ouellette, Françoise-Romaine et Julie Saint-Pierre. 2008. « La quête des origines : Être chez soi et étranger ». *Informations sociales*, vol. 2, no 146, p. 84-91.
- Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. 2008. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 2^e éd. Paris : Armand Colin, 315 p.
- Paucher, Martine. 2005. « Filiation adoptive : Se dégager de la fascination externe pour la réalité interne ». *Enfance et Psy*, vol. 4, no 29, p. 119-126.
- Peille, Françoise. 1997. *Appartenance et filiations : Être enfant de quelqu'un*. Paris : ESF, 171 p.
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhout. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3^e éd. revue et augmentée. Paris : Dunod, 256 p.
- Ribes, Bruno. 1986. *La filiation : ruptures et continuité. Actes du Colloque de Vaucresson 26, 27, 28 juin 1985*. Paris: PUF, 306 p.
- Rorbech, Mette. 1991. « The conditions of 18-to-25 years-old foreign-born adoptees in Denmark ». In *Intercountry Adoption: A Multinational Perspective*, sous la dir. d'Howard Altstein et Rita J. Simon, p. 127-140. New York: Howard Altstein and Rita J. Simon.
- Rosenberg, Elinor B. 1992. « Appendix C. developmental tasks of adoptees ». In *The Adoption Life Cycle: The Children and their Families through the Years*, p. 192-198. New York : The Free Press.
- Rosenfeld, Zoé, Julie Burton, Lotta de Coster et Isabelle Duret. 2006. « Adoption et construction identitaire ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 2, no 37, p. 157-171.
- Savoie-Zajc, Lorraine. 2009. « L'entrevue semi-dirigée », In *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, p. 337-360. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Secrétariat à l'adoption internationale .2008. *Les adoptions internationales au Québec, 2008*. [En ligne] (site consulté le 10 septembre 2009). 10 p., www.adoption.gouv.qc.ca/download.php?f=57b7095200d097f3c368ba166ac9905d.
- Secrétariat à l'adoption internationale. 2007. *Les adoptions internationales au Québec, 2007*. [En ligne] (site consulté le 5 mars 2008) 11 p., www.adoption.gouv.qc.ca/download.php?f=a44d351c40bf6ea310ffb630063a4757.
- Secrétariat à l'adoption internationale. 2011. « Mandat du Secrétariat à l'adoption internationale ». In *SAI : Mandat du secrétariat à l'adoption internationale*. [En ligne] (Site consulté les 1^{er} juillet 2009 et 16 décembre 2011), www.adoption.gouv.qc.ca/fr_organisation_mandat_secretariat.phtml.

- St-Pierre, Julie. 2005. *Articulation de la compétence parentale et de la compétence médicale autour de l'enfant adopté à l'étranger présentant un problème de santé*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 120 p.
- Tessier, Réjean, Simon Larose, Ellen Moss, Line Nadeau, George M. Tarabulsy et le Secrétariat à l'adoption internationale du Québec. s.d. *L'adoption internationale au Québec de 1985 à 2002 : L'adaptation sociale des enfants nés à l'étranger et adoptés par des familles du Québec*. [En ligne] (site consulté les 3 février 2008 et le 2 avril 2010) 36 p., www.adoption.gouv.qc.ca/download.php?f=700832cb0ba8b244b2a6309aa348a7fa.
- Tieman, Wendy, Jan van der Ende et Frank C. Verhulst. 2006. « Social functioning of young adult inter-country adoptees compared to non-adoptees ». *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, vol. 41, no 1, p. 68-74.
- Tillon, Caroline. 1995. « L'aventure des familles « arc-en-ciel », In *L'adoption : Une aventure familiale*, sous la dir. de Brigitte Camdessus, Coll. « Le Monde de la Famille », p. 91-115. Paris : ESF.
- Tizard, Barbara. 1991. « Inter-country adoption: A review of the evidence ». *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 32, no 5, p. 743-756.
- Verhulst, Frank C. 2000. « Les enfants adoptés à l'étranger: Étude longitudinale sur l'adoption aux Pays-Bas ». *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 43, no 2, p. 647-667.
- Vinay, Aubeline. 2003. « L'adolescent adopté : pour une nouvelle compréhension ». *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, vol. 51, no 5, p. 269-276.
- Vinay, Aubeline. 2006. « La construction du lien social chez l'enfant adopté ». *Enfances et Psy*, vol. 3, no 32, p. 134-144.
- Wendland, Jacqueline et Justine Gague-Finot. 2008. « Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance ». *Devenir*, vol. 20, no 4, p. 319-345.
- Westhues, Anne et Joyce S. Cohen. 1997. « A comparison of the adjustment of adolescent and young adult inter-country adoptees and their sibling ». *International Journal of Behavioral Development*, vol. 20, no 1, p. 47-65.
- Wright, Lorraine M. et Maureen Leahey. 2007. *L'infirmière et la famille : Guide d'évaluation et d'intervention*, 3^e éd. Saint-Laurent (Qc) : ERPI, 428 p.
- Yhuel, Isabelle. 2003. « La famille doit réinventer ses rites. Entretien avec Robert Neuburger ». *Psychologies*, octobre, p. 82-84.